

II. 1889-1905 : Traverser la Belgique. Manœuvre habile ou hérésie stratégique ?

A. La Belgique dans les plans de guerre français

1. Un passage jugé trop risqué : vers le démantèlement complet de la Barrière du Nord

La crise franco-allemande de 1887, la construction des forts de la Meuse et la campagne de presse française sur le prétendu traité germano-belge ont contribué à faire naître des inquiétudes du côté français concernant la germanophilie présumée de Léopold II et d'une partie de son Gouvernement¹. Sur le plan stratégique, la crise et ses prolongements ont vraisemblablement réveillé l'intérêt de la France pour sa frontière du Nord. Le 30 novembre 1887, le commandant Devaureix du 3^e Bureau de l'EMGA (en charge des opérations) remet une « Etude sur la marche possible d'une armée allemande par le Luxembourg »². L'auteur y envisage en réalité deux itinéraires possibles par la Belgique : soit un mouvement ample prévoyant la traversée de la Meuse pour se diriger vers la trouée de l'Oise ; soit un mouvement tournant plus court dans le Luxembourg. L'auteur conclut rapidement que ce deuxième mouvement est le plus probable parce qu'il permet d'éviter à l'armée allemande d'étirer ses lignes de communication à travers la Belgique. Les têtes de lignes allemandes trop éloignées de leur base d'opération risqueraient d'être soumises sur leurs arrières à un retour offensif des Français dans le Luxembourg. En outre, l'armée allemande traverserait cette région à l'abri de la ligne de la Meuse belge dont elle ferait « surveiller et au besoin sauter les ponts (...) de Liège à Givet ». Devaureix estime que les troupes allemandes « ne se serviraient pour ainsi dire pas des routes de terre, qui, dans cette contrée pauvre et montueuse ne leur permettraient que des marches lentes et très difficiles ». L'utilisation des voies de chemins de fer est donc incontournable. A la frontière méridionale du théâtre des opérations, Devaureix pointe du doigt la ligne Cologne – Trèves – Thionville que les Allemands utilisent déjà abondamment puisqu'elle leur appartient. A la frontière septentrionale, il écarte en revanche la ligne belge de la Meuse Liège – Namur qu'il juge trop exposée à un retour offensif puisqu'elle longe en grande partie la rive gauche de la Meuse. Mais, signale Devaureix, une

¹ GUILLEN (P.), *La crise franco-allemande de 1886-1887 et les relations franco-belges*, in *Les relations franco-belges de 1830 à 1934*. Actes du colloque de Metz, 15 et 16 novembre 1974, Metz, 1975, p. 87-96.

² SHD/DAT, 7N 1812, DEVAUREIX (commandant), *Etude sur la marche possible d'une armée allemande par le Luxembourg, et sur les dispositions à prendre, d'après les données de la concentration française en vue de parer à cette éventualité*, 30 novembre 1887.

fois ces deux lignes considérées, il reste encore dans le Luxembourg deux bonnes lignes à simple voie : la ligne Aix-la-Chapelle – Pepinster – Ettelbrück – Longuyon et la ligne Aix-la-Chapelle – Angleur – Virton – Montmédy¹.

Le 19 octobre 1888, une nouvelle étude est réalisée par le 3^e Bureau adressée au général Billot (22 décembre 1888) et au général Saussier (5 février 1889), tous deux membres du Conseil supérieur de la Guerre. Cette deuxième étude met d'avantage l'accent sur la trouée de l'Oise et l'axe d'opérations que constitue la voie ferrée de Cologne à Paris par Namur et La Fère². En vérité, ces deux études très rapprochées du 3^e Bureau sont purement informatives. A l'instar du 2^e Bureau (renseignements), le 3^e Bureau considère qu'il est peu probable que l'Allemagne se risque à entreprendre une traversée du territoire belge même si le passage est aujourd'hui techniquement possible. Pourquoi ? Premièrement en raison de la garantie anglaise qui plane toujours au-dessus de la Belgique. Deuxièmement en raison du facteur temps : l'Etat-major allemand est dans l'impossibilité de concentrer ses forces aussi rapidement sur la frontière du Nord que sur celle de l'Est. Il perdrait un temps précieux en traversant la Belgique. Le 3^e Bureau ne souhaite donc pas remettre en cause fondamentalement le plan français mais appelle néanmoins à des mesures de prudence³.

Suite à ce climat de défiance alimenté par la presse boulangiste, suite à la transmission des deux études susmentionnées réalisées par le 3^e Bureau concernant un éventuel passage des Allemands par la Belgique, le général Saussier, gouverneur militaire de Paris et membre du Conseil supérieur de la Guerre, décide de s'investir personnellement dans la question stratégique belge. Du 25 au 28 juin 1889, il effectue un voyage d'étude d'Hirson à Bruxelles en passant par les places de Liège, Namur et Anvers. Il désire vérifier l'efficacité du système défensif belge et par la même occasion statuer sur le sort des vieux forts français d'Hirson et Charlemont. Saussier conclut après son voyage que les nouveaux forts créés par la Belgique sur la Meuse rempliront bien le rôle de « barrière » tel qu'annoncé par le général Brialmont. Ils retarderaient indéniablement des troupes allemandes. Le général affirme néanmoins par prudence qu'il faut conserver Hirson parce qu'il couvre la mobilisation et la concentration de

¹ *Ibidem.*

² *Note relative au cas de violation, par l'Allemagne de la neutralité belge* (Note définitive datée du 19 octobre 1888. Sur la note au brouillon figure le nom du Capitaine de Castello), SHD/DAT, 7N 1812.

³ SHD/DAT, 7N 1812, Voyage d'étude du Général SAUSSIÉ : *Renseignements relatifs à un voyage d'étude (Frontière du Nord et Belgique)*. Note n° 1 : *Note relative à la violation de la neutralité belge par l'Allemagne (Degré de Probabilité - Mesures à prendre)*, Paris, le 20 mars 1889 ; PEDRONCINI (Guy), *Influence de la neutralité belge et luxembourgeoise sur la stratégie française : le plan XVII*, in *Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, Metz, 1978, p. 186-187.

l'armée française en cas de violation de la neutralité belge. « Il en est de même pour le fort de Charlemont (à Givet) non seulement pour ses propriétés défensives mais encore à cause du rôle qu'il serait appelé à jouer dans le cas d'une offensive française dirigée après une victoire dans l'Est »¹. Le général Saussier ne s'embarrasse guère de la neutralité belge lorsqu'il s'agit de remporter une victoire décisive sur l'Allemagne. Cependant, dans l'esprit du général, il s'agit uniquement de mesures de précautions qui ne justifient absolument pas un changement du plan de mobilisation français. Quand bien même une alliance secrète existerait, la traversée du territoire belge serait une erreur de la part de l'Allemagne : « Même dans l'hypothèse, absolument invraisemblable, d'un traité secret laissant à l'Allemagne la libre disposition des chemins de fer belges et hollandais, l'armée allemande chargée de faire une diversion par la Belgique ne pourrait atteindre l'aile gauche de nos armées, qu'après que la question aurait été réglée dans l'Est »². Le général Saussier s'appuie entre autres sur une note de novembre 1888 qui étudie le réseau ferroviaire belgo-néerlandais dans la perspective d'une concentration allemande sur le front Mons – Namur. Malgré sa densité, le réseau ferroviaire belgo-néerlandais comporte essentiellement des lignes à simple voie non aménagées pour le transport des troupes³. Le 3^e Bureau conclut lui-même qu'« à cause de l'insuffisance des réseaux belges et néerlandais, l'Allemagne si elle voulait diriger son attaque principale par la Belgique, ne pourrait, même avec la libre disposition de ces réseaux, amener le gros de ses forces sur notre frontière du Nord que par étapes. Les dix jours de marche nécessaires pour traverser la Belgique feraient perdre aux armées allemandes le bénéfice de cette avance : il n'est d'ailleurs guère admissible qu'en portant le gros de ses forces au Nord, l'Allemagne laisse l'Alsace-Lorraine exposée à nos attaques. (...) La seule hypothèse, méritant d'être discutée, est celle d'une simple diversion faite à travers la Belgique par une armée allemande détachée de la masse principale opérant dans l'Est »⁴. Cette note conforte Saussier dans ses conclusions qu'ils livrent le 27 juillet 1889 au ministre de la Guerre⁵.

¹ SHD/DAT, 7N 1812, général SAUSSIÉ : *Notes sur un voyage d'étude (Hirson-Namur-Liège-Anvers-Bruxelles) du 25 juin au 28 juin 1889.*

² *Ibidem.*

³ « A l'exception de la ligne Aix-la-Chapelle – Liège – Namur – Châtelet qui est à deux voies sur tout son parcours, les autres lignes du réseau Hollando-Belge empruntent des tronçons à une voie ; en outre aucune de ces lignes n'est aménagée en vue de grands transports de troupes (points de croisements, de rebroussements, pentes raides, courbes à petit rayon, etc.) » SHD/DAT, 7N 1812, Note n° 6 : *Etude des lignes hollando-belges au point de vue d'une concentration allemande sur la ligne Mons-Namur.*

⁴ Note n° 1 : *Note relative à la violation de la neutralité belge...*, *op.cit.*

⁵ SHD/DAT, 7N 1812, Saussier à de Freycinet, Paris, le 27 juillet 1889.

Le rapport Saussier n'incite guerre le CSG à modifier le plan X mis en œuvre en mai 1889¹. Au cours de l'année 1890, nous observons tout au plus un léger changement concernant la surveillance de la trouée du Luxembourg. Lors de la séance du CSG du 5 mai 1890, les 4^e et 5^e divisions de cavalerie reçoivent pour mission d'explorer entre le chemin de fer Verdun – Metz et la frontière belge, les directions générales de Metz, Thionville, Luxembourg et Arlon « pour découvrir les mouvements des troupes allemandes et s'opposer à toute tentative de la cavalerie ennemie sur la trouée de Stenay »². Selon le CSG, la concentration supposée de l'armée allemande reste néanmoins limitée à la frontière franco-allemande : « Les conditions de rapidité dans lesquelles s'exécuteront les transports stratégiques de son armée, donnent à l'Etat-major allemand toute sécurité pour pousser les têtes de colonne jusque sur la frontière ; par suite, son déploiement se fera vraisemblablement sur la ligne Thionville – Metz – Sarrebourg – Rothau – Colmar. Pour fixer les idées, on peut admettre que les armées allemandes formeront quatre masses, correspondant aux différentes zones de concentration déterminées par le réseau ferré »³.

Nous constatons d'emblée que l'étude du général Saussier et les notes sur lesquelles il se fonde sont passées complètement à côté des nouvelles voies créées dans l'Eifel et le Luxembourg puisqu'elle n'envisage que les lignes aboutissant à la ligne de front Mons-Namur au nord du sillon Sambre-et-Meuse⁴. En 1891, préoccupé par l'importance stratégique du massif des Ardennes, le général Jamont, commandant le 6^e corps d'armée et futur général en chef, confie l'étude de cette question à son officier d'ordonnance, le capitaine Harmel. Une fois réalisée, Jamont transmet l'étude au ministre de la Guerre le 27 mai 1891⁵. Harmel comble les lacunes des analyses stratégiques précédentes. Il conclut que l'infrastructure ferroviaire existant dans la région inhospitalière des Ardennes permettrait désormais aux troupes allemandes d'envisager des opérations à partir de l'Eifel, du Luxembourg et du Hunsrück, en complément du théâtre des opérations d'Alsace-Lorraine « fatalement trop étroit ». « Le plus important des trois facteurs qui ont modifié l'importance stratégique de la

¹ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 18-20.

² SHD/DAT, 1N 5, CSG, 5 mai 1890.

³ *Ibidem*.

⁴ « 1° Utrecht – Anvers – Termonde – Mons ; 2° Arnheim – Lierre – Malines – Bonne-Espérance ; 3° Venloo – Herenthals – Louvain – Piéton ; 4° Ruremonde – Diest – Tirlemont – Louvain – Marchiennes ; 5° Ruremonde – Maestricht – Saint-Trond – Charleroi ; 6° Aix-la-Chapelle – Liège – Namur – Châtelet ; 7° Maestricht – Liège – Landen – Namur ». [Note n° 6...*op.cit.*]

⁵ PEDRONCINI (Guy), *Influence de la neutralité belge et luxembourgeoise sur la stratégie française...*, p. 187.

région de l'Eifel est assurément la création des voies ferrées » indique le capitaine Harmel¹. Néanmoins, tout comme ses prédécesseurs, l'officier français pense que la première bataille à livrer est sur la frontière de l'Est : « Nous supposerons qu'une bataille heureuse gagnée en avant de Nancy a permis à l'Armée française de rejeter les Allemands sur la Sarre ». Dans cette hypothèse, poursuit Harmel, la Belgique devra être considérée comme un second théâtre d'opérations. En effet, en cas de victoire, les Français ne peuvent continuer leur mouvement vers Mayence ou Spire si « les troupes de réserve et de 2^e ligne » allemandes se trouvent sur les positions de Luxembourg – Sierk – Merzig « affluant par les voies ferrées de la Moselle, de la Kyll et de l'Eifel ». Cette position menacerait dangereusement la trouée du Tiercelet mais couvrirait aussi des corps d'opérations allemands qui opéreraient par la Belgique vers la trouée de Chimay. L'étude s'attarde notamment sur la ligne à double voie de Namur à Luxembourg par Marche – Neufchâteau – Arlon, qui assurerait parfaitement la liaison entre ces corps allemands, la position de Luxembourg et l'armée allemande de Lorraine. A nouveau, la solution proposée par le capitaine Harmel pour contrer cette manœuvre ne s'embarrasse guère de la neutralité belge :

« C'est alors qu'il pourrait être avantageux et même nécessaire de déboucher à notre tour par la trouée de Chimay pour nous porter sur Aix-la-Chapelle et menacer Cologne. Ce serait la manière la plus sûre et la plus rapide de faire tomber une résistance qui autrement, trouverait dans l'Eifel et le Hunsrück un terrain favorable à la guerre de chicane et de partisans. Il semble qu'à ce moment la violation de la neutralité belge aurait pour nous plus d'avantages que d'inconvénients (...) Vouloir l'enlever [le Hunsrück] de front serait une bien grosse besogne. Il tomberait au contraire de lui-même le jour où une armée Française menacerait Bonn et Cologne. Pour résister à la marche en avant d'une armée française de Belgique, les Allemands auront la ligne de l'Ourthe puis celle de l'Amblève, enfin celle de la Roer »².

En définitive, ces études nouvelles écornent très peu la doctrine stratégique française. Au Conseil supérieur de la Guerre, les hauts officiers répètent qu'il faut se garder contre toute diversion allemande visant à distraire les armées françaises de la frontière de l'Est. Néanmoins, sous l'influence du général de Miribel, qui rédige lui-même en 1891 une série de « notes relatives au cas de la violation de la neutralité belge »³, une variante au plan XI est adoptée qui envisage l'hypothèse de la violation de la neutralité belge par des forces secondaires destinées à tourner l'aile gauche du dispositif français par les trouées de Stenay et

¹ SHD/DAT, 7N 1812, HARMEL (Capitaine), *Etude sur le massif des Ardennes : Ardenne – Eifel – Hunsrück* (IVe partie : Conclusions).

² *Ibidem*.

³ SHD/DAT 7N 1812, *Notes relatives au cas de la violation de la neutralité Belge*, Papiers du Général de Miribel (1891).

de Chimay. Les notes du général de Miribel de 1891 sont extrêmement brouillonnes. Elles mériteraient un long travail d'édition pour déterminer avec soin les considérations qui ont incité de Miribel à préparer cette variante. Au début du dossier, le général français justifie sa démarche de la façon suivante :

« Les événements qui ont eu lieu, il y a bien peu de temps, en Belgique, nous ont mené à deux doigts d'une guerre qui n'aurait débuté qu'après l'installation d'un, de deux ou même de trois corps allemands. Le théâtre d'opérations se serait trouvé modifié de ce chef. (...) Nous avons donc été amenés à préparer un projet de variante au Plan XI pour parer à ces événements imprévus (...) mais chaque fois qu'on improvise, on s'aperçoit qu'il vaut mieux prévoir. Nous avons donc été amenés à prévoir une variante du Plan XI et à la soumettre au Conseil »¹.

Le général de Miribel fait-il allusion ici à la crise de 1887 ? Ses conseils sont en tous les cas écoutés par le CSG. Une variante n° III du plan XI est mise en vigueur le 23 janvier 1892. Elle change les rôles des 4^e, 5^e et 7^e armées. La 7^e armée remplace la 5^e armée comme réserve générale. La 5^e armée remplace la 4^e armée et vient barrer la trouée de Stenay dans la zone de Bar-le-Duc, Ste Menehould. Ces changements permettent à la 4^e armée de se concentrer au nord face à la Belgique dans la zone de Guise, Hirson, Reims. La première division de cavalerie couvre le dispositif à Maubeuge tandis que deux divisions d'infanterie occupent les positions d'Avesnes et Le Quesnoy².

La couverture éventuelle de la frontière Nord par la 4^e armée ne disparaît pas complètement des plans suivants (XII à XV). Elle est maintenue à l'identique en tant que « variante » officielle dans le plan XII appliqué le 15 février 1893. Dans ce plan, il reste néanmoins entendu que la décision sera recherchée en Lorraine³. Il appert en effet que la « variante belge » est considérée comme une hypothèse d'intérêt secondaire, à adopter dans le cas peu vraisemblable d'un passage des troupes allemandes à travers la Belgique. L'adoption des « variantes » dans le plan français ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. Le 4 avril 1892, le général Saussier fait ressortir au CSG que plus il y aura de variantes préparées, plus il sera difficile de prendre une résolution au moment crucial⁴. En février 1894, lors des discussions

¹ SHD/DAT 7N 1812, *Notes relatives au cas de la violation de la neutralité Belge*, Papiers du Général de Miribel (1891).

² SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 12 ; *Les armées françaises...*, p. 22.

³ SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 16 ; *Les armées françaises...*, p. 23-24..

⁴ *Les armées françaises...*, p. 22.

relatives à l'établissement du plan XIII, le Conseil Supérieur de la Guerre critique désormais ouvertement l'utilité du maintien d'une variante avec transport spécial vers le nord pour le cas de la violation de la neutralité belge ou vers le sud pour la Suisse. Il estime que les Allemands ne peuvent pénétrer en France à l'ouest de la Meuse ou aborder la Meuse au nord de Stenay avant le dix-huitième jour. Or, sur ces entrefaites, la 4^e armée française a largement le temps de se porter au devant de l'aile marchante allemande sur un front Guise – Hirson – Reithel sur lequel elle se trouverait à partir du dixième jour, bien avant l'arrivée des troupes ennemies. Le schéma est toujours le même pour l'Etat-major français : le meilleur moyen d'empêcher l'adversaire de pénétrer en Belgique, c'est d'être plus fort que lui sur la Moselle¹.

Le plan XIII est mis en application l'année suivante et approuvé par le Conseil Supérieur de la Guerre lors des séances des 20, 25 mars et 13 juillet 1895². Cinq hypothèses possibles d'attaque allemande sont envisagées lors de la séance du 20 mars 1895. Aucune ne concerne la violation de la neutralité belge. L'hypothèse d'une traversée du territoire belge est uniquement évoquée en fin de réunion. Elle est alors mise sur un pied d'égalité avec la violation de la neutralité suisse. Elle est considérée comme un objet d'étude anecdotique, envisagé pour être complet tout en spécifiant bien qu'aucun des membres du Conseil n'y croit³. Les variantes belges et suisses sont finalement abandonnées car on estime que le plan XIII se suffit à lui-même⁴. En cas de violation de la neutralité belge : « Les divisions de réserve et brigades territoriales des 1^e et 2^e régions seraient maintenues dans le nord et concentrées vers Maubeuge, Hirson. Au besoin, la 4^e armée (en totalité ou en partie) serait poussée sur la ligne Guise, Hirson, Reithel et remplacée dans sa zone par la 9^e armée »⁵. Beaucoup d'auteurs commentent à posteriori ces faits comme le signe d'une négligence de la part de l'Etat-major français⁶. Cependant, si on confronte ces considérations sur un passage par la Belgique avec les réflexions de Schlieffen à la même époque, on constate effectivement

¹ Séance du Conseil Supérieur de la Guerre, 5 février 1894, citée d'après GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique*, dans *Revue historique de l'armée*, V-1, 1949, p.21.

² GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique...*, p.21.

³ SHD/DAT, 1N 6, CSG, 20 mars 1895.

⁴ *Les armées françaises...*, p. 25.

⁵ SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 19.

⁶ GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique*, dans *Revue historique de l'armée*, V-1, 1949, p. 17-37 ; TANNENBAUM (Jan Karl), *French estimates of German plans*, in MAY (Ernest) (dir.), *Knowing one's enemies: Intelligence assessment before the two world war*, Princeton University Press, New Jersey, 1984, p. 150-171 ; ORTHOLAN (H.), *Le général Séré de Rivières, le Vauban de la revanche*, Paris, Bernard Giovanngeli éditeur, 2003.

que le chef de l'Etat-major allemand considère la traversée de la Belgique comme dangereuse, précisément à cause de la position de flanc de l'armée française sur la Moselle¹.

Dans le plan XIV mis en œuvre en avril 1898, la volonté du CSG a été de préparer un plan unique, « exécutoire dans toutes les éventualités »². A l'instar du plan précédent, le CSG estime qu'en cas de violation des pays neutres voisins, les mouvements de l'armée peuvent être exécutés après la première phase de concentration. Les débarquements des divisions de réserve d'aile pourront être modifiés à la dernière minute et renforcés au besoin par une partie des armées d'aile. Ces divisions contiendront « les avant-gardes ennemies jusqu'à ce qu'une décision ait pu être prise en Lorraine »³. En 1899, suite à l'incident de Fachoda et à la tension franco-anglaise, le plan XIV est légèrement modifié. Cette modification ne semble pas avoir remis en question les faibles précautions prises à l'égard du territoire belge⁴. Cependant, par précaution, une étude est réalisée au 2^e Bureau en janvier 1899 sur « l'attitude probable de la Belgique en cas d'un conflit entre l'Angleterre et la France »⁵. Cette étude conclut que la Belgique ne laissera débarquer l'armée anglaise à Anvers et dans ses ports que si l'Allemagne s'allie avec l'Angleterre, ce qui est très peu vraisemblable :

« L'attitude de la Belgique en cas d'un conflit anglo-français dépend entièrement de celle de l'Allemagne. Dans l'hypothèse actuellement très peu vraisemblable [souligné dans le texte] d'une alliance anglo-allemande entraînant la coopération de la Belgique, il est possible que le 16^e jour à partir de la date de la conclusion de l'alliance, une armée coalisée [illisible] de 178.000 Anglais, Allemands et Belges, et comprenant 3 divisions de cavalerie et 4 corps d'armée, soit rassemblée dans la zone Chimay – Mariembourg – Charleroi – Thuin »⁶.

Ce désintérêt pour la Belgique dans le plan français s'accompagne à la même époque de coupes sombres dans les défenses de la frontière Nord. Le phénomène est accentué par la volonté du département de la Guerre de rationaliser les dépenses. En avril 1899, le général directeur du Génie attire l'attention du ministre de la Guerre de Freycinet sur les disparités des

¹ Voir infra notre chapitre sur le plan allemand et la Belgique.

² *Les armées françaises...*, p. 27.

³ Extrait d'une note du 3^e Bureau au sujet de l'établissement d'un nouveau plan, 13 mai 1897, cité d'après *Les armées françaises...*, p. 28.

⁴ *Les armées françaises...*, p. 29 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 21.

⁵ SHD/DAT, 7N 1168, « Note sur l'attitude probable de la Belgique en cas d'un conflit entre l'Angleterre et la France », janvier 1899, 1 croquis joint.

⁶ *Ibidem*. Une carte du dispositif éventuel des armées anglaise, belge et allemande à la lisière de la frontière française accompagne l'étude. Nous reproduisons cette carte dans notre corpus de cartes au chapitre correspondant.

travaux exécutés dans toute la France. Cette démarche entraîne la création de la Haute Commission des Places fortes (HCPF), groupe de travail constitué surtout de membres du Conseil Supérieur de la Guerre, présidé par le généralissime désigné avec comme secrétaire le directeur du Génie. La HCPF est chargée d'adapter l'évolution des places aux nécessités des plans de concentration successifs¹. Etant donné, l'absence d'intérêt pour la Belgique dans le plan de déploiement français, les projets de déclassement se multiplient sur la frontière nord². Sont spécifiquement visés à cette époque Gravelines, Condé-sur-l'Escaut, Le Quesnoy, Péronne, Laon, La Fère, Longwy et l'enceinte de Lille³. Le rôle de cette dernière place est complètement déconsidéré dans une étude réalisée par le Génie français en 1899 :

« (...) la considération de mettre à l'abri les richesses de la ville ne justifie pas l'existence de la place forte. En effet, dans le secteur réputé d'attaque, se trouvent les deux importantes cités de Roubaix et Tourcoing aussi riches que Lille et qu'il conviendrait dans cet état d'idées, d'englober dans son périmètre. Comme barrage sur les voies ferrées, la place n'aurait qu'un rôle secondaire, car elle est contournée à l'est et à l'ouest par de nombreuses voies traversant librement la frontière. Lille, ne répond, en somme, à aucune utilité ; il convient donc de renoncer à l'améliorer et de déclasser son enceinte »⁴.

Le Conseil Supérieur de la Guerre du 6 février 1899 propose de verser Maubeuge et Montmédy dans les places de seconde classe, c'est-à-dire que ces places seraient entretenues sans améliorations substantielles en rapport avec les progrès de l'artillerie mais conserveraient néanmoins leur armement en raison du rôle éventuel qu'elles pourraient encore jouer en cas de guerre⁵. Le projet de loi du 24 février 1899 envisage également le déclassement en troisième catégorie d'ouvrages récents comme ceux de la position de Valenciennes (Curgies, Flines, Maulde). Ceci indique bien le peu crédit que l'on accorde désormais à l'hypothèse

¹ TRUTMANN (P.), *La Barrière de fer...*, p. 46-59.

² Le déclassement des forts de la frontière du Nord occupe plusieurs séances du Conseil Supérieur de la Guerre. Au cours de la séance du 10 avril 1899 sont posés sur la table des négociations les dossiers suivants : déclassement de l'enceinte de Lille ; déclassement de Condé sur l'Escaut ; déclassement du Quesnoy, déclassement de Péronne ; déclassement de l'enceinte de La Fère ; déclassement du fort de Charlemont ; déclassement de Longwy [SHD/DAT, 1N 8, CSG, 6 février 1899 ; 10 avril 1899 ; 26 novembre 1900]. Sur le maintien ou le déclassement de ces places fortes, voir notre chapitre précédent « La Barrière du Nord de Séré de Rivières a-t-elle été construite ? ». Un document peu exploité par l'historiographie est présent dans le dossier SHD/DAT, 7N 1812, « Dossier (SECRET). Système défensif de la Région du Nord ». Une note au crayon sur la couverture cartonnée : « Ce document doit remonter à 1899 ». Le « dossier secret » expose toutes les considérations qui justifient le déclassement d'un grand nombre de places françaises à l'aune du plan de déploiement.

³ DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire, genèse et évolution de la place forte*, Salomé, chez l'auteur, 2004, p. 13.

⁴ DEPRET (Julien), *Lille et ses forts, une forteresse méconnue de la IIIe République (1872-1914)*, Salomé, chez l'auteur, 2008, p. 17 ; sur l'évolution de la place de Lille jusqu'en 1914, voir SHD/DAT, 7N 1815.

⁵ SHD/DAT, 1N 8, CSG, 6 février 1899 ; DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...* p. 13 ; sur l'évolution de la place de Maubeuge jusqu'en 1914, voir SHD/DAT, 7N 1816.

d'un franchissement de la frontière dans ce secteur. Un pareil déclassement signifie purement et simplement la fin de toute forme d'entretien et le départ à court terme de la garnison. L'ancien collaborateur de Séré de Rivières le général Béziat parvient de justesse à sauver Maubeuge du déclassement. Le 20 mars 1899, dans une lettre ouverte au ministre de la Guerre Charles de Freycinet, il écrit « qu'avec notre tendance persistante à réduire nos défenses du Nord, la violation de la neutralité belge n'est plus seulement rationnelle, elle devient fatale »¹. Dans le même ordre d'idées, l'expertise du général Brialmont est invoquée à la tribune le 25 mai 1900 par le sénateur français de Monfort : « la violation de la neutralité de la Belgique était probable autrefois ; l'abandon du Nord de la France la rend aujourd'hui certaine »².

La disparition des anciennes forteresses, dont beaucoup ont été élevées du temps de Vauban, ne se fait pas sans mal car elle revêt un aspect symbolique dans l'opinion publique française. Elle provoque dans son sillage une violente campagne de presse appuyée par certains députés et sénateurs des villes du nord. Cette campagne s'inscrit nettement dans le prolongement de la campagne initiée quelques années auparavant dans la presse boulangiste sur le danger d'un passage allemand à travers la Belgique. Elle donne l'occasion aux publicistes et aux écrivains militaires de ressusciter tous les arguments stratégiques concernant la traversée probable de la Belgique en direction du ventre mou de la frontière française, la trouée de l'Oise³. Le lobbying actif des villes du Nord finit par porter ses fruits. Le projet de déclassement est retiré par un décret du ministre de la Guerre le général Gallifet le 14 mai 1900, quelques jours avant sa démission et son remplacement par le général André⁴. Toutefois, le triomphe des partisans de la Barrière du Nord est de courte durée et le démantèlement des forteresses de Vauban semble à terme irréversible en raison des opinions bien arrêtées du Conseil Supérieur de la Guerre. La majorité des membres du CSG est convaincue du bien fondé des réformes. Au cours de la séance du 26 novembre 1900 présidée par le général André, plusieurs membres s'emploient à contrer point par point les objections du sénateur de Montfort au

¹ Cité d'après ENGERAND (F.), *Le secret de la frontière...*, p. 397 ; ORTHOLAN (Henri), *Le général Séré de Rivières...*, p. 506 ; DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...* p. 13.

² *Journal officiel*, Sénat, le 25 mai 1900, propos du sénateur de Montfort, cités d'après DEPRET (Julien), *Lille et ses forts...*, p. 7.

³ HUMBERT (G.) (Colonel), *La prochaine guerre, victoire ou défaite*, Paris, Librairie militaire, 1900 [ouvrage commenté dans *La Belgique militaire*, 4 mars 1900, p.407-408] ; VOULQUIN (G.) (Délégué de l'Union des sociétés de tir de France), *Frontières françaises, forts, camps retranchés*, Partie I : *Frontières du Nord et de l'Est ; Positions de seconde ligne ; Camp retranché de Paris*, Paris, Larousse, 1908-1909. Voir l'introduction du député Pierre Baudin ;

⁴ DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...* p. 13.

démantèlement : « Les Places du Nord ont, il est vrai, sauvé la France, mais c'était sous Louis XIV... »¹.

Après avoir visité Lille, le général André s'oriente finalement vers un compromis entre l'expertise militaire et les pressions de la société civile. La loi du 6 juillet 1901 sauvegarde pour un temps la défense de la grande cité industrielle des Flandres françaises mais se prononce en revanche pour le déclassement de Condé-sur- l'Escaut, du Quesnoy et de Péronne². La campagne de presse pour sauver ce qui reste de la Barrière de Nord sera encore réactivée une dernière fois à l'occasion du débat sur la loi de déclassement du 17 juillet 1912 qui inclut Laon, La Fère, Condé-sur-Aisne et Hirson dans les places à démanteler³. A cette occasion, Lille parvient encore à obtenir un sursis de deux ans. Son déclassement est toutefois signé le 1^{er} août 1914 en pleins préparatifs de guerre. En raison de sa position excentrée loin du dispositif de concentration français, la place est jugée inutile et trop faible pour assurer seule sa défense⁴. Au moment de l'offensive allemande en août 1914, seules les places de Dunkerque, Maubeuge, Givet, Montmédy et Longwy sont encore en activité.

L'obsolescence de la Barrière du Nord devant les progrès de l'artillerie est un puissant facteur qui contribue à activer son démantèlement. Il faudrait des travaux trop coûteux pour rénover l'antique système tandis que les budgets militaires sont vampirisés par la Barrière de l'Est. Mais ce n'est pas l'unique argument, beaucoup d'anciens pôles défensifs de la frontière Nord tiraient jadis leur force des inondations tendues en temps de guerre. Or, le principe même des inondations est de plus en plus critiqué. Le mémoire réalisé par Séré de Rivières au printemps

¹ SHD/DAT, 1N 8, CSG, 26 novembre 1900.

² DEPRET (Julien), *Maubeuge, la militaire...* p. 13.

³ ORTHOLAN (Henri), *Le général Séré de Rivières...*, p. 506. Parmi les ouvrages les plus significatifs de cette deuxième campagne contre le démantèlement des forteresses du Nord figurent les ouvrages suivants : MAITROT (C.-A.), *L'offensive allemande par la Belgique. Une modification nécessaire dans la concentration*, Paris, 1911. Extrait de *Le Correspondant*, 1er septembre 1911, n° 1175, p. 833-862 ; ID., *Nos frontières de l'Est et du Nord. Le service de deux ans et sa répercussion sur leur défense*, Paris ; Nancy, Berger-Levrault, 1912. 8 cartes et 8 croquis [cet ouvrage regroupe tous les articles du Général Maitrot parus dans *Le Correspondant*]; HERMENT (Gabriel, Jean), général, *L'état des forteresses belges et sa répercussion sur la défense de notre frontière du Nord*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1913, plan, cartes, 131 p ; ID., *Considérations sur la frontière du Nord*, Paris, Chapelot, 1913 ; POIRIER (Jules), *La Belgique devant une guerre franco-allemande*, Paris, L. Fournier, 1913, 396 p. [ouvrage commenté dans *La Belgique militaire*, 16 mars 1913, p.318-319]. Un ouvrage complet paru peu de temps avant le déclenchement du conflit dresse un compte-rendu très complet de tous les ouvrages parus depuis 1870 concernant la nécessité de défendre la Frontière Nord : LECOMTE (Maxime), lieutenant-colonel breveté et LEVI (Camille), ancien vice-président du Sénat, ancien officier de l'armée du Nord, *Neutralité belge et invasion allemande*, Paris, Lavauzelle, 1914, V-608 p., cartes. L'ouvrage est commenté dans *La Belgique militaire*, 3 mai 1914, p.524-526.

⁴ Sur le démantèlement controversé de Lille, DEPRET (Julien), *Lille et ses forts, une forteresse méconnue de la IIIe République (1872-1914)*, Salomé, chez l'auteur, 2008, p. 17-21. Voir aussi le dossier SHD/DAT, 7N 1815.

1876 minorait déjà le rôle des inondations. Si l'ingénieur militaire continuait à leur reconnaître une certaine valeur au point de vue de la défensive, il excluait cependant de concentrer une armée française dans une région couverte par les inondations, par exemple au sein du quadrilatère formé par les inondations de la Scarpe, de l'Escaut et de la Sensée, entre Lille et Valenciennes. En effet, le général français notait qu'une telle option stratégique cumule deux défauts majeurs : elle suppose que les inondations soient tendues plus rapidement que par le passé pour répondre aux standards modernes de la mobilisation allemande – or accélérer le débit des eaux est techniquement impossible – et elle suppose paradoxalement que ces inondations bien utiles pour la défensive, n'entravent pas pour autant les manœuvres de l'armée française si elle désire prendre l'offensive contre l'assaillant¹.

Au cours des années 1890, de nouvelles études ont été réalisées sur le rôle défensif des inondations de la frontière Nord². Ces études très critiques aboutissent à la constitution d'une commission spéciale chargée d'enquêter sur le sujet « en raison des inconvénients que les inondations défensives jusqu'ici admises dans la région du Nord pouvaient présenter tant au point de vue de l'exécution des transports de ravitaillement par eau qu'à celui de l'exploitation des mines et de la salubrité publique »³. L'enquête est consignée dans un rapport du 30 décembre 1898. Ce dernier rapport obtient l'approbation du ministre de la Guerre car il simplifie dans une large mesure les inondations prévues jusqu'alors. Le 26 juin 1899, le général Galliffet communique le résultat de cette « commission des inondations » au commandant du 1^{er} corps d'armée de Lille. Dans la région de Dunkerque sont conservés : pour le corps de place, les retenues d'eau nécessaires pour couvrir les abords immédiats et remplir les fossés ; pour les inondations extérieures, huit bassins, dont deux entre Calais et l'Aa, formeraient une ligne d'eau interrompue et six entre l'Aa et la frontière belge

¹ SERE DE RIVIERES (général), *Rapport sur l'organisation de la frontière du Nord*, juin 1876, SHD/DAT, 7N 1812

² « ...Conformément aux prescriptions de votre lettre confidentielle, 1^e section, du 24 avril dernier, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointes, les études qui ont été rédigées par les Directeurs du Génie de Lille, Dunkerque et Maubeuge, au sujet des inondations de la région du Nord et dont le détail est donné dans le bordereau annexé à la présente lettre », Général Bouvier, commandant le Génie de la 1^{ère} Région à Monsieur le Général commandant le 1^{er} corps d'armée à Lille, le 19 janvier 1892, voir pièces jointes. Il faut encore citer les études suivantes : Plans défensifs de Dunkerque et de Calais, 1894, annexes : inondations défensives ; VIGNAL (Capitaine), officier d'ordonnance de M. le Général Commandant la 1^{ère} division d'infanterie. *Reconnaissance des inondations de la Scarpe*, 1897 ; *Rapport du lieutenant Colonel-Blanche, chef d'Etat-major du Gouvernement de la place forte de Maubeuge, sur les inondations défensives de l'Escaut de Rodignies à Valenciennes*, le 9 août 1897 ; *Reconnaissance de la Lys, de la Melde, de la Laquette, de la Clarence et de la Laye au point de vue de la possibilité de faire contribuer cette rivière à la tendue des inondations de la région Dunkerque-Calais*, le 10 août 1897 ; *Historique des inondations défensives tendues autour de Dunkerque à diverses époques*, Dunkerque, le 15 avril 1898 ; Toutes ces études sont reprises dans un dossier intitulé « Travaux et études sur la question des inondations défensives à réaliser pour la protection de la frontière du Nord de la France », SHD/DAT, 7N 1813

³ SHD/DAT 7N 1813, Galliffet à M. le Général Commandant le 1^{er} corps d'armée à Lille, Paris, le 26 juin 1899.

constitueraient une ligne d'eau continue. En raison des dégâts causés par l'eau de mer, on renoncera à prévoir des inondations par ce moyen, sauf pour celles qui assurent la défense immédiate du corps de place. A Lille, on maintiendra l'inondation des fossés du corps de place et celle du ruisseau de la Marcq. En revanche, on réduira l'inondation de la Deule à la partie comprise entre Don et Wavrin, en ayant soin de ne pas interrompre la navigation de cette rivière. Les inondations du Quesnoy ne seront pas modifiées. A Maubeuge, on se bornera, au début de la mobilisation à inonder les fossés du corps de place et à préparer l'inondation prévue sur la Sambre, « sous réserve de ne tendre cette inondation que lorsque les éventualités de défense en feront reconnaître l'utilité ». Enfin, les inondations entre Lille et Maubeuge seront limitées à celles qu'on peut tendre en aval de l'écluse de Saint-Amand sur la Scarpe et de l'écluse de la Folie sur l'Escaut¹. A nouveau, il ne s'agit que d'un sursis temporaire avant une disparition quasi complète du principe des inondations. Signe que les inondations ont fait leur temps, Condé sur l'Escaut situé à quelques kilomètres de la frontière belge, commandant 27 écluses situées en aval de la Folie, est déclassé définitivement en 1901².

2. Les cris d'alarme du Deuxième Bureau : l'épisode du Vengeur

Jusqu'au plan XV mis en œuvre à partir de mars 1903, le Troisième Bureau de l'Etat-major continuait à se référer largement à l'opinion du Général Saussier formulée en 1889 après son voyage d'étude en Belgique, selon laquelle l'armée allemande chargée de faire diversion par la Belgique ne pourrait atteindre l'aile gauche des armées françaises qu'après que la question aurait été réglée dans l'est. Dans tous les cas, la violation de la neutralité belge par l'Allemagne serait une faute dont il serait facile de profiter pour s'assurer la supériorité sur le théâtre décisif des opérations³. Le 2^e Bureau n'avait cependant pas ménagé ses efforts au cours des dernières années pour prouver, notamment à l'aide des reconnaissances faites en Belgique et des documents transmis par les attachés militaires français à Bruxelles, la faisabilité d'un passage allemand par la Belgique⁴. De même la ferme volonté belge de se défendre systématiquement contre le premier agresseur était sujette à caution dans le milieu

¹ *Ibidem*. L'Ecluse de la Folie est située à hauteur de Bruay sur l'Escaut. En 1878, on projetait d'y construire une batterie qui aurait fait partie d'une demi-ceinture d'ouvrages détachés à l'est de Valenciennes. *Folie (redoute de la)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 188.

² *Condé-sur-l'Escaut (place de)*, in *Index de la Fortification française...*, p. 116.

³ PEDRONCINI (Guy), *Influence de la neutralité belge et luxembourgeoise*, p.187.

⁴ SHD/DAT, 7N 1168, « Etude sur le rôle éventuel de la Belgique dans le cas d'un conflit franco-allemand », mars 1898 ; dans la même boîte « Etude d'une opération allemande par la Belgique. Exemplaire portant la mention suivante : « Monsieur le Général Chef d'état-major de l'armée » [ca 1900-1901].

des renseignements français¹. Mais ces études, à supposer qu'elles aient eu l'objectif ambitieux de modifier les conceptions du Conseil Supérieur de la Guerre, étaient restées sans conséquences sur le plan français.

A partir de janvier 1904, les rapports du Deuxième Bureau de l'Etat-major ont commencé à se faire plus pressants, c'est-à-dire juste au moment où la question des nouvelles liaisons ferroviaires germano-belges commençait à défrayer la chronique en Belgique. Les 6 et 15 janvier 1904, le Deuxième Bureau avait reçu communication par un étrange indicateur allemand des cartes figurant les emplacements de concentration occupés par les grandes unités de l'armée allemande, à la date, variable pour chacune d'elles où elles sont susceptibles d'entamer les opérations. Ces cartes étaient accompagnées d'un commentaire de l'agent qui les avait livrées. Les renseignements ainsi obtenus faisaient prévoir un mouvement débordant exécuté, à travers la Belgique, par une masse allemande, concentrée autour d'Aix-la-Chapelle. Le traître allemand affirmait agir par soif de vengeance et il signait au bas de ses lettres « Le Vengeur ». La nature des renseignements fournis démontrait que ce dernier était sans doute un officier de l'armée allemande et il prétendait lui-même être attaché au Grand Etat-major (il aurait produit des documents tendant à confirmer ce statut). Cependant, la manière dont se déroulaient les entrevues incita les agents des services de renseignements français à la plus grande prudence, comme du reste les historiens qui relatèrent le fait par la suite. En effet, le « Vengeur » donnant rendez-vous successivement à ses interlocuteurs dans des hôtels de Liège, Paris et Nice, emmaillotait complètement son visage de sorte, que seule une moustache prussienne dépassait de cette masse de bandages comme s'il sortait d'une opération chirurgicale. Les plans fournis révélaient donc l'intention allemande de violer la neutralité belge. C'est pourquoi, à la suite des révélations du diplomate français Maurice Paléologue dans l'entre-deux-guerres, certains commentateurs de l'affaire du « Vengeur » n'ont pas hésité à établir par la suite un parallèle entre les renseignements fournis et le « Plan Schlieffen ». En l'occurrence, il ne pouvait s'agir du « Plan Schlieffen » en lui-même puisque le *Denkschrift* du comte von Schlieffen ne fut rédigé qu'entre décembre 1905 et février 1906².

¹ SHD/DAT, 7N 1168, « Note sur l'attitude probable de la Belgique en cas de conflit entre la France et une autre puissance », mars 1901

² PALEOLOGUE (M.), *Un prélude à l'invasion de la Belgique. Le plan Schlieffen (1904)*, Paris, 1932, 173 p. ; PORCH (Douglas), *Histoire des services secrets français. T.1: De l'Affaire Dreyfus à la fin de la Seconde guerre mondiale*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 66-67 ; DDF, 2^e série, IV, doc. n° 200, p. 276-277, Gérard (Bruxelles) à Delcassé (Paris), 19 janvier 1904, voir note de bas de page ; GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique*, p. 21-25. Il reste intéressant de savoir si le fameux document se basait bien sur un document réel. Wolfgang Foerster, Président du Reichsarchiv, tente de répondre à la question à la suite de la parution de l'ouvrage de Paléologue : FOERSTER (W.), *Ist der deutsche Aufmarsch 1904 an die Franzosen verraten*

Malgré l'extrême réserve des services de renseignements français, l'affaire fut prise très au sérieux. Cas assez rare vu la « guerre des services », le Quai d'Orsay fut mis « au parfum ». Cela se passait le 25 avril 1904. Maurice Paléologue, à l'époque sous-directeur adjoint des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, se rendit chez le chef d'Etat-major général de l'Armée le général Pendézec qui l'avait prié de passer à son cabinet pour lui parler de l'alliance russe. Après avoir abordé divers sujets, Pendézec étale devant son interlocuteur une grande carte figurant la Belgique, les provinces rhénanes, le nord et l'est de la France. Il lui révèle alors les informations du « Vengeur » tout en lui réclamant la plus grande discrétion. Voici comment Paléologue résume l'exposé du Général :

« Dans le cas d'un conflit avec la France, l'Allemagne réduirait à 6 corps d'armée sa couverture du côté russe ; elle en masserait 36 sur sa frontière occidentale, ou, plus exactement, la valeur de 36 corps, car il n'y aurait que 26 corps en première ligne, le reste se composant de divisions de réserve. Ces 26 corps seraient répartis en 4 armées. Leur distribution géographique serait la suivante : une armée de 9 corps et 2 armées de 4 corps dans la région de la Moselle et de la Sarre, avec la vallée de la Meurthe comme objectif ; une armée de 9 corps dans la région d'Aix-la-Chapelle et de Malmédy avec la vallée de l'Oise comme objectif. Cette dernière passerait par Liège, Namur, Charleroi, Maubeuge, d'où, par Guise, Noyon et Compiègne, elle marcherait droit sur Paris, tandis que les trois autres armées, opérant vers la Meurthe, retiendraient contre elles toutes nos forces du Nord-Est »¹.

Le 11 novembre 1904, au cours d'une nouvelle entrevue avec le général, ce dernier lui révèle qu'un certain nombre d'indices matériels que le Service de renseignements français a recueillis dans la région de Crefeld, Cologne, Aix-la-Chapelle, Malmédy, Hellenthal et Saint-Vith s'adaptent exactement aux curieuses révélations du « Vengeur »². Ces deuxièmes révélations correspondent effectivement avec les archives du Deuxième Bureau³. Pour vérifier la faisabilité des renseignements du « Vengeur », plusieurs études ont été réalisées afin de confronter les renseignements sur la concentration allemande à la réalité des faits. Ces études

worden ? in *Berliner Monatshefte*, X, n° 11 (novembre 1932), p. 1053-1067. Une question subsidiaire à ce débat, s'il ne s'agit pas du plan allemand, s'agit-il éventuellement d'un *Kriegsspiel* contemporain de l'époque ? Ce n'est pas impossible.

¹ PALEOLOGUE (M.), *Un prélude à l'invasion de la Belgique...*, p. 23-24.

² *Idem*, p. 99.

³ Le Général Pendézec fait sans doute référence ici aux termes de la note du 13 août écrite par le Général André, Ministre de la Guerre, à destination du Conseil Supérieur de la Guerre dont nous parlons ci-dessous. Le Général André indique dans la note du 13 août que des reconnaissances ont bien été effectuées dans la région de l'Eifel pour vérifier les allégations du Vengeur. (*DDF*, 2^e série, V, doc. n° 308, 13 août 1904, p. 368-370.) Le résultat détaillé de ces reconnaissances avait été rapporté dans des notes du Deuxième Bureau du 12 avril et du 10 mai 1904.

ont été transmises au général Pendézec¹. La convention ferroviaire belgo-prussienne de 1903 est signalée à plusieurs reprises parmi les analyses des auteurs de ces notes.

La page de garde de la première étude ne spécifie pas si elle a été réalisée par le Deuxième Bureau mais comporte juste la mention « Ministère de la Guerre ». C'est sans doute la plus étrange des cinq notes du dossier car elle ne fait pas référence à un document des services de renseignements comme les notes suivantes mais à un hypothétique « Plan de concentration n° 1 ». A la lecture on constate pourtant qu'il s'agit bien des informations transmises par l'agent allemand. Les conclusions de la note sont diamétralement opposées à celles qui vont suivre :

« Le Plan de concentration allemand n° I offre à nos Armées l'occasion inespérée d'une manœuvre décisive à grands résultats en leur donnant la possibilité d'écraser isolément et d'une manière foudroyante l'aile gauche et le centre allemand. Il ne doit provoquer aucune modification à notre Plan actuel de concentration qui répond parfaitement par ses dispositions à l'exécution de cette manœuvre »².

On voit cependant que ces déclarations n'ont pas convaincu ceux qui ont repris l'étude du dossier par la suite car elles sont accompagnées de point d'interrogation dans la marge ou de remarques du type : « Comment ? ». Autrement dit, comment comptez-vous contrer une telle manœuvre ? Dans le cadre de l'analyse du plan de concentration livré par le « Vengeur », l'auteur de la note est amené à étudier les chemins de fer belges qui serviraient à la manœuvre. La note estime d'abord que les voies de chemins de fer des Ardennes, certes pour la plupart à une voie, sont suffisantes pour ravitailler plus de dix corps d'armée par jour. Elle cite alors les voies utilisables :

¹ Première note au sujet du plan de concentration allemand n° 1, 29 janvier 1904 ; Note du 8 février 1904 au sujet des documents S.R. n° 2474 et n° 2500 relatifs à la concentration allemande ; Note du 8 mars sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande ; Note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n° 2474 relatif à la concentration allemande. Etude faite au niveau des transports ; Note du 10 mai 1904, suite de la note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n°2474. Tous ces documents sont conservés dans SHD/DAT 7N 1756 : Dossier sur les modifications à apporter au Plan de mobilisation XV. Nous avons retrouvé également dans ce dossier la note du Deuxième Bureau du 12 août 1903 sur la convention ferroviaire belgo-prussienne et une copie du rapport du Commandant Siben sur la région située entre Malmédy-Saint-Vith et la frontière française datant du 20 octobre 1904 intitulée : « Etude de la région du raccordement ferroviaire Malmédy-Stavelot ; une offensive allemande partant de cette région et se dirigeant vers Sedan ne rencontrerait aucun obstacle de la part de la Belgique, elle aurait son ravitaillement assuré par deux lignes de chemin de fer et un bon réseau routier ». Ce dernier document se trouve aussi dans la correspondance de l'attaché militaire SHD/DAT 7N 1155. Dans la première note du 12 août 1903, le Deuxième bureau relativisait alors l'intérêt de la jonction Stavelot-Malmédy tandis que le rapport du commandant Siben rédigé l'année suivante est pour sa part beaucoup plus alarmiste. Une hypothèse envisageable concernant le contenu du rapport d'octobre 1904 serait que Siben lui-même ait été informé des interrogations suscitées par les renseignements du *Vengeur*. Ce qui expliquerait que l'étude de l'attaché militaire ait été rédigée sous la forme d'un véritable plaidoyer.

² SHD/DAT 7N 1756, « Première note au sujet du plan de concentration allemand n° 1 », 29 janvier 1904

« En ne faisant pas état de la grande ligne maîtrisée par Liège et Namur, la I^e Armée disposera des lignes Aix-la-Chapelle, Verviers, Pepinster, Spa, Trois-Ponts, Rivage, Marloie, Dinant et Cologne, Gerolstein, St-With, Trois-Vierges, Gouvy, Bastogne, Libramont, Bertrix. Ces lignes sont d'ailleurs reliées par plusieurs transversales, notamment par la ligne Namur, Arlon, Luxembourg, Trèves, qui donne un troisième débouché vers l'Allemagne, et la ligne Dinant, Bertrix, Virton, qui longe de très près notre propre frontière »¹.

Or, la légation française n'a-t-elle pas écrit il y a à peine dix jours que les accords passés entre les Gouvernements belge et allemand relatifs aux lignes de Louvain à Aix-la-Chapelle et de Malmédy à Stavelot, témoignent du prix que le Gouvernement allemand attache à résoudre dans le sens le plus favorable à ses intérêts les questions territoriales et économiques de la frontière belgo-allemande². Il n'est donc pas étonnant de trouver sous la plume de l'auteur de la première note les considérations suivantes : « Enfin, l'hypothèse d'un semblable mouvement donne une explication très naturelle de l'insistance avec laquelle les Allemands cherchent à obtenir une nouvelle jonction avec le réseau belge entre Malmédy et Stavelot »³.

La deuxième étude en date du 8 février étudie les documents S.R. n° 2474 transmis le 6 janvier et S.R. n° 2500 transmis le 15 janvier. Il s'agit sans aucun doute possible des renseignements fournis par le « Vengeur » car elle stipule que les documents étudiés « consistent en cartes indiquant les emplacements de concentration occupés par les grandes unités de l'armée allemande ». Les conclusions de la note du 8 février sont mitigées. L'auteur pense que les documents transmis au Deuxième Bureau début janvier présentent un mélange de vrai et de faux. Néanmoins l'affaire est prise au sérieux : « (...) les documents n° 2474 et 2500 doivent être rangés parmi les plus intéressants que le Deuxième Bureau ait eu à étudier dans ces dernières années. Qu'ils représentent le résultat d'un simple travail d'étude fait au Grand Etat-major, ou l'une des hypothèses de concentration qui ont pu être réellement et effectivement envisagées, ils méritent de retenir l'attention, même si leur authenticité ne pouvait pas être ultérieurement établie »⁴. Cette note du 8 février, parmi les arguments favorables à la crédibilité du « Vengeur », appelle à nouveau l'attention sur la convention ferroviaire belgo-prussienne :

¹ SHD/DAT 7N 1756, Première note au sujet du plan de concentration allemand n° 1, 29 janvier 1904

² DDF, 2^e série, IV, n° 200, p. 276-277, Gérard (Bruxelles) à Delcassé (Paris), 19 janvier 1904.

³ SHD/DAT 7N 1756, Première note au sujet du plan de concentration allemand n° 1, 29 janvier 1904.

⁴ SHD/DAT 7N1756, Note du 8 février 1904 au sujet des documents S.R. n° 2474 et n° 2500 relatifs à la concentration allemande.

« (...) récemment, l'Allemagne a obtenu de la Belgique la construction d'un raccordement entre Stavelot et Malmédy, en compensation de la création d'une ligne directe de Louvain à Aix-la-Chapelle. L'intérêt qu'elle paraît avoir mis à exiger l'exécution de ce tronçon ferré, sans importance économique, semblerait indiquer qu'elle s'est préoccupée de s'assurer, au sud de Namur et de Liège, la possession d'une nouvelle et meilleure ligne de communication éventuelle à travers le Luxembourg belge, indépendamment de celle qu'elle pourrait utiliser à travers le Grand Duché de Luxembourg »¹.

La note suivante du 8 mars reste très vague et ne se prononce pas sur la région dans laquelle se développerait la manœuvre allemande car il est impossible d'être catégorique sur ce point. Par contre elle remarque que les renseignements correspondent bien aux idées défendues par Bernhardi sur l'efficacité des manœuvres enveloppantes².

Enfin la note du 12 avril 1904 et celle qui la complète le 10 mai 1904 sont sans doute les plus instructives pour notre étude car elles étudient la question uniquement du point de vue des transports. L'objectif est toujours d'étudier la faisabilité des renseignements fournis mais cette fois-ci en les confrontant au réseau allemand. Le document confirme la possibilité d'utiliser Aix-la-Chapelle comme base de débarquement car les nombreuses installations commerciales de la cité de Charlemagne pourvoient amplement aux nécessités d'une telle opération. Le rapport est par contre plus mitigé pour les chemins de fer de l'Eifel. La *Vennbahn* à laquelle est rattachée la jonction Stavelot-Malmédy ne serait utilisée que pour débarquer des éléments appartenant aux divisions de cavalerie de couverture. Il s'agirait donc d'un usage limité car la voie est à simple voie quoique « elle dispose de la voie Lengeler-Gerolstein-Coblenz-rive gauche du Rhin, pour faire le renvoi du matériel vide »³. Une carte annexée montre que des troupes limitées seraient notamment débarquées à Waismes, ce qui est conforme aux renseignements fournis plus tard démontrant la construction de petits quais à Waismes et à Saint-Vith. En revanche, la note du 12 avril est très sceptique sur l'utilisation de la ligne Euskirchen-Call-Jünkerath-Gerolstein, c'est à dire « la ligne de l'Eifel ». Les documents fournis par le « Vengeur » suggèrent que sur cette ligne devraient débarquer quatre corps d'armée. L'auteur de la note en se basant sur une reconnaissance récente du 14 mars 1904 déclare que les installations de cette ligne sont largement insuffisantes⁴. La note conclut que la plupart des informations du « Vengeur » semblent vraisemblables sauf pour cette ligne de

¹ *Ibidem*.

² SHD/DAT 7N 1756, Note du 8 mars sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande.

³ SHD/DAT 7N 1756, Note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n°2474 relatif à la concentration allemande.

⁴ *Ibidem*.

l'Eifel et la conclusion n'hésite pas à affirmer que cela pourrait mettre en jeu la crédibilité de l'ensemble des informations obtenues par le S.R. français début janvier. Un autre argument déconstruisant les théories du « Vengeur » est que depuis deux ans les Allemands construisent une ligne Metz-Mayence, entièrement distincte de celles qui traversent Hombourg (en Sarre) et Sarrebrück. On comprend mal pourquoi, s'ils méditaient réellement une forte concentration au nord, ils continueraient à dépenser leur crédit pour le réseau lorrain. Cet argument n'est pas anodin car il sera utilisé plus tard par les opposants à la thèse d'un passage de grande envergure par la Belgique¹.

Tout change cependant avec la note du 10 mai 1904 qui tient compte des dernières reconnaissances faites sur le terrain². Il semble que les derniers renseignements détenus sur cette ligne de l'Eifel étaient en réalité obsolètes et insuffisants, justifiant de nouvelles investigations du S.R. français. Ce qui veut dire qu'entre le 12 avril et le 10 mai, les agents des services secrets français ont dû parcourir cette ligne de long en large. Le 10 mai, le Deuxième Bureau est désormais en mesure d'affirmer que les informations du « Vengeur » sont également valables pour cette ligne :

« En somme, la ligne de l'Eifel présente 4 quais ou chantiers militaires, plus 14 chantiers très bons, d'Ehrang à Euskirchen. Ces ressources, renforcées par des garages intermédiaires, des postes pour machines de relais ou de secours, en font un instrument de transport et de débarquement excessivement puissant. Les 4 installations militaires capables de recevoir un train toutes les deux heures pourraient suffire, à elles seules, à assurer le débarquement des 40 trains qui constituent le rendement journalier réglementaire de la ligne. (...) L'exécution du projet de concentration qui y est indiqué est donc entièrement réalisable »³.

L'auteur de la note est particulièrement catégorique dans sa conclusion tant il a conscience de révolutionner les conceptions stratégiques françaises jusqu'alors en vigueur. Selon lui les mesures visant à réaliser ce plan de concentration allemand totalement inconnu des services français ont commencé vers 1897 :

« On se trouve donc en présence de mesures d'exécution qui coïncident d'une manière frappante avec le projet contenu dans le document (...). On est en droit de conclure qu'il ne constitue pas seulement une étude, très vraisemblable, mais bien qu'il est

¹ *Ibidem.*

² En réalité la note du 12 avril conservée dans les archives témoigne déjà par de nombreuses ratures des modifications qui ont dû être apportées à la note suite aux reconnaissances effectuées sur le terrain. Les ratures et autres additions sont à ce titre très instructives.

³ SHD/DAT, 7N 1756, Note du 10 mai 1904, suite de la note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n°2474.

copié sur un projet, réellement envisagé par le haut commandement allemand, et qui a été l'objet de mesures préparatoires nécessaires à son exécution »¹.

Une note du Deuxième Bureau sur les chemins de fer allemands rédigée en décembre 1909 résume ainsi toutes les informations pour la période 1897-1905 :

« Période de 1897 à 1905 : (...) Extension en largeur entre Trêves et Gerolstein [de la zone de débarquement] :

1. Quais nombreux : 5 quais entre Thionville et Trêves, 3 quais et plusieurs chantiers sur la basse Sarre, 7 quais sur la ligne de l'Eifel [souligné par nous], 3 quais et plusieurs chantiers sur la ligne de la Moselle.
2. Amélioration de la région Ehrang-Karthaus, où se côtoient les deux courants de l'Eifel et de la basse Moselle.
3. Commencement bien timide encore – du doublement de la Ligne Aix-la-Chapelle-Luxembourg, et création de plusieurs installations militaires, en particulier 2 petits quais à Weismes et St-With, et plusieurs chantiers utilisables pour les débarquements. [souligné par nous].

Par suite de ces travaux, le bassin de Trêves, autrefois muni seulement de quelques installations militaires, a été transformé en un atelier de débarquement d'une grande importance qui se trouve outillé de manière à pouvoir faire aboutir à proximité de la frontière luxembourgeoise 2 lignes de transport à rendement normal, venant de Cologne et Coblenz »².

Lors de l'entrevue du 11 novembre 1904 avec Paléologue, le général Pendézec ajoute encore que le développement stratégique de la manœuvre en direction de Liège serait sans doute facile et rapide. Il présume que les forces allemandes pourraient arriver sur la frontière du nord une dizaine de jours après avoir quitté Aix-la-Chapelle. Selon lui, la petite armée belge, surprise par la brusquerie de l'attaque, sera impuissante à les arrêter. Enfin le général Pendézec regrette amèrement que le Plan XV de 1903 n'ait pas été modifié en conséquence. Paléologue note à ce propos qu'une « sourde et jalouse animosité » règnent entre le chef d'Etat-major Pendézec et le généralissime Brugère³. Ce dernier admet tout au plus que les Allemands écorneraient le Luxembourg¹.

¹ SHD/DAT, 7N 1756, Note du 10 mai 1904, suite de la note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n°2474.

² SHD/DAT, 7N 672, Armée allemande : « Les Chemins de fer allemands à la fin de 1909 », décembre 1909, Capitaine Fournier. (Exemplaire n°4). Notons également que sur cette carte, la jonction Stavelot-Malmédy est bien mise en évidence tandis que l'autre jonction Saint-Vith-Trois-Vierges n'est même pas mentionnée. Notre interprétation est que la jonction préoccupe toujours beaucoup le Deuxième Bureau en 1909.

³ Jusqu'au milieu de l'année 1911, le Haut Commandement français était divisé. En temps de paix le vice-président du Conseil supérieur de la Guerre décidait de la stratégie et des plans de mobilisation. En temps de guerre il était Généralissime. Le Chef d'Etat-major qui dirigeait l'Etat-major général était en charge des opérations quotidiennes. Les deux fonctions étaient uniquement responsables devant le ministre de la Guerre. Bref, Pendézec était tout simplement impuissant à modifier les considérations stratégiques motivant le Plan XV. La controverse survenue en 1911 entre le Général Michel et le Lieutenant-colonel de Grandmaison en pleine

Le 25 novembre 1904, à l'issue de la commission secrète des instructions de guerre, le lieutenant-colonel Holender, chef du Deuxième Bureau de l'Etat-major de l'armée, vient à nouveau trouver Paléologue de la part du général Pendézec pour lui faire les révélations suivantes :

« [Je vous livre ici] tout le détail des renseignements que notre service d'espionnage s'est procurés sur la concentration éventuelle de neuf corps d'armée allemands, au nord-ouest des provinces rhénanes. D'après les indices relevés, la « zone de concentration » serait approximativement jalonnée par Aix-la-Chapelle et Malmédy. L'invasion du territoire belge commencerait donc par deux attaques simultanées ayant pour objectif le passage de la Meuse, en aval et en amont de Liège. La première colonne d'attaque longeant la frontière du Limbourg hollandais, se porterait, par Aubel et par Visé, tandis que la deuxième colonne se porterait, par Stavelot et Huy, où les deux colonnes se réuniraient pour marcher conjointement sur Namur »².

Ces informations permettent de mieux comprendre l'obstination française à vouloir empêcher la jonction Stavelot-Malmédy et la jonction Aix-la-Chapelle-Visé-Louvain. Ces deux lignes de chemin de fer correspondent exactement aux limites de la zone de concentration allemande telle qu'estimée par le Deuxième Bureau français si les renseignements du « Vengeur » s'avéraient exacts. En outre à plusieurs reprises les études de faisabilité ont « utilisé » la convention ferroviaire belgo-prussienne comme un argument allant dans le sens des révélations du « Vengeur ». Nous supposons qu'une fois Paléologue prévenu, le ministère des Affaires étrangères a été alors particulièrement attentif au règlement de la convention belgo-prussienne dans le sens des intérêts français.

crise d'Agadir convainc le Ministre de la Guerre Messimy de la nécessité de réorganiser le Haut commandement pour éviter ce type de rivalité dans les moments critiques. Il abolit donc le poste détenu par Michel (Généralissime mais ne détenant pas la direction des opérations) et assigna tous les pouvoirs à un nouveau chef de l'Etat-major général qui contrôlera tous les aspects de l'armée. Le Général Joffre eut « l'honneur » d'occuper le premier ce poste. TANNENBAUM (Jan Karl), *French estimates of German plans*, in MAY (Ernest) (dir.), *Knowing one's enemies: Intelligence assessment before the two world war*, Princeton University Press, New Jersey, 1984, p. 164.

¹ PALEOLOGUE (M.), *Un prélude à l'invasion de la Belgique...*, p. 100-102.

² *Idem*, p. 107-108.

3. Conséquences sur le plan de déploiement français : la note du 13 août 1904

Les notes¹ établies par le Deuxième Bureau vont convaincre le ministre de la Guerre, le général André, de la nécessité d'apporter des modifications au Plan XV, se rangeant ainsi à l'avis du chef de l'Etat-major général Pendézec². Tout ce travail opéré « en coulisses » pendant plusieurs mois aboutit au final à la note d'Etat-major du 13 août 1904 rédigée par le Troisième Bureau : « Note sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande ». Cette note se divise en quatre parties : 1° Conditions probables d'invasion de la Belgique ; 2° Examen des mouvements possibles des armées allemandes ; 3° Etudes antérieures sur les dispositions à prendre en cas de violation de la neutralité belge ; 4° Situation générale dans le Plan XV ; étude des dispositions à prévoir »³. La note du 13 août 1904 comporte également une introduction du Troisième Bureau intitulée « Exposé général des renseignements nouvellement obtenus sur la concentration allemande »⁴. Enfin, d'après Louis Garros, elle aurait encore été accompagnée d'une « Etude de la possibilité d'une offensive allemande par la Belgique » datée du 10 avril 1904, rédigée également au sein du Deuxième Bureau (section du Nord)⁵. Nous avons bien trouvé ce document dans le dossier mais il est daté du 10 février 1904⁶. Ceci doit résulter d'une erreur de la part de Garros.

L'importance de la note du 13 août 1904 publiée en partie seulement dans les *documents diplomatiques français* n'est plus à démontrer. Elle doit être transmise *in fine* au Conseil Supérieur de la Guerre, seule instance apte à délibérer sur les transformations éventuelles à opérer au plan français. D'après la présentation que nous venons de faire dans le précédent chapitre des documents du 2° Bureau rédigés depuis janvier 1904, lesquels ont aidé à constituer la note, tout portait à croire que cette dernière aurait une influence décisive sur le plan de guerre. Or il n'en fut rien. Il faut en imputer en partie la responsabilité à l'étude du 10 février 1904 signalée par Garros dans son article de 1949. Cette étude compte étrangement

¹ Première note au sujet du plan de concentration allemand n° 1, 29 janvier 1904 ; Note du 8 février 1904 au sujet des documents S.R. n° 2474 et n° 2500 relatifs à la concentration allemande ; Note du 8 mars sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande ; Note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n° 2474 relatif à la concentration allemande. Etude faite au niveau des transports ; Note du 10 mai 1904, suite de la note du 12 avril 1904 sur le document S.R. n° 2474, dans SHD/DAT, 7N 1756 : Dossier sur les modifications à apporter au Plan de mobilisation XV.

² SHD/DAT, 7N 1756. Général André à Général Dessirier, 13 août 1904.

³ La quatrième partie de cette étude a été publiée dans les documents diplomatiques français mais ceux-ci éludent les trois premières parties considérées comme trop techniques. *DDF*, 2° série, V, doc. n° 308, p. 368-370, 13 août 1904. Pour la note complète il faut se reporter au carton du SHD/DAT, 7N 1756.

⁴ Elle aussi publiée dans les *DDF*, 2° série, V, doc. n° 308, 13 août 1904, p. 364-367.

⁵ GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique...*, p. 24.

⁶ SHD/DAT 7N 1756, Etude de la possibilité d'une offensive allemande par la Belgique, 10 février 1904.

parmi les plus relativistes qu'il nous ait été donné de rencontrer dans les archives du 2^e Bureau sur la traversée de la Belgique ! Le mythe de la « Barrière des Ardennes » y est très présent :

« Pays tourmenté, peu praticable, dénué de ressources. Rivières encaissées, vallées aux flancs abrupts, profondes déchirures dans les plateaux très boisés, rares passages en des points obligés, réseau de voies de communication à mailles moins serrées que dans les autres provinces. A l'intérieur de cette région déshéritée, la basse-Meuse française, de Mézières à Givet, s'avance comme un coin absolument infranchissable, rétrécissant en cet endroit la zone praticable à l'étranglement Givet-Namur qui n'a que 30 kilomètres à vol d'oiseau »¹.

N'ayant semble-t-il pas pris connaissance des remarques formulées dans les notes du 2^e Bureau du 29 janvier et du 8 février, l'étude doute également de la valeur du réseau ferroviaire belge permettant à une armée allemande d'être ravitaillée dans le Luxembourg :

« Les chemins de fer n'offriraient aussi aux Allemands que des ressources fort limitées. Ils ne disposeraient en effet que des deux lignes : 1) Aix-la-Chapelle, Stavelot, Marche, Namur ; 2) St With, Bastogne, Rochefort, Dinant. Ces chemins de fer, presque partout à une seule voie, à tracé très contourné, n'ont qu'un faible débit et pourraient tout au plus servir aux ravitaillements en arrière du front de marche. Encore ce rôle serait-il limité par la disposition peu favorable du tracé par rapport aux itinéraires sur route des colonnes de marche »².

L'étude est à contrario très optimiste sur les possibilités de réaction française face à l'éventualité d'un passage allemand à travers la Belgique. L'auteur pense qu'il serait aisé à l'armée française d'occuper la position centrale de Dinant pour menacer les flancs des troupes allemandes. On pourrait aussi tirer un grand parti de la nature difficile du terrain à l'est de la Meuse en y créant de nombreuses chicanes pour retarder la progression d'une masse allemande à travers l'Ardenne belge. Bref, selon l'étude du 10 février 1904 annexée à la note du 13 août, le Plan XV n'a pas besoin d'être modifié mais il faudrait juste prévoir un dispositif permettant d'occuper la position de Dinant³. Tout indique que cette étude du 10 février a été ajoutée dans le dossier documentaire pour y minimiser les chances de succès d'un passage par la Belgique !

¹ SHD/DAT 7N 1756, Etude de la possibilité d'une offensive allemande par la Belgique, 10 février 1904.

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

Ce document tranche pourtant fortement avec l'introduction du 3^e Bureau intitulée « exposé général des renseignements nouvellement obtenus sur la concentration allemande » qui est beaucoup plus alarmiste. Le 3^e Bureau y met directement en parallèle les révélations du « Vengeur » avec « les lignes ferrées de la rive gauche du Rhin récemment construites ou en cours d'exécution et d'organisation, en particulier dans la région d'Aix-la-Chapelle »¹ et lie d'entrée de jeu la question avec la convention ferroviaire germano-belge :

« La discussion qui vient d'être portée devant la Chambre belge au sujet du raccordement Malmédy-Stavelot, montre le haut intérêt que le Gouvernement allemand attache à la construction de cet embranchement qui, en cas de guerre avec la France, lui donne une nouvelle ligne de transport vers la Meuse ; elle confirme par conséquent la probabilité des projets d'invasion par le territoire belge que décèlent les travaux exécutés sur les voies ferrées de la rive gauche du Rhin. Ces premiers indices viennent précisément de recevoir une confirmation précise de renseignements nouveaux parvenus à l'Etat-major de l'armée sur la concentration éventuelle des armées allemandes. Ces renseignements proviennent d'une source qu'on a tout lieu de croire très documentée. Mais avant de leur accorder la moindre valeur, le chef d'Etat-major de l'armée a jugé nécessaire de les faire examiner dans tous les détails. 1^o en les comparant aux données précédemment acquises sur la mobilisation allemande ; 2^o en établissant, d'après les règles officielles usitées en Allemagne, le plan de transport des différentes unités des dispositifs communiqués. Le résultat de cette étude a montré que la formation des armées et la concentration indiquée étaient possibles si les lignes ferrées situées à l'Est et au Sud-Est d'Aix-la-Chapelle étaient munies de quais et de chantiers nécessaires. Une reconnaissance de ces lignes s'imposait. Elle vient d'être faite ; elle a permis de constater l'existence de moyens de débarquement considérables, nouvellement créés ou encore en cours d'exécution sur des lignes et en des points qui n'ont pas de trafic commercial. C'est là, à n'en pas douter, un outillage militaire à mettre en action pour la concentration des armées. Dès lors les dispositifs communiqués peuvent être considérés comme possibles et jusqu'à un certain point vraisemblables tout au moins dans leur ensemble »².

Enfin, la quatrième partie de la note du 13 août 1904 intitulée « Situation générale dans le Plan XV ; étude des dispositions à prévoir » présente les avantages nouveaux acquis par l'armée allemande dans le cas de la violation de la neutralité belge. Cependant, pour ne pas adopter un ton trop alarmiste, cette partie signale en regard les améliorations qui se sont produites à l'avantage de l'armée française pour résister à une percée allemande en Belgique.

¹ SHD/DAT 7N 1756, « Note sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande », 13 août 1904. Voir aussi *DDF*, 2^e série, V, doc n° 308, 13 août 1904, p. 364.

² SHD/DAT 7N 1756, « Note sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande », 13 août 1904. Voir aussi *DDF*, 2^e série, V, doc. n° 308, 13 août 1904, p. 364-365.

En conclusion, l'épais dossier transmis le 13 août 1904 par le Troisième Bureau au Conseil Supérieur de la Guerre est un savant mélange de documents relativisant les informations du « Vengeur » d'une part et d'autre part de documents insistant sur le caractère réalisable du plan de concentration divulgué par le traître allemand. Ceci permet d'expliquer le manque d'enthousiasme des généraux du Conseil Supérieur de la Guerre lorsqu'ils reçoivent la note, à côté bien sûr des « à priori » dont sont imbus les gérontocrates français. La note transmise le 13 août 1904, comme il est de coutume au sein de la hiérarchie militaire pour gagner en efficacité, est un « digest » de tout ce qui a été dit précédemment. Lorsque nous lisons toutes les études du Deuxième Bureau, nous sommes naturellement porté à abonder dans le sens de ce service. En revanche, la conclusion finale rédigée par le Troisième Bureau à l'attention du Conseil Supérieur de la Guerre « ménage la chèvre et le chou » et n'emporte pas directement l'adhésion :

« Mais, en admettant cette hypothèse, on ne peut plus aujourd'hui comme autrefois supposer que les armées allemandes, en envahissant la Belgique borneront leur objectif à pénétrer en France soit par la trouée de Chimay, soit par la trouée de Stenay. Leurs I^e et II^e armées, présentant ensemble un total de plus de 13 corps d'armée, seront en mesure, en partant du front Liège-Trèves, d'aborder à la fois tout le front Chimay-Mézières-Stenay, vers le vingtième jour. Il ne s'agit donc plus de deux directions menaçantes à surveiller, mais d'un théâtre entier d'opérations à observer, de cent kilomètres de frontières à couvrir. D'ailleurs, comme en 1891, on est conduit à admettre que le gros des forces ennemies débouchera toujours sur le front Metz-Sarrebouurg. L'étude sommaire qui vient d'être faite du nouveau plan de concentration allemand et des moyens dont nous disposerions pour y faire face, sans apporter des modifications importantes au Plan XV [souligné par nous], montre qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles études plus détaillées en vue de préparer à l'avance l'organisation et la concentration éventuelle d'une armée du Nord »¹.

Le Troisième Bureau s'était déjà suffisamment « mouillé » ! La balle était donc dans le camp du Conseil Supérieur de la Guerre. Les réponses des membres du Conseil Supérieur de la Guerre figurent au dossier. Une majorité écrasante des membres du Conseil est convaincue que les Allemands ne tenteront pas une attaque de flanc à travers la Belgique. Seul le Général Duchesne admet que le plan XV est mal adapté et estime qu'il faut remonter le flanc gauche et manœuvrer par là. Selon lui, il conviendrait de renoncer à l'offensive en Lorraine et d'adopter d'abord une concentration franchement en arrière, dont le centre de gravité serait reporté vers le Nord. Cela permettrait à la fois de riposter à une attaque par la Belgique si elle

¹ SHD/DAT 7N 1756, « Note sur des renseignements récents relatifs à la concentration allemande », 13 août 1904. Voir aussi DDF, 2^e série, V, doc. n° 308, 13 août 1904, p. 369-370.

se produisait ou de déboucher vers l'est si elle n'avait pas lieu¹. Le général Négrier admet bien le « principe constant que lorsqu'un théâtre d'opérations se trouve appuyé à un territoire neutre, il est nécessaire de constituer de ce côté une armée d'observation pour le cas où l'ennemi viendrait à violer ce territoire ». ² Mais il déclare dans le même temps partager la « manière de voir [du Troisième Bureau, exposée dans la note] sur la nécessité de ne faire aucun prélèvement sur le gros des forces actives dont la concentration est prévue dans l'est »³. La réponse du général Brugère, vice-président du Conseil et généralissime est pour sa part sans appel :

« Je viens de lire la note du 13 août 1904 de l'Etat-major général de l'Armée, dans laquelle on envisage différentes hypothèses plus ou moins probables sur le plan de concentration des armées allemandes, et par suite, sur le plan d'opérations qui doit en découler. J'estime que ces hypothèses doivent donner lieu à de simples études, études intéressantes, je le veux bien, comme celles qui ont été entreprises il y a quatre ans avant l'établissement du Plan XV sur d'autres hypothèses ou des hypothèses analogues, mais qu'on ne doit pas actuellement modifier le Plan XV qui, comme l'indique d'ailleurs la note précitée [souligné par nous], donne les moyens de parer à toutes les éventualités»⁴.

La note du Troisième Bureau ayant finalement livré à ses détracteurs sur un plateau d'argent les armes qui présideraient à sa propre mort, l'affaire fut momentanément classée.

Les séances ultérieures du Conseil Supérieur de la Guerre s'avèrent toutefois plus houleuses. La note divise manifestement le CSG. Au cours de la séance du 18 février 1905, le général Brugère réclame avec fermeté que la question des « mesures à prendre en cas d'attaque brusquée du territoire » ne soit pas étudiée au sein du Conseil Supérieur de la Guerre. Or, tout le monde n'est pas du même avis. Plusieurs généraux ont des griefs à formuler, notamment sur la couverture et l'insuffisance des troupes de forteresse. Quelques généraux pointent notamment l'insuffisance de la couverture au nord, sur le flanc gauche de l'armée française, or déclare un général, il est fort possible que l'attaque surprise allemande vienne du nord de Verdun⁵. Le 7 juin 1905, à la réunion du Conseil Supérieur de la Guerre, le ministre de la Guerre Berteaux, préside. Le général Brugère maintient encore une fois ses positions. Il

¹ SHD/DAT 7N 1756, Général Duchesne à Ministre de la Guerre, Etat-Major de l'armée, 3^e Bureau, 8 octobre 1904.

² SHD/DAT 7N 1756, Général Négrier à Ministre de la Guerre, Etat-Major de l'armée, 3^e Bureau, 5 septembre 1904.

³ *Ibidem.*

⁴ SHD/DAT 7N 1756, Général Brugère à Ministre de la Guerre, Etat-Major de l'Armée, 3^e Bureau, 27 septembre 1904.

⁵ SHD/DAT, 1N 9, CSG 18 février 1905.

persiste à croire que l'effectif des armées allemandes empêche de leur part toute opération d'envergure à travers la Belgique¹. Cependant, piqué au vif, le général Brugère décide de quand même faire étudier la question de son côté. En juillet 1905, contre toute attente, Brugère assouplit sa position et accepte de constituer une armée de réserve sur la gauche de son dispositif².

Un élément déterminant contribue finalement à modifier la doctrine française concernant la Belgique : les débuts de l'Entente Cordiale. La convergence des renseignements britanniques avec les renseignements français concernant le développement des chemins de fer allemands à la frontière belge entraîne alors l'adoption d'une variante « belge » au plan XV. La variante n° 1 du plan XV mise en application en mars 1906 annule et remplace le plan XV « en vue de faire face éventuellement à une offensive ennemie au nord de Verdun, par violation du Luxembourg belge »³. Après deux longues années, le 2^e Bureau français avait enfin vaincu les résistances du Conseil Supérieur de la Guerre.

4. Les conversations Barnardiston – Ducarne, la perspective de l'envoi d'un corps expéditionnaire britannique et son influence sur le plan français

a) Les conversations militaires de janvier 1906

Dans la soirée du 28 décembre 1905, sur fond de crise marocaine entre la France et l'Allemagne, un entretien confidentiel a lieu entre l'attaché militaire français à Londres, le chef d'escadron Huguet et le colonel Repington, correspondant militaire du *Times*, à propos de l'opportunité d'une collaboration militaire franco-britannique en cas de guerre avec l'Allemagne⁴. Le lendemain, Repington s'empresse de prévenir le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Sir Edward Grey et lui offre ses bons services pour servir de courroie de

¹ CSG, 7 juin 1905, cité d'après GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique...*, p.23.

² Le fils du Général Brugère pour répondre aux accusations de Paléologue contre son père déclare que celui-ci aurait fait étudier secrètement une variante au plan XV. *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1932, cité d'après GARROS (L.), *Préludes aux invasions de la Belgique...*, p. 29 ; PEDRONCINI (Guy), *Influence de la neutralité belge et luxembourgeoise*, p. 188.

³ SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 24.

⁴ DDF, 2^e série, t. VIII, n° 300, le Commandant Huguet, Attaché militaire de France à Londres, à M. Etienne, Ministre de la Guerre, Londres, le 30 décembre 1905 ; HUGUET, *L'intervention militaire britannique en 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1928, p. 17. Huguet dissimule cependant dans ses souvenirs le rôle central de Repington alors que ce dernier écrit dans sa propre relation des événements qu'il se trouvait « en relations intimes » avec lui « depuis bien des années ». REPINGTON (Charles A'Court), *La première guerre mondiale (1914-1918) ; notes et souvenirs traduits par B. Mayra et le Lt.-cl. de Fonlongue*, Paris, Payot, collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, 1922 – 1924, p. 10.

transmission entre les deux pays¹. Charles A. Court Repington n'est pas un inconnu pour la Belgique puisqu'il a été attaché militaire à Bruxelles de 1899 à 1901. Il dispose par ailleurs de ses entrées dans les milieux du renseignement britannique en tant qu'ancien officier de l'*Intelligence Department* du *War Office*. Rendu à la vie civile « pour une malencontreuse affaire d'ordre privé »², Repington entre comme correspondant militaire au *Times*³. Sur le plan politique, il est un partisan déclaré d'une entente anglo-française. La germanophobie du correspondant du grand journal britannique transparaît à travers ses articles très hostiles à l'Allemagne qui sont d'ailleurs remarqués jusqu'à Bruxelles au département des Affaires étrangères⁴. Cette hostilité à l'Allemagne est un puissant moteur qui incite Repington à poursuivre plus avant ses démarches relatives à une alliance militaire franco-belge. Il ne s'en cache d'ailleurs pas dans sa propre relation des faits après la Grande Guerre :

« A cette époque, l'Allemagne avait déjà réussi à faire pénétrer son influence dans les milieux sociaux, politiques, financiers et commerciaux de l'Angleterre. Ses tentacules atteignaient partout, et ce n'était pas un des moindres symptômes de ce qu'elle projetait, que les efforts qu'elle fit alors pour nous mettre de son côté en employant tous les procédés de la plus insidieuse propagande. (...) je fus amené à écrire un article dans le *Times*, le 27 décembre 1905, afin d'avertir l'opinion de l'hostilité croissante de l'Allemagne envers la France, et je terminais en faisant observer au gouvernement de Berlin qu'il allait mettre en péril ses intérêts vitaux. (...) Finalement, je ne pus dissimuler combien mes sentiments personnels étaient dénués de sympathie à l'égard du gouvernement allemand »⁵.

Le 5 janvier 1906, Repington rencontre à nouveau Huguet. La tension étant montée d'un cran entre l'Allemagne et la France, il paraît indispensable aux deux compères d'agir au plus vite. « Lord Esher⁶ et Sir Goerge Clarke¹ ayant les mains liées par leurs situations officielles, il fut

¹ Lettre de Repington à Sir Edward Grey, Kensington, le 29 décembre 1905, lettre n° 19 in MORRIS (A.J.A.) (éd.), *The letters of Lieutenant-Colonel Charles a Court Repington CMG, military correspondent of the Times, 1903-1918*, Sutton Publishing Limited for the Army Records Society, 1999, vol.15, p. 71-72.

² JACOBS (E.-A.), *Les officiers de la légation britannique à Bruxelles (1891-1914)*, in *Annales du XLIIIe Congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique* (1974), p. 427. Voir aussi RYAN, (W. Michael), *Lieutenant-Colonel à Court Repington : a study in the interaction of personality, the press and power*, New York ; London, Garland, 1987.

³ *Ibidem*.

⁴ Le 23 janvier 1906, le ministre de Belgique à Londres transmet un article du *Times* dans lequel Repington met en garde la Belgique contre une invasion allemande. MAEB, IND, VII, Lalaing (Londres) à De Favereau (Bruxelles), le 23 janvier 1906.

⁵ REPINGTON (Charles A'Court), *La première guerre mondiale...*, p. 10.

⁶ REGINALD Baliol Brett, 2nd Viscount Esher (1852-1930), Historien et homme politique libéral britannique. A cette époque il ne paraît pas occuper de position officielle. Il est lieutenant gouverneur du Château de Windsor mais joue dans les coulisses une influence certaine. Il est un fervent partisan lui aussi d'une Entente Cordiale. LEES-MILNE (James), *The Enigmatic Edwardian: The Life of Reginald, 2nd Viscount Esher*, Londres, Sidgwick & Jackson, 1986.

convenu entre nous, qu'en ma qualité d'homme indépendant de tout parti politique, je sonderais éventuellement le gouvernement français par l'intermédiaire du commandant Huguet et, qu'après m'être ainsi assuré secrètement et officieusement du point de vue français, nous remettrions l'affaire aux mains de notre Cabinet (...) Huguet partit le 7, pour Paris. Il devait y voir, le lendemain, le général Brugère, généralissime, et le général Brun, chef d'Etat-major général »².

Le 10 janvier 1906, dans le droit fil de la mission secrète d'Huguet en France, un entretien a lieu entre Paul Cambon, ambassadeur français à Londres et Grey. Il concerne les conversations d'Etat-major. Cambon fait allusion aux entretiens qu'il avait eus précédemment avec Sir Lansdowne³. Il se demande s'il peut toujours compter sur un concours armé de l'Angleterre. Sir Grey déclare qu'il ne peut prendre d'engagement dans la situation présente mais il se déclare favorable aux entretiens militaires qui devront avoir lieu par des intermédiaires sûrs. Grey précisera cependant dans une note ultérieure que ces entretiens ne doivent pas avoir valeur d'engagement⁴. Le lendemain 12 janvier 1906, une réunion informelle a lieu au secrétariat du *Committee of Imperial Defence* (CID). Elle réunit Lord Esher, le 1^{er} secrétaire du CID Sir George Clarke, le directeur des opérations militaires le général Grierson, le premier Lord de l'Amirauté l'amiral C.L Ottley et le commandant en chef du *Aldershot Command*⁵ le général sir John French. Il y est décidé qu'en cas de violation de la neutralité belge « ou d'autre chose », l'Angleterre enverra une force de 100.000 hommes et 42.000 chevaux vers les ports français les plus proches, Calais, Boulogne, Dieppe et Le Havre⁶.

Au départ, d'après les souvenirs publiés de l'attaché militaire français, les Anglais désirent débarquer à Anvers. Bien entendu, ceci ne plait guère aux Français qui préfèrent l'appui immédiat du corps expéditionnaire britannique sur leur flanc gauche en France. Finalement, toujours selon Huguet, l'Amirauté prend la décision de bloquer le Pas-de-Calais en cas de guerre franco-allemande pour assurer les communications avec le continent. S'ils ont lieu, les

¹ Premier secrétaire du Comité Impérial de Défense. Voir supra ses commentaires sur les forts de la Meuse en 1890.

² REPINGTON (Charles A'Court), *La première guerre mondiale...*, p. 14.

³ *DDF*, 2^e série, t. VI, doc. n° 465, 25 mai 1905.

⁴ *DDF*, 2^e série, t. VIII, doc. n° 385, M. Paul Cambon, Ambassadeur de France à Londres, à M. Rouvier, Ministre des Affaires étrangères, Londres, le 11 janvier 1906.

⁵ Qui constituera la future base de recrutement pour le corps expéditionnaire britannique.

⁶ Note confidentielle du Premier Lord de l'Amirauté, Amiral C.L Ottley, le 13 janvier 1906, in *BDOW*, III, doc. n° 221, p. 186.

débarquements ne devront s'effectuer qu'au sud de la ligne Douvres-Cap Gris Nez. Ceci explique au final la décision britannique d'envoyer le contingent dans les ports français¹. En réalité Huguet, lorsqu'il part pour Paris le 7 janvier 1906, ne prend pas le bateau les mains vides. Le colonel Repington, après s'être concerté avec Lord Esher et Sir G. Clarke, a remis à l'officier français une liste de questions sur les différents points dont ils s'étaient entretenus. A son arrivée en France, le commandant Huguet soumet le questionnaire secret au président du Conseil Rouvier, au ministre de la Guerre Etienne et aux généraux Brugère et Brun².

La question du territoire belge occupe une grande place dans le questionnaire, ce qui surprend les Français. A la question n° 11 : « De façon générale, comment les Français comprennent-ils l'offensive allemande ? », les généraux français répondent évasivement : « Le réseau ferré allemand semble indiquer que la concentration se fera entre Metz et Thionville. Une offensive très énergique dans la direction de Paris est ensuite à prévoir »³. On conçoit par cette réponse à quel point l'épisode du « Vengeur » n'a absolument pas modifié la perception française à l'égard du territoire belge. Le questionnaire fait également comprendre au commandement français que l'Angleterre attache un grand prix à la neutralité belge et qu'il n'est pas question de la violer en premier lieu. Ceci est contenu dans les questions n° 2 et n° 3 : « 2. Pouvons-nous admettre à priori que la France s'engage à ne pas violer le territoire belge à moins d'y être forcée par une invasion initiale de ce pays par les armées allemandes ? ». Réponse : « Oui, d'une manière absolue » - « 3. Les Français entendent-ils que toute violation de la neutralité belge par l'ennemi nous entraîne automatiquement à entrer en campagne, conformément aux clauses de notre traité ? ». Réponse « 3. La France l'a toujours supposé, mais n'en a jamais eu l'assurance officielle »⁴.

Une fois assurés de la collaboration française, les Anglais décident d'obtenir en parallèle la collaboration des Belges pour une action conjointe. Les lignes de chemins de fer belges seraient en effet d'une grande utilité au corps expéditionnaire britannique pour se concentrer rapidement en Belgique afin d'y intercepter la progression d'une armée allemande à travers le Luxembourg. Au départ, les Anglais sont sur leur garde et se demandent s'il serait prudent de s'ouvrir de ces conversations aux Belges. Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères lord Sanderson hésite car écrit-il le 11 janvier 1906 : « The Belgians would, I suppose, let the

¹ HUGUET, *L'intervention militaire britannique...*, p. 20.

² REPINGTON (Charles A'Court), *La première guerre mondiale...*, p. 14.

³ *Idem*, p. 18.

⁴ *Idem*, p. 16.

Germans know »¹. Mais le même jour un courrier de Grierson à Sanderson emporte les hésitations britanniques : « Si nous devons nous trouver dans le cas de devoir fournir (...) une assistance militaire à la France ou de devoir entrer en campagne à ses côtés en Belgique à la suite d'une violation du territoire belge par les Allemands, il est nécessaire que, le plus tôt possible, à titre d'information, l'Etat-major général britannique entre en communication avec les autorités militaires de France et (ou) de Belgique »². Le dossier peut donc avancer également du côté belge.

En Belgique, le chef du corps d'Etat-major le général Ducarne est approché par l'attaché militaire britannique le lieutenant-colonel Barnardiston le 18 janvier 1906. Ducarne exprime immédiatement à Barnardiston sa grande satisfaction : « il est très heureux d'apprendre qu'une telle assistance peut être donnée »³. Barnardiston tempère cependant ses ardeurs et lui conseille d'obtenir d'abord l'autorisation du ministre de la Guerre le général Cousebant d'Alkemade. Il affirme également que l'ambassadeur britannique sir Phipps a reçu l'autorisation de s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères de Favereau⁴. Le lendemain, Ducarne informe Barnardiston qu'il a reçu toutes les autorisations de Cousebant d'Alkemade qui s'est dit « également enchanté de la possibilité d'un tel support »⁵. Les conversations techniques qui suivent cette première entrevue concluront à la nécessité d'opérations combinées contre une armée allemande traversant le Luxembourg⁶. Les conversations sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de mars⁷. La signature de l'acte d'Algésiras le 7 avril 1906 y met un terme définitif. Barnardiston quitte Bruxelles peu de temps après, le 17 mai 1906⁸.

¹ *BDOW*, III, doc. n° 210 (B), p. 171-172, minute de Lord Sanderson à Grey, Foreign Office, le 11 janvier 1906.

² *BDOW*, III, doc. n° 211, Grierson à Sanderson, Winchester House, le 11 janvier 1906, p. 172-173.

³ *BDOW*, III, doc. n° 221 (c) (1), Barnardiston à Grierson, le 19 janvier 1906, p. 187-188.

⁴ Cette version est contestée par les Belges. Aucune trace d'une telle conversation ne se trouve dans les archives. *BDOW*, III, note d'édition, p. 203.

⁵ *BDOW*, III, doc. n° 211, Grierson à Sanderson, Winchester House, le 11 janvier 1906, p. 173.

⁶ Pour une approche des plans d'opérations belges en relation avec les anglais voir supra notre chapitre sur la focalisation des études d'Etat-major sur la trouée du Luxembourg.

⁷ *BDOW*, III, doc. n° 221 (c) 11, p. 199, Barnardiston à Grierson, Bruxelles, le 31 mars 1906.

⁸ JACOBS (E.-A.), *Les officiers de la légation britannique à Bruxelles...*, p. 427 ; Le Capitaine VAN DAELE dans *Les « Conversations » anglo-belges d'avant-guerre*, in *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 14-18*, 8^e série, 1932-1933, p. 56-102, retrace l'histoire des relations anglo-belges de 1905 à 1914. Il fournit notamment dans ses annexes le rapport du général Ducarne au ministre de la Guerre sur ses entretiens avec le lieutenant-colonel Barnardiston (10 avril 1906). Dans son article figure aussi le tableau indiquant les dates et les ports de débarquement du corps expéditionnaire britannique (1906). Le Capitaine cherche à prouver tout au long de son article que la Belgique n'a commis au cours de ces conversations, aucune infraction à la neutralité.

Les documents concernant ces conversations conservés dans les archives militaires belges seront saisis par les Allemands en 1914. La farde cartonnée dans laquelle se trouvait le rapport Ducarne portait le titre compromettant de « Conventions anglo-belges » alors qu'il n'y avait pourtant jamais eu d'accord militaire en bonne et due forme. Il est probable que ce titre ait été ajouté par l'officier allemand qui s'est saisi du dossier¹. Quoiqu'il en soit, ces « conventions anglo-belges » feront l'objet de publications historiques allemandes plus ou moins partiales, accompagnées de commentaires criant au scandale. Une façon pour l'Allemagne d'amoinrir la violation de la neutralité belge qui lui est tant reprochée au niveau international².

Les documents présents dans les archives allemandes indiquent bien que l'opération a été réglée dans les moindres détails. Le dossier PH3/528, *Denkschriften über England, das engl. Expeditionskorps, Belgien und Italien, August 1911-April 1914* est un dossier à charge réalisé par les services historiques allemands après la Première Guerre mondiale dans le cadre de la *Kriegsschuldfrage* avec les documents belges emportés en Allemagne. Outre des considérations sur l'immédiat avant-guerre, il contient dans ses *Anlage* (annexes) 6 à 11 tous les documents originaux belges relatifs au transport des troupes anglaises. Les annexes 8, 9 et 10 sont des tables de transport de l'armée anglaise. Il s'agit de tables représentant dans la ligne des ordonnées le temps (jours et heures représentés selon des intervalles de 4 heures) et dans la ligne des abscisses l'espace divisé en tranches de 30 km et jalonné par les lieux de passage importants des trains de transport de l'armée anglaise (Béthune, Lille, Tournai, Tervuren, etc.). Chaque unité anglaise (division d'infanterie, artillerie, génie, brigade de cavalerie, etc.) peut ainsi y être représentée avec son heure et son lieu de débarquement, son heure et son lieu d'arrivée sur le territoire belge. Le tableau est donc extrêmement précis. Deux hypothèses de concentration sont envisagées en fonction de l'avancée des troupes allemandes sur le sol belge. Les annexes 8, 8a et 9 concernent le cas d'un débarquement à

¹ Cette analyse intéressante est faite par un essai politique français pendant la guerre : *La Crise, par l'auteur de « J'accuse »*, Paris, Lausanne, 1917, voir le chapitre IX « Le complot anglo-belge », p. 395-397.

² Pour le débat entre historiographie belge et historiographie allemande, voir DE RIDDER (Alfred), *La violation de la neutralité belge et ses avocats*, Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1926 ; SCHWERTFEGER (B.), *Entente cordiale, Marokkokrise und die "Conventions anglo-belges" von 1906*, dans *Berliner Monatshefte*, VII, 1929 ; GOTTSCHALK (E.), *Die "Conventions anglo-belges" und das Völkerrecht*, dans *Berliner Monatshefte*, VIII-12, 1930 ; GOTTSCHALK (E.), *Die "Conventions anglo-belges". Eine Erwiderung*, dans *Berliner Monatshefte*, IX-9, 1931 ; DE RIDDER A., « *Encore les conventions anglo-belges* » dans *Revue Catholique des idées et des faits*, janvier, 1931, p. 16-23 ; WULLUS-RUDIGER (J.), *La Belgique et l'équilibre européen. Documents inédits*, Paris, Berger-Levrault, 1935, annexe n° 4, p. 311-317. Les documents publiés en annexe contiennent les notes manuscrites de Ducarne dressées durant la première entrevue avec Barnardiston. Wullus-Rudiger est sans doute parvenu à subtiliser ces documents dans les archives allemandes. BA-MA, PH3/528, *Denkschriften über England, das engl. Expeditionskorps, Belgien und Italien, August 1911-April 1914*.

l'est de Bruxelles qui correspond à une percée allemande au-delà de la Meuse. L'annexe 10 concerne le cas d'un débarquement des troupes anglaises sur la Meuse dans la région de Namur - Ciney pour prendre de flanc un mouvement tournant allemand à travers le Luxembourg belge. Ce document n'est pas complet car il s'arrête au 11^e jour de mobilisation.

Ces tables sont en outre accompagnées de remarques sur la manière dont se dérouleront les opérations. A notre connaissance, ces documents n'ont jamais été publiés¹. Concernant les détails du débarquement à l'est de Bruxelles, les annexes 8a et 8b indiquent :

« **Remarques :**

I – Le débarquement est supposé devoir se faire en arrière de l'aile droite de l'armée belge se trouvant face à l'Est, appuyée au Démer, à Diest.

Zone de concentration :

I. C.A. sur le Démer à Aerschot et à l'Ouest.

II. C.A. sur la Dyle à Louvain et au N.O.

La cavalerie sera poussée sur la Geete (sic) [Gette] et plus à l'Est.

II – Les transports venant de Cherbourg s'exécutant simultanément avec ceux de Calais et de Boulogne, devront pénétrer en Belgique au sud de la ligne Lille – Tournai – Ath – Enghien – Bruxelles.

Tous les points de débarquement situés au Nord de la ligne Bruxelles – Louvain, et même ceux d'Etterbeek et de Groenendael étant utilisés par les troupes venant de Calais et de Boulogne, il est nécessaire de débarquer les troupes venant de Cherbourg au sud de Bruxelles. Elles ont donc une étape à faire après leur débarquement pour se rendre sur le front.

Toutefois, aussi longtemps qu'il y aura sécurité, le débarquement pourra se faire à peu près sur place, soit dans le quadrilatère : Tirlemont – Neerlinter – St – Trond – Landen.

Il appartiendra à l'autorité militaire française de déterminer l'itinéraire en France ; nous avons supposé qu'elles passeraient par Valenciennes où elles arriveraient 24 heures après leur embarquement en train à Cherbourg.

III – Pour gagner leurs cantonnements après le débarquement les troupes de la 1^e Division auront à faire des trajets variant de 0 à 12 kilomètres.

Celles de la 2^e Division auront à faire une étape moyenne de 25 kilomètres, toutefois, le ¼ sera transporté à proximité de ses cantonnements (par Calais) ; la 3^e division se trouvera dans les conditions de la 1^e ;

¹ Le Capitaine Van Daele a eu accès aux documents belges pendant l'entre-deux-guerres. Il publie une partie seulement des tableaux ferroviaires établis. VAN DAELE (F.), capitaine, *Les « Conversations » anglo-belges d'avant-guerre*, in *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 14-18*, 8^e série, 1932-1933, p. 67-68.

La 7^e division (2 C.A.) se trouvera à peu près dans les mêmes conditions ; toutefois la distance extrême sera d'environ 16 kilomètres

La 4^e division (2 C.A.) se trouvera dans les mêmes conditions ;

La 5^e division (2 C.A.) aura à fournir une étape moyenne d'environ 20 kilomètres.

IV – Les transports de Calais et de Boulogne peuvent être effectués avec du matériel belge ; ceux de Cherbourg devront s'effectuer au moyen de matériel français, mais ils recevront au moins une machine et du personnel belge à Valenciennes. Toutefois rien ne s'oppose à ce que ces derniers transports soient effectués également avec du matériel belge ; dans ce cas les envois de matériel se feront dès le 6^e jour au soir pour être à la disposition de l'autorité anglaise, à Cherbourg, le huitième jour à la première heure ».

Concernant les détails du débarquement sur la Meuse dans la région Dinant – Ciney – Namur et Flawinne¹, l'annexe 10 indique :

« **Remarques :**

I – Le débarquement est supposé devoir se faire en arrière de l'aile droite de l'armée belge se trouvant dans l'onglet Meuse – Ourthe.

II – Pour gagner leurs cantonnements aux environs de Ciney, les troupes auront à effectuer les trajets suivants :

Débarquant entre

Statte et Namur, de 20 à 26 kilomètres.

Namur et Ciney, de 0 à 15 kilomètres.

sur la Molginée, de 20 à 30 kilomètres.

sur la Sambre, de 40 à 48 kilomètres ; ces dernières sont des troupes de cavalerie.

III – Les transports de Cherbourg pourraient suivre l'itinéraire ci-après :

Cherbourg – Bayeux – Caen – Lisieux – Bernay – Rouen – Amiens – Douai – Valenciennes ; mais celui de Cherbourg – Paris – Creil – Tergnier – Maubeuge – Charleroy est tout aussi bon ».

Enfin l'**annexe n° 11** règle d'autres détails annexes afin de faciliter au maximum l'arrivée sur le sol belge du corps expéditionnaire britannique :

¹A propos de ce débarquement, Barnardiston écrit le 30 mars : « In the second case, that of the German advance through the Ardennes, the detraining stations, in the Triangle Namur, Ciney, Dinant, have been selected on the assumption that the Belgians army will be in position S.E. of the Meuse, somewhere between Ciney and Durbuy. If the German advance, or other reasons, should compel them to occupy a position further to the rear, Ciney will not be used, but only stations nearer Namur. The strategical situation in this theatre, with the Belgians on the Meuse between Namur and Liège, ourselves between Namur and Dinant and four French Corps in the vicinity of Mézières, seems to me a very favourable one ». [BDOW, III, doc. n° 221 (c) 10, Barnardiston à Grierson, Bruxelles, le 30 mars 1906]. Un projet provisoire de transport établi antérieurement donnait Yvoir et Assesse comme points de débarquement. Grierson écrit cependant à Barnardiston qu'il a déjà été visité ces lieux mais les considère comme dangereux car « inondables ». Il manifeste son désir de débarquer plutôt les troupes à Dinant et Jemelle mais ce projet n'est pas retenu. BDOW, III, doc. n° 221 (c) 8 et 9, lettres du 19 et du 24 mars 1906.

« Dispositions à prendre pour favoriser l'intervention d'une armée alliée anglaise dans le cas d'une atteinte à notre neutralité par l'Allemagne.

- 1) Voir les tableaux donnant la composition et les effectifs de l'armée alliée.
- 2) Voir le rendement du débarquement à la côte et les graphiques des transports, soit vers le Démer, soit vers la Meuse.

Il est entendu que ces débarquements se font vers notre droite et sous notre protection.

On peut espérer que le I Corps serait en place vers le 11^e jour et le II Corps vers le 12^e jour.

- 3) Ces transports seraient exécuté (sic) même en France, à l'aide de notre matériel. Les trains seraient conduits, en France par des mécaniciens français.

Il faut préparer ces moyens de transports et arrêter les mesures à prendre.

- 4) Il faudra faire préparer les logements des troupes anglaises, dans la région où se fait le débarquement.
- 5) Les Anglais disposent des extraits, traduits en anglais, de notre règlement (sic) sur les prestations militaires.

Il faut apprêter un traité Royal pour leur assurer le bénéfice de ce règlement dans les mêmes conditions que nous.

Ils emportent avec eux 20 jours de vivres, mais il leur faut, dès le début, de (sic) logement, du foin et du bois.

- 6) La question du commandement supérieur des forces anglo-belges est réservée ; mais divers faits doivent nous assurer cette direction suprême : a) la supériorité numérique de nos effectifs surtout si nous devons nous retirer à Anvers ; b) la connaissance plus complète que nous possédons des ressources et de la topographie de notre pays ; c) la part prépondérante prise par notre Etat-major dans l'établissement du (sic) plan de campagne ; d) le fait que nous sommes chez nous : « Pauvre en son logis est Roi ! ».
- 7) Afin d'assurer les relations entre le commandement anglais et la population belge, ainsi que pour maintenir l'ordre et la police, il conviendra d'attacher :

un officier belge à chaque état-major anglais, soit 30 officiers ; un traducteur à chaque commandement anglais, soit 100 traducteurs ; un gendarme à chaque unité ou service, soit 275 gendarmes, dont 132 à cheval et 143 à pied.

Voir où il convient que ces personnes prennent leur service.

- 8) Les Anglais disposent de cartes de la Belgique au 100 000^e ainsi que d'albums de nos uniformes.

Mais il faudrait mettre à leur disposition 200 exemplaires du 160. 000^e et du 40. 000^e.
Où et quand ?

- 9) Le règlement des frais de douane pour les approvisionnements de l'armée alliée ne pourra pas être exigé immédiatement. L'administration des finances doit en être avisée en temps opportun.

Il faudra également assurer l'hospitalisation des blessés de l'armée alliée ».

b) Les conséquences sur les plans français

Bien entendu, l'Angleterre a toujours protesté auprès de l'Allemagne qu'il s'agissait en l'occurrence de simples « conversations ». Que ce soit avec la Belgique ou même avec la France d'ailleurs, aucun accord militaire formel n'a jamais été conclu jusqu'en 1914. L'Angleterre voulait garder les mains totalement libres. Cependant, comme le note l'attaché militaire français dans ses souvenirs, l'impact de ces conversations sur les événements futurs est loin d'être négligeable :

« Cette réserve [anglaise] n'a pas lieu de surprendre ; elle est conforme à la politique invariable de l'Angleterre en ce qui concerne les affaires de l'Europe, politique qui a toujours consisté et ne peut jamais consister qu'à chercher à maintenir entre les puissances ou coalitions possibles de puissances continentales, un équilibre tel que sa propre sécurité en soit par là même garantie. (...) Aussi fûmes-nous un peu surpris en 1906 de voir la facilité avec laquelle fut accordée l'autorisation demandée par le Gouvernement français. Certes, sir Henri Campbell-Bannermann, sir Edward Grey et M. Haldane étaient tous trois des politiques trop fins et trop avisés pour ne pas se rendre compte que les études qui allaient se poursuivre, - quelles que fussent les réserves formulées à leur égard, - n'en constituaient pas moins une sorte d'engagement, au moins moral ; et plus tard, en effet, cette considération ne manqua pas de peser d'un certain poids dans la décision d'intervention militaire que prit le Gouvernement en août 1914 »¹.

Ce raisonnement est valable aussi pour la Belgique. Même si après guerre, la Belgique se retranchera cyniquement derrière le fait qu'elle n'a jamais promis à l'Angleterre la moindre alliance militaire, il est manifeste que des conversations poussées à un tel degré de technicité auraient grandement facilité la constitution d'une alliance future des trois puissances occidentales (France, Angleterre, Belgique) contre l'Allemagne. Ce type de conversations sortait nettement du cadré tracé habituellement par la politique de neutralité du Gouvernement belge. Pour rétablir l'équilibre, il aurait fallu à tout le moins que la Belgique entretienne de semblables conversations avec l'Allemagne. Signe qui ne trompe pas, le très germanophile baron Greindl, ambassadeur belge à Berlin dont l'expertise était appréciée à Bruxelles, une

¹ HUGUET, *L'intervention militaire britannique en 1914...*, p. 16.

fois qu'il est informé des conversations militaires belgo-britanniques, commente de façon négative les approches anglaises et se demande si elles émanent des autorités officielles : « Si le gouvernement anglais n'a pas d'autre but que de nous faire savoir qu'il est prêt à remplir loyalement et complètement les engagements qu'il a pris par les articles 9 et 25 du traité du 15 novembre 1831, pourquoi ne parle-t-il que d'une agression éventuelle de l'Allemagne et ne fait-il aucune mention d'une attaque dont la France prendrait l'initiative ? Pourquoi aussi une pareille communication ne nous arrive-t-elle pas par la voie régulière ? »¹. Dans un courrier postérieur, il avertit d'ailleurs la direction politique de Bruxelles qu'elle s'est manifestement laissée littéralement bernée par les machinations anglaises et que si un jour Berlin venait à apprendre l'existence des conversations, la Belgique courrait un danger encore plus grand susceptible de remettre en question l'indépendance du pays².

Ces « conversations » de l'hiver 1905-1906 entre l'Angleterre et la Belgique d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part ont préparé les esprits dans les milieux militaires britanniques à l'idée d'un engagement sur le continent même si la question restera âprement débattue jusqu'à l'aube de la guerre 14-18³. Nous avons vu que dans sa lettre du 19 mars 1906, Grierson indique qu'il a déjà personnellement visité la Meuse belge⁴. C'est un signe que le réseau des voies de communication intéresse au plus haut point les Britanniques. Par la suite, des reconnaissances poussées des voies de communication belges seront encore

¹ MAEB, IND VII, Greind (Berlin) à Favereau (Bruxelles), le 12 février 1906.

² « Le Colonel Barnardiston agent d'une des puissances garantes de la neutralité belge (notons le en passant) nous demandait en substance de nous associer à une agression de l'Angleterre et de la France contre l'Allemagne qui ne nous avait donné aucun sujet de plainte et nous soumettait une place des plus commodes pour lui-même afin de rendre l'armée belge tout entière disponible pour combattre l'armée allemande à la place des Anglais, ceux-ci auraient pris à leur charge le rôle peu périlleux de tenir garnison à Anvers, détenant cette forteresse, ce qui, à la conclusion de la paix, eût permis à l'Angleterre, qui ne se pique pas de gratitude envers ses alliés, de disposer de nous comme bon lui semblerait. Pour comble, la démarche était faite par un intermédiaire n'ayant pas qualité pour lier le gouvernement anglais, qui après nous avoir engagé dans une guerre, était parfaitement libre de nous abandonner à notre sort, puisque rien nous avait été promis par un organe autorisé. Ce n'est donc pas une proposition diplomatique ; mais une intrigue dont la naïveté confinait au grotesque et qui, si on lui avait fait suivre la filière régulière du ministère de la guerre britannique et du *Foreign Office* aurait certainement rencontré quelqu'un pour l'arrêter au passage. (...) » Ce passage indique que Greindl s'il a été informé des entretiens, n'en connaît pas tous les détails sur le plan technique puisqu'il pense qu'il a été convenu d'envoyer le corps expéditionnaire britannique à Anvers. MAEB, IND VIII, Greindl (Berlin) à Davignon (Bruxelles), le 16 janvier 1909.

³ WILSON (Keith), *The British cabinet's decision for war*, 2 August 1914, dans *British Journal of International Studies*, I (1975), p. 148-159 ; WILLIAMS (Rhodri), *Defending the empire : the Conservative party and British defence policy 1899-1915*, New Haven, 1991 ; WILSON (Keith), *Decisions for war, 1914*, Londres, Hinsley, 1995.

⁴ BDOW, III, doc. n° 221 (c) 8, Grierson à Barnardiston, Winchester House, le 19 mars 1906

effectuées pour préparer l'avenir hypothétique du corps expéditionnaire britannique sur le continent¹.

En France, les conversations de l'hiver 1905-1906 permettent d'espérer désormais le soutien anglais en cas de guerre avec l'Allemagne². Cependant ces conversations ont imposé aussi certaines barrières aux plans d'opérations français. Le Gouvernement français comprend qu'il faut absolument éviter que l'armée française ne viole en premier la neutralité belge au risque d'indisposer l'opinion publique britannique et de mettre des bâtons dans les roues des partisans du « Continental Commitment »³. L'attrait anglais pour la traversée du territoire belge a toutefois une influence directe sur le plan de guerre français. Une variante du plan XV est élaborée en urgence en vue de faire face éventuellement à une offensive ennemie au nord de Verdun, suite à la violation du Luxembourg belge. Cette variante annule et remplace le plan XV en mars 1906. Dans cette variante n° 1, une nouvelle cinquième armée est constituée à partir de 3 corps d'armées prélevés sur la 2^e (2 C.A.) et la 4^e armée (1 C.A.). Elle doit se concentrer dans la région de Bar-le-Duc derrière la gauche du dispositif pour faire face éventuellement à une armée allemande débouchant du Luxembourg belge⁴. Le successeur du général Brugère, le général Hagron, nouveau généralissime désigné le 18 octobre 1906, reprend les bases de cette variante n° 1 pour élaborer un nouveau plan. Il décide quant à lui de former quatre groupes de divisions de réserve et de reporter plus au nord l'axe général du dispositif de concentration français. Il s'agit du plan XV bis mis en œuvre en mai 1907⁵. L'historique officiel français indique que Hagron avait décidé de modifier la variante n° 1 car elle avait été « prise assez fiévreusement au cours de l'hiver 1905-1906 »⁶. On ne peut être plus clair !

¹ NA – UK, WO 33/417, A.1138 : Confidential. The military Resources of Belgium. Prepared by the General Staff, War office. December 1906 ; NA – UK, WO 33/570, A.1498 : Report on roads, rivers and billeting in Belgium, Volume II. Area : South of the line Tournai – Hal – Namur approximately as far as the French frontier. Prepared by the General Staff, War Office. 1911 ; NA – UK, WO 33/570, A.1598 : Report on roads, rivers and billeting in Belgium, Volume II. Area : South of the line Tournai – Hal – Namur approximately as far as the French frontier. Prepared by the General Staff, War Office. 1913.

² Voir à ce sujet l'article récent de PHILPOTT (William), *Plus qu'un « simple soldat »*. *La France et la perspective d'un soutien militaire britannique avant 1914*, in *Revue Historique des Armées*, n° 264, 3^e trimestre 2011, p.32-40.

³ WILSON (Keith Malcolm), *Empire and continent : studies in British foreign policy from the 1880s to the First World War*, London, Mandell, 1987.

⁴ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 31 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 24.

⁵ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 32 ; SHD/DAT, 7N 1737, *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves...*, p. 24-26.

⁶ *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 32.

B. La Belgique dans les plans de guerre allemands

1. Notions préliminaires sur le plan de guerre allemand

Le plan de déploiement de l'armée allemande en cas de guerre (*Aufmarschplan*) est revu annuellement au printemps depuis les années 1870. Le 1^{er} avril, au sortir des longs mois d'hiver propices aux réflexions théoriques, le nouveau plan entre généralement en vigueur. Et à partir du 1^{er} novembre de la même année, le chef d'Etat-major général et ses collaborateurs entament déjà leurs travaux pour l'élaboration d'un nouveau plan pour le premier avril de l'année suivante. Les travaux se basent sur les renseignements collectés au cours de l'année écoulée concernant les progrès militaires de l'adversaire hypothétique et les alliances possibles. Cette mécanique bien huilée ne doit rien au hasard. Elle est liée au roulement des effectifs dans l'armée allemande. Les nouvelles recrues sont appelées à rejoindre leurs garnisons le 1^{er} novembre où elles sont entraînées pendant six mois avant d'intégrer l'armée régulière le 1^{er} avril. De leur côté, les réservistes sont démobilisés de l'armée régulière le 1^{er} novembre. La période où l'armée allemande atteint son rendement maximum correspond logiquement à l'entrée en vigueur d'un nouveau plan¹.

Les historiens désignent donc généralement les plans de déploiement allemands par une double date correspondant à leur entrée en vigueur et à leur remplacement, comme nous le faisons pour une année académique universitaire. Ainsi la mobilisation déclenchée le 1^{er} août 1914 par Moltke le jeune, successeur de Schlieffen à la tête de l'armée, répond aux impératifs de l'*Aufmarschplan* de 1914/1915². Il n'existe donc pas « un » plan allemand avant la guerre mais des dizaines de plans différents. La multitude des plans est d'ailleurs renforcée par l'existence de variantes prévues afin de ne pas enfermer le stratège dans une logique trop déterministe. En effet, directement après la guerre franco-allemande de 1870-1871, le problème d'une guerre sur deux fronts va préoccuper Moltke l'ancien puis ses successeurs. La crainte d'une prise en étau de l'Allemagne entre la France et la Russie justifiera progressivement dans les plans du Haut Commandement l'établissement de deux grandes

¹ BUCHOLZ (Arden), *Moltke, Schlieffen and Prussian War Planning*, New York, Berg, 1991, p. 61-62 ; RAHNE (Hermann), *Mobilmachung*, East Berlin, Militärverlag der Deutschen Demokratischen Republik, 1983, p. 73-79.

² GROENER (W.), *Lebenserinnerungen. Jugend, Generalstab, Weltkrieg.*, Göttingen, Hiller von Gaertringen, 1957, p. 72 ; STAABS (H. von) (General der Infanterie a. D.), *Aufmarsch nach zwei Fronten*, Berlin, Mittler und Sohn, 1925, p. 24.

variantes¹. Depuis le milieu des années 1880 jusque 1913, l'armée allemande maintient continuellement par sécurité ces deux plans de déploiement. Après octobre 1899 celles-ci sont appelées *Aufmarsch I* et *Aufmarsch II*. Ces deux variantes prévoient généralement un déploiement à l'est face à la Russie – *Ostaufmarsch* – et un déploiement à l'ouest face à la France – *Westaufmarsch* – mais elles se distinguent par l'importance qu'elles donnent à ces composantes est et ouest. La « Guerre contre la France » correspond à l'*Aufmarsch I*. Ce plan est construit en fonction d'une attaque peu probable de la Russie et se concentre presque entièrement sur le *Westaufmarsch*. En cas de certitude d'une attitude pacifique de la part de la Russie, l'ensemble des divisions peut être aligné uniquement face à la France ou, ce qui arrive plus généralement, l'Etat-major allemand prévoit quelques divisions alignées face à l'est avec une procédure de transfert ferroviaire si la Russie décide de rester neutre. Inversement l'*Aufmarsch II* est construit en prévision d'une attaque plus conséquente des Russes et gonfle les effectifs de l'*Ostaufmarsch*. Dans ce cas, il faut encore distinguer entre un *Ostaufmarsch* défensif – le premier objectif reste le théâtre occidental de la guerre mais les effectifs sont gonflés pour faire face à une attaque russe jugée dangereuse pour la Prusse orientale et surtout Berlin – et un « pur » *Ostaufmarsch*, offensif – l'Etat-major allemand décide alors, avant que le « rouleau compresseur russe » ne se mette en marche, de lancer une large offensive en Russie et de rester sur la défensive face à la France. Il est important de préciser que l'*Aufmarsch II*, quelle que soit sa variante, rend techniquement impossible une stratégie offensive de grande ampleur à l'ouest. La grande manœuvre d'encerclement de l'aile droite, telle que décrite dans le mythique « Plan Schlieffen », n'est à fortiori possible que dans le cadre de l'*Aufmarsch I*².

La majorité des archives militaires allemandes ayant été détruites en avril 1945, lors du bombardement de Postdam et l'incendie du *Heeresarchiv*, et après ce que nous avons dit ci-dessus à propos de la non-unicité du « Plan Allemand », il est naturel de se demander sur quoi nous allons baser notre étude. Avant 1893, il faut se reporter aux écrits de Moltke l'ancien et de Waldersee, faute d'avoir accès aux plans de mobilisation officiels. Fort heureusement pour l'historien, la plupart des écrits intéressants ont été édités dans l'entre-deux-guerres. Parmi les documents les plus utiles figurent les mémoires stratégiques (*Denkschriften*) en cas de guerre contre la France et la Russie ou contre la France seule, qui ont été rédigés par Moltke de 1859

¹ MOMBAUER (A.), *Helmuth von Moltke and the Origins of the First World War*, Cambridge, University Press, 2001, p. 74-76.

² ZUBER (Terence), *Inventing the Schlieffen Plan...*, p. 160-169.

à 1888 et par Waldersee de 1888 à 1891. Ces derniers documents donnent rarement un aperçu détaillé du plan allemand en cas de guerre mais permettent de déduire néanmoins quels sont les grands axes stratégiques adoptés. En l'occurrence nous pouvons nous contenter de ces écrits généraux car, comme nous l'avons vu, ni Moltke, ni Waldersee n'ont jamais vraiment envisagé sérieusement le passage d'un des belligérants à travers la Belgique¹.

La période qui suit est plus problématique, d'abord parce l'édition des écrits de Schlieffen (1891-1906) et de Moltke le jeune (1906-1914) a été moins systématique². Ensuite parce que le passage par la Belgique fait désormais clairement partie des réflexions stratégiques allemandes à partir de la fin des années 1890. Les découvertes des dix dernières années apportent heureusement une solution à ce problème. Un document capital a notamment été retrouvé dans les archives qui ont été rapatriées de l'ex RDA, document édité par l'historien Gerhard P. Groß en 2006. Il s'agit d'un résumé de tous les plans de déploiement allemands de 1893/1894 jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il a été réalisé durant l'entre-deux-guerres au sein du *Kriegsgeschichtliche Forschungsanstalt des Heeres*³. Via ce document, nous pouvons avoir une idée assez précise des déploiements successifs de l'armée allemande de 1893/1894 à 1914. Nous pouvons même obtenir des précisions très intéressantes sur le sort réservé à la neutralité belge dans le plan allemand. Toutefois, au-delà de la position des armées le long de la frontière et parfois de quelques ordres relatifs au franchissement de celle-ci, le résumé ne livre que rarement des informations sur la direction des armées allemandes. Ce document capital couvre pratiquement toute la période Schlieffen – Moltke le jeune, exception faite du premier plan de mobilisation de Schlieffen de 1892/1893 ; ce qui ne porte pas à conséquence

¹ MOHS (Hans), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee in seinem militärischen Wirken.*, 2 volumes, Berlin, R. Eisenschmidt, 1929 ; WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten*. T. 1 : 1832 – 1888. T. 2 : 1888 – 1900 et T. 3 : 1900 – 1904, Stuttgart, Heinrich Otto Meisner, 1923 ; GROSSER GENERALSTAB (Abteilung für Kriegsgeschichte), *Moltkes Militärische Werke*. Cette série fait l'objet de nombreux volumes que nous détaillons dans notre bibliographie finale ; SCHMERFELD (Ferdinand von) (Oberstleutnant a.D.), *Die deutschen Aufmarschpläne 1871-1890*, Berlin, Mittler, 1929 ; MOLTKE (H. von), *Gesammelte Schriften und Denkwürdigkeiten des General-Feldmarschalls Grafen Helmuth von Moltke*. Zweiter Band. *Vermischte Schriften*, Berlin, Mittler und Sohn, 1892 ; MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870* ; par le maréchal comte de Moltke, chef du grand état major ; édition française par E. Jaeglé, professeur à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, Paris, Le Soudier, 1891 ; MOLTKE (Helmuth von), *La correspondance militaire du Maréchal de Moltke : guerre de 1870-1871*, 5 volumes, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1899-1901 ; MOLTKE (Helmuth von), *Ausgewählte Werke*. Erster Band : *Feldherr und Kriegslehrmeister*. Herausgegeben von F. von Schmerfeld, Berlin, Verlag von Reimar Hobbing, 1925 ; MOLTKE (Helmuth von), *Ausgewählte Werke*. Dritter Band : *Feldherr und Staatsmann*. Herausgegeben von F. von Schmerfeld, Berlin, Verlag von Reimar Hobbing, 1925.

² Ce qui se comprend très bien dans la mesure où le travail n'a pas pu être effectué entièrement avant la destruction des archives en avril 1945.

³ Service de recherche sur l'histoire de la guerre au sein de l'armée allemande, équivalent du Service Historique du Ministère de la Guerre français.

puisque ce plan reste de toute façon tributaire des conceptions de Waldersee¹. Un autre document très utile découvert après le rapatriement des archives de la RDA est une étude sur l'évolution du plan Schlieffen réalisée par un collaborateur aux archives Wilhelm Dieckmann². L'intérêt de cette étude est qu'elle est beaucoup plus détaillée que tout ce qui a pu être écrit sur le plan Schlieffen et qu'elle contient de nombreuses citations issues de documents aujourd'hui disparus. Naturellement il s'agit de citations « de seconde main » mais en l'absence d'autres sources, nous devons nous en contenter.

En nous servant parfois d'autres documents d'archives, nous ferons un large usage de ces deux documents qui constituent véritablement la colonne vertébrale de notre exposé. En revanche, nous ferons assez peu appel à la littérature militaire de l'entre-deux-guerres, sauf lorsqu'elle recoupe ces documents d'archives. En effet cette littérature, comme d'ailleurs les ouvrages postérieurs qui s'en sont inspirés, est souvent décevante car elle enferme par facilité toutes les informations stratégiques dans un même canevas. Selon ce canevas bien connu, les plans de Schlieffen à l'ouest ont évolué, depuis son entrée en fonction en 1891, vers un renforcement progressif de l'aile droite de l'armée allemande. Ce renforcement était nécessaire pour réaliser un mouvement de vaste amplitude à travers la Belgique, prélude tout aussi nécessaire à l'encerclement de Paris et à la grande bataille d'annihilation (*Vernichtungslacht*) de l'armée française retranchée derrière sa puissante ligne de forteresses. Cette première opération conditionnait elle-même la poursuite de la guerre à l'est. Une fois achevée, elle permettait un transfert de troupes par chemins de fer contre la Russie plus lente à mobiliser. C'est la version communément véhiculée par les manuels scolaires d'un plan allemand monolithique, conceptuellement valable pour tout l'avant-guerre. Ce plan audacieux aurait été couché sur le papier à la fin de la carrière de Schlieffen, dans un *Denkschrift* (mémoire) rédigé entre décembre 1905 et février 1906. Là s'arrête généralement l'image du plan de guerre allemand. Tout le monde a en tête la carte sur laquelle de grandes flèches partant de la frontière allemande représentent la direction des armées du Reich vers la France.

¹ BA – MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen für die Jahre 1893/94 bis 1914/1915*, [ca 1931 ?]. Nous avons consulté ce document au Bundesarchiv – Militärarchiv, surtout les cartes qui l'accompagnaient. Le texte est très difficile d'accès, même pour un germanophone. Un travail remarquable d'édition a été réalisé in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan: Analysen und Dokumente*, Paderborn, Schöningh, 2006, p. 341-484. Ce document est largement commenté dans ZUBER (Terence), *The Real German War Plan (1904-1914)*, Stroud, The History Press, 2011.

² BA-MA, RH61/347, DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan*, [ca 1935-1939]. Le document a été traduit et édité pour sa plus grande part dans ZUBER (Terence), *German War Planning, 1891-1914: Sources and Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 2004. Gerhard P. GROß commente ce document dans GROß (G.P.), *There was a Schlieffen Plan*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 146-150.

Nul ne l'ignore, ce « Plan Schlieffen » a été considéré pendant des décennies comme la pierre d'angle de la stratégie allemande d'avant-guerre. Beaucoup d'analystes dans l'entre-deux-guerres, sans jamais publier l'intégralité du document, en ont cité des extraits significatifs. Du côté allemand pour en louer le génie¹, du côté français pour en critiquer le caractère perfide et agressif ; un discours très en phase avec la culpabilisation de l'Allemagne à Versailles². Ce document a été finalement entièrement édité et popularisé par Gerhard Ritter après la Seconde Guerre mondiale. Homme de son temps, Ritter y voyait pour sa part l'exemple le plus frappant de la toute puissance du militarisme de la société allemande, capable de mettre en échec, en vertu de la mécanique inéluctable d'un plan de guerre, les ultimes tentatives de paix du pouvoir politique³.

A propos de cette historiographie, il nous semble que la critique de l'historien américain Terence Zuber émise dans son ouvrage de 2002 est pertinente. Beaucoup de travaux historiques jusqu'à une époque récente ont été littéralement hypnotisés par déterminisme rétrospectif par ce « Plan Schlieffen » mythique. Dans cette historiographie, Moltke est communément désigné comme le principal responsable de l'échec du plan en 1914 parce que, par une stratégie timorée, il aurait échoué à appliquer et à comprendre le plan génial de son prédécesseur. Selon la thèse novatrice de Zuber formulée en 1999⁴ puis précisée en 2002⁵, les généraux allemands ont cherché après-guerre un bouc-émissaire afin de justifier la défaite ; et tous les ouvrages postérieurs se sont inspirés de leur version orientée du plan de guerre allemand. Même les historiens qui ont eu un accès privilégié aux archives militaires à l'époque où elles n'avaient pas encore disparu n'échappent pas à cette règle. Ainsi, l'histoire officielle de la Guerre 14-18 rédigée au *Reichsarchiv* traite par exemple de l'évolution du plan allemand de 1887 à 1905 en deux ou trois pages seulement. Cette relation ne se réfère en tout et pour tout qu'à trois documents d'archives qu'elle référence à peine et qu'elle interprète

¹ KUHLE (Hermann von), *Der deutsche Generalstab in Vorbereitung und Durchführung des Weltkrieges*, Berlin, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, 1920 ; KLUCK (A.), *Der Marsch auf Paris und die Marneschlacht 1914*, Berlin, Mittler, 1920 ; GROENER (Wilhelm), *Das Testament des Grafen Schlieffen. Operative Studien über den Weltkrieg*, Berlin, Mittler, 1929, 2e édition revue et corrigée.

² PALEOLOGUE (M.), *Un prélude à l'invasion de la Belgique. Le plan Schlieffen (1904)*, Paris, 1932 ; DE RIDDER (Alfred), *La violation de la neutralité belge et ses avocats*, Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1926 ; FOERSTER (W.), *Der französische Operationsplan u. die Verletzung der luxemburgischen und belgischen Neutralität*, in *Kriegsschuldfrage*, 5e année, n° 2, février 1927. Sur le concept de *Kriegsschuldfrage* voir BAUMFALK (Gerhard), *Tatsachen zur Kriegsschuldfrage. Diplomatie - Politik - Hintergrund 1871 - 1939*, Tübingen, Grabert, 2000.

³ RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan. Kritik eines Mythos*. Mit erstmaliger Veröffentlichung der Texte und 6 Kartenskizzen., Munich, Verlag R. Oldenbourg, 1956.

⁴ ZUBER (Terence), *The Schlieffen Plan Reconsidered*, in *War in History* 6/3 (1999), p. 262-306.

⁵ ZUBER (Terence), *Inventing the Schlieffen Plan : German War Planning 1871-1914.*, Oxford, New-York, Oxford University Press, 2002.

bien entendu dans le sens d'un renforcement progressif de la vaste manœuvre d'encerclement de l'aile droite, idée phare du « Plan Schlieffen »¹. De même l'étude du directeur du *Reichsarchiv* Foerster qui décrit l'évolution du plan de guerre allemand en passant allègrement de 1897 au *Denkschrift* de décembre 1905-février 1906 sans préciser les étapes intermédiaires². La contribution du général major Friedrich von Boetticher sur le travail de Schlieffen parue dans un ouvrage collectif³ sur les chefs d'Etat-major allemand, est elle aussi influencée par l'historiographie de l'entre-deux-guerres concernant le plan allemand. Toutefois, cette dernière étude, quoiqu'elle ne consacre que quelques pages sur le plan allemand proprement dit, est intéressante parce qu'elle cite pour 1892, 1899 et 1902 des écrits de Schlieffen généralement non cités ailleurs. En outre, si Boetticher est indéniablement influencé par l'idée d'un vaste mouvement tournant de l'aile droite que Schlieffen n'aurait cessé de peaufiner jusqu'à son mémoire final de 1905-1906, le général major allemand indique cependant que jusqu'à cette date, Schlieffen reste assez prudent concernant une violation du territoire belge qu'il aurait préféré éviter⁴. Ces éléments moins « classiques » de l'article de Boetticher peuvent être recoupés avec l'étude de Dieckmann ou le document RH 61/96. Boetticher a par ailleurs laissé des papiers⁵. L'intérêt de ces papiers est qu'ils contiennent des copies de documents réalisées par Boetticher dans les années 30, à l'époque où il a rédigé son article sur Schlieffen. Nous y reviendrons dans notre analyse des voyages d'Etat-major de Schlieffen.

Malgré ces découvertes récentes, la problématique du « Plan Schlieffen » continue aujourd'hui à diviser la communauté historique. Nous avons suivi tout au long de nos recherches la polémique entre TERENCE ZUBER d'une part et GERHARD P. GROß, ANNIKA MOMBAUER, TERENCE HOLMES et ROBERT FOLEY d'autre part⁶. Le nœud de la question a bien été résumé par Holmes et Zuber dans leurs deux derniers articles parus dans la revue *War in*

¹ REICHSARCHIV, *Der Weltkrieg 1914-1918. Die militärischen Operationen zu Lande*. Bearbeitet vom Reichsarchiv; Später: Im Auftrages des Oberkommandos des Heeres bearbeitet und hrsgg. von der Kriegsgeschichtlichen Forschungsanstalt des Heeres. 15 volumes, Berlin, Mittler & Sohn, 1925-1939. Voir les pages 52 à 55 du premier volume.

² FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt des Deutschen Generalstabes*, Berlin, Mittler, 1931, p. 29-30.

³ BOETTICHER (Friedrich von) (Generalmajor), *Der Lehrmeister des neuzeitlichen Krieges*, in COCHENHAUSEN (Friedrich von) (Generalleutnant a. D.) (dir), *Von Scharnhorst zu Schlieffen (1806-1906), hundert Jahre preußisch-deutscher Generalstab. Auf Veranlassung des Reichswehrministeriums bearbeitet von aktiven und ehemaligen Offizieren des Reichsheeres*, mit 8 Bildtafeln und 21 Textskizzen, Berlin, Mittler und Sohn, 1933, p. 249-316.

⁴ *Idem*, p. 264.

⁵ BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher.

⁶ Voir dans notre bibliographie finale la partie spécifique relative à la polémique sur le plan Schlieffen.

*History*¹ ; il concerne les effectifs nécessaires pour réaliser la grande manœuvre d'aile droite et l'encercllement de Paris. D'après les calculs de Holmes, le mémoire rédigé par Schlieffen durant l'hiver 1905/1906 (« le Plan Schlieffen ») est parfaitement exécutable avec les effectifs de l'armée allemande disponibles à cette époque. Selon Zuber, vingt-quatre divisions manquent dans les effectifs du Reich pour réaliser la manœuvre mythique. L'historien qui n'est pas avare de formules choc les appelle les « divisions fantômes » du plan Schlieffen. Sur la base de ses calculs, Zuber en conclut par conséquent « There never was a Schlieffen Plan »². Nous ne disposons pas des outils documentaires pour nous positionner dans ce débat et nous ne sommes par conséquent pas en mesure de dire si le fameux document édité par Gerhard Ritter en 1956 est un vrai plan de guerre ou un simple exercice théorique. Ce n'est pas pour la cause que nous n'analyserons pas le « Plan Schlieffen ». Qu'il soit ou non un authentique plan de guerre, ce document conserve tout son intérêt lorsqu'il s'agit de cerner le point de vue du chef d'Etat-major allemand à propos de la « traversée » du territoire belge. Nous nous attacherons principalement à cibler dans ce document les citations qui relèvent de la « viabilité » de l'espace belge ainsi que les commentaires de Schlieffen sur les fortifications ou la neutralité belges

A côté des plans bien réels, nous disposons d'une seconde source de réflexions : les jeux de guerre et les voyages d'Etat-major du Grand Etat-major allemand. Le jeu de guerre est une pratique très ancienne et d'une importance capitale dans la formation de l'officier allemand. Ce dernier est confronté à ce type d'exercices tout au long de sa formation, dont le niveau de difficulté croît en fonction bien entendu du rang qu'il occupe dans l'armée. Ces exercices vont de la simple petite bataille localisée géographiquement, avec des enseignements tactiques limités pour les officiers subalternes, jusqu'à un jeu de déplacement de toute l'armée allemande confrontée à toute l'armée ennemie. Ces *Große Kriegsspiele* peuvent se rapprocher fortement d'une situation de guerre réelle. Ils sont alors réservés à l'élite des officiers de l'Etat-major, appelée à occuper des fonctions importantes en cas de conflit. Il faut distinguer dans ces jeux de guerre d'un haut niveau deux types : les jeux sur le terrain (*Generalstabsreisen*) et les jeux en chambre (*Kriegsspiele*). Les premiers ont lieu le plus souvent durant la bonne saison tandis que les deuxièmes sont plus fréquents en hiver. Dans le

¹ HOLMES (T.M.), *All Present and Correct: The Verifiable Army of the Schlieffen Plan*, in *War in History*, 16/1 (2009), p. 98-115 ; ZUBER (T.), *The Schlieffen Plan's « Ghost Divisions » March Again : A Reply to Terence Holmes*, in *War in History*, 17/4 (2010), p. 512-525.

² ZUBER (T.), *There never was a « Schlieffen Plan » : A Reply to Gerhard Groß*, in *War in History*, 17/2 (2010), p. 231-249.

cadre d'un voyage d'Etat-major « type », le chef d'Etat-major part en voyage itinérant pendant plus ou moins deux semaines vers la frontière française ou vers la frontière russe avec un groupe d'une cinquantaine d'officiers d'Etat-major. Sur place, il sépare ses officiers en deux groupes : le parti des rouges et le parti des bleus. Lui-même s'entoure de quelques hommes et joue le rôle de conducteur de jeu, d'arbitre. Il distribue aux deux groupes une situation problème qui se rapproche d'une situation de guerre réelle. Les joueurs sont ainsi informés de leur dispositif mais ne reçoivent en revanche des renseignements sur l'adversaire qu'en fonction du bon vouloir du conducteur de jeu. Les deux staffs doivent ensuite donner des ordres de marche et de bataille à leurs unités fictives représentées en rouge et en bleu sur des cartes d'Etat-major. Les mouvements sont figurés par des flèches et les batailles par des lignes parallèles. Le dispositif adverse ne se découvre qu'au fur et à mesure du jeu. Une fois les mouvements décidés sur carte, les officiers ont l'occasion de reconnaître à cheval certains théâtres d'opérations. Bien entendu ces reconnaissances à cheval sont limitées au territoire allemand et à la capacité de déplacement des chevaux. Les *Kriegsspiele* ont des règles identiques à celles de ces voyages d'été. La différence est qu'ils sont réalisés en chambre à Berlin. Comme ils sont davantage détachés des contingences du terrain, le conducteur du jeu peut envisager des scénarios plus ambitieux comme une guerre de l'Allemagne menée sur deux fronts à la fois contre la France et la Russie. C'est le cas du dernier Grand jeu d'hiver joué par Schlieffen en 1905 avant sa mise à la retraite¹.

2. Waldersee (1888-1891)

Les plans de Waldersee ne traduisent quasi aucun intérêt pour la Belgique. Nous avons déjà évoqué plus haut ses conceptions stratégiques et la conversation qu'il a eue le 10 juillet 1888 avec Bismarck un mois avant de prendre la tête de l'Etat-major général le 10 août. Au cours de cet entretien relaté dans ses souvenirs, il déclare que les Français commettraient une erreur en passant par la Belgique². Sans doute Waldersee partage-t-il ici les conceptions de Moltke sur la possibilité de prendre de flanc depuis la Lorraine les lignes de communication françaises étirées à travers la Belgique. Comme il est d'usage, Waldersee commence à jeter les bases du nouveau plan allemand au début de l'hiver 1888. Selon lui, les conditions politiques ont changé. Si jusqu'à présent l'Etat-major allemand pensait que les Français

¹ FOLEY (Robert T.), *Schlieffen's last Kriegsspiel*, in *War Studies Journal*, III, 1998, p. 117-135 et IV, 1999, p. 97-115 ; FOLEY (Robert T.), *Alfred von Schlieffen's Military Writings*, Londres, Frank Cass, 2003., p. 6-7 ; BUCHOLZ (Arden), *Moltke, Schlieffen and Prussian War Planning*, New York, Berg, 1991, p. 85-93.

² WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten*, I, Stuttgart, Heinrich Otto Meisner, 1923, p. 412.

seraient les premiers à débiter les hostilités pour récupérer l'Alsace-Lorraine, il se pourrait très bien que dans la prochaine guerre, ce soient les Russes qui fournissent le prétexte du début de la guerre. Waldersee ne modifie pas le plan général mais souhaite, par rapport au plan précédent, renforcer les effectifs face à la Russie. Le chef d'Etat-major général a davantage confiance dans son dispositif face à la France : « Sur notre théâtre des opérations ouest, je nous considère comme suffisamment forts pour attendre l'offensive française, se retirer avec succès et pouvoir lancer ensuite une contre-offensive »¹. En février 1890, Waldersee écrit aussi un *Denkschrift* concernant une guerre contre la France sans son allié russe présumé. D'après les informations reçues, il pense que la droite de l'armée française sera quelque part à Remiremont (au sud d'Epinal) et l'aile gauche au nord ouest de Verdun. Belfort sera gardé par une seule division d'infanterie tandis que l'aile gauche sera renforcée par un certain nombre de divisions de réserve échelonnées près de Reims. Waldersee condamne l'attaque de Nancy, jadis programmée par Moltke pour déloger les Français de leur ligne de forteresses. Si les Français veulent récupérer l'Alsace et la Lorraine, poursuit Waldersee, ils seront bien obligés un jour de prendre l'offensive. Le chef d'Etat-major étend la position allemande avancée en Lorraine jusqu'à son maximum de développement, entre Bolchen (Boulay) et Sarrebourg². Il précise dans son mémoire que cette position ne doit pas inciter l'armée allemande à un « programme figé » mais que chaque possibilité de reprendre l'offensive devra être exploitée³. Waldersee développe ces différentes occasions d'attaquer dans un document de novembre 1890⁴. Pour cette raison, Waldersee reste durant toute sa carrière un opposant déterminé à toute politique de fortification en Lorraine. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer son opposition en janvier 1884 à la demande de Brandstein d'élever des forts d'arrêts entre Metz et Strasbourg pour épauler la défensive allemande. A la fin des années 1890, alors qu'il vient d'être nommé inspecteur général de la IIIe armée à Hanovre⁵, Waldersee réaffirme son opposition à toute politique de fortification :

« A l'ouest, si nous fortifions la ligne Thionville – Metz – Sarrebourg – Molsheim – Strasbourg, nous forcerons les Français, s'ils sont toujours décidés à prendre l'offensive, à traverser la Belgique ou la Suisse. Je considère ces deux éventualités

¹ *Richtlinien für 1889/90*, Berlin, novembre 1888, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 317.

² *Krieg gegen Frankreich*, Berlin, février 1890, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 331-335 ; FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt ...*, p. 24-25.

³ *Krieg gegen Frankreich*, Berlin, février 1890, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 331, p. 333 ; ZEITZ (Hugo) (Generalleutnant a. D.), *Der Schirmer des geeinten Reiches...*, p. 247.

⁴ *Betrachtungen über operationen gegen Frankreich*, Berlin, novembre 1890, in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 338-340.

⁵ WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten...*, II, p. 423.

comme inconfortables [*unbequem*] pour nous. Il est de loin préférable pour nous, comme Moltke et ensuite moi-même l'avons proposé, de laisser entrer les Français en Lorraine pour ensuite leur tomber dessus et, après avoir remporté la victoire, de briser leur ceinture de fortifications »¹.

A l'instar de ses considérations de janvier 1884, Waldersee agite ici comme épouvantail le caractère forcé d'un passage français par la Suisse ou la Belgique. Ceci tranche nettement avec les propos qu'il a tenus à Bismarck en juillet 1888 où il se vantait de considérer le passage des Français par la Belgique à l'avantage des Allemands. La traversée de la Belgique n'est pas si « désirable » que cela et à tout prendre, il lui préfère une victoire plus facile à remporter sur un terrain connu. Cette dernière profession de foi résume assez bien à nos yeux la vision de Waldersee et de son prédécesseur concernant le territoire belge : beaucoup trop inconfortable ! Nous verrons que Schlieffen est opposé aux fortifications en Lorraine pour les mêmes raisons.

Les informations concernant les flancs gauche (nord) et droit (sud) du dispositif français signalées par Waldersee dans son mémoire de février 1890 correspondent plus ou moins à la réalité du plan X français : la 4^e armée est concentrée dans la région Bar-le-Duc – Sainte-Menehould, un peu plus au sud que ne l'estimait Waldersee. Le flanc gauche est bien renforcé en arrière par trois corps d'armée (9^e armée) entre Laon et Reims². Ceci est dû à la qualité des renseignements allemands. Le 3^e département de l'Etat-major continue en effet à recevoir le matériel précieux de son agent français, haut fonctionnaire au sein de la Société des chemins de fer de l'Est. Les renseignements confidentiels fournis au 3^e département pour l'année de mobilisation 1888/1889 indiquaient déjà bien la volonté du commandement français de renforcer la couverture de son flanc nord. Sur la base de ces informations le 3^e département allemand émettait l'hypothèse que « la peur de la violation possible de la neutralité luxembourgeoise et belge pourrait avoir contribué à pousser en arrière le flanc gauche. Cette même peur a causé le déploiement de deux divisions de cavalerie près de Verdun, l'extension de l'aile gauche de la 4^e armée vers Challerange et l'échelonnement d'une armée de réserve derrière l'aile gauche à Reims. La non couverture des Vosges et l'établissement d'une forte armée de réserve au centre permet de conclure que les Français pensaient qu'ils devaient tenir cette armée prête pour l'employer au nord, dans la mesure où ils sentaient que le danger était

¹ *Über Befestigungen*, [s.d.] [vers la fin des années 90], in MOHS (H.), *General-Feldmarschall Alfred Graf Waldersee...*, II, p. 351.

² *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 18-20 ; *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves*, SHD/DAT, 7N 1737.

plus fort de ce côté qu'au sud-est »¹. En réalité, nous avons vu plus haut que les plans français VI à X ne s'inquiètent guère d'un passage par la Belgique. Il n'est jamais indiqué que le retrait plus à l'ouest du flanc gauche correspond véritablement à une telle crainte. En cas de passage par le Luxembourg et la Belgique, le Conseil Supérieur de la Guerre avait répondu à cette éventualité dès le plan VI de 1883 en affirmant que la IV^e armée aurait bien le temps d'opérer un mouvement vers le nord pour rencontrer les colonnes allemandes². Cette affirmation ne semble pas avoir été contestée jusqu'au plan X. Tout au plus le commandement français prend-il des mesures supplémentaires de couverture pour éviter au début de la mobilisation un raid de la cavalerie allemande par la pointe sud du Luxembourg. Il est donc plus juste d'affirmer que par un tel retrait à l'ouest de l'aile gauche, les Français souhaitent se protéger d'un mouvement tournant allemand débouchant de Metz – Thionville vers la trouée de Stenay³. C'est le plan XI de 1891 qui, pour la première fois depuis 1878, prévoit à nouveau une variante belge dans laquelle le dispositif est reporté de façon beaucoup plus significative vers le nord ; mais Greiner note, sur la base des archives du 3^e département, que l'Etat-major allemand n'a pas eu connaissance de cette variante⁴. Le 3^e département continuera à recevoir des informations de son agent jusqu'en mars 1894. Après cette date il est probable que les estimations allemandes se soient basées sur des documents transmis par l'attaché militaire à Paris car elles seront beaucoup moins pertinentes⁵.

3. Schlieffen (1891-1906)

a. Schlieffen et la Belgique (1891-1904)

Schlieffen succède à Waldersee le 2 février 1891. Ce changement subit alors que Waldersee n'exerce ses fonctions que depuis moins de trois ans s'explique par la proximité du chef d'Etat-major avec Bismarck qui vient d'être révoqué par Guillaume II⁶. Si le changement de

¹ GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 32 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 12-13.

² « Si dans le but de tourner nos ouvrages de défense, l'armée allemande tente de pénétrer sur notre territoire par la frontière du nord, son effort se portera vraisemblablement sur la trouée de Chimay. Quelles que soient les précautions prises pour nous dérober ce mouvement, nous serons toujours à temps de le contrecarrer par un simple déplacement de la 4^e armée ». *Registre des délibérations du Conseil Supérieur de la Guerre (1882-1883)*, séance du 7 avril 1883, SHD/DAT, 1N 3.

³ Dans le plan X, les 4^e et 5^e divisions de cavalerie ont pour mission d'explorer entre le chemin de fer Verdun – Metz et la frontière belge, les directions générales de Metz, Thionville, Luxembourg et Arlon. SHD/DAT, 1N 5, *Registre des délibérations du Conseil Supérieur de la Guerre*, séance du 5 mai 1890.

⁴ GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 32 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 12-13 ; *Les armées françaises dans la Grande Guerre...*, p. 22 ; *Etude sur les plans I à XVII, leur souplesse, l'agencement des réserves*, SHD/DAT, 7N 1737 ; MARCHAND, *Plans de concentration...*, p. 107-108

⁵ GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 76-86 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 18-20.

⁶ WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten...*, II, p. 184-185.

Schwerpunkt de l'est vers l'ouest, c'est-à-dire le transfert de la majeure partie de l'armée allemande vers le front français, est déjà décidé à la fin de la carrière de Moltke en 1887¹, Schlieffen est le premier à proposer, en plus de la traditionnelle stratégie de « défensive – offensive », une stratégie purement offensive contre la France. Celle-ci est mise en œuvre à partir de son plan de déploiement de 1893/1894. Schlieffen est encore beaucoup plus critique que Waldersee sur la position défensive de Moltke en Lorraine. Selon lui l'armée française a à ce point augmenté que cette position serait tournée sur ses deux flancs. La meilleure alternative est donc d'attaquer en premier lieu. Schlieffen masse plus des 3/4 de ses effectifs sur le front ouest : 15 corps d'armées, 15 divisions de réserve, 6 divisions de cavalerie et 14 1/2 divisions de brigades Landwehr². Ceci signifie qu'en cas de guerre sur deux fronts, cette stratégie à l'ouest nécessite inversement contre la Russie une attitude purement défensive puisque les effectifs allemands sont de ce fait insuffisants à l'est pour se permettre des initiatives audacieuses³. Une des raisons de ce changement de stratégie est évoquée par Waldersee dans ses mémoires. La décision de Schlieffen serait influencée ici par la volonté du Kaiser qui ne veut pas empêcher par un comportement agressif, la possibilité d'une future alliance avec la Russie. Waldersee est pour sa part toujours resté très opposé à ce changement de stratégie⁴. Une autre raison, selon Foerster et Dieckmann qui s'inspirent d'un mémoire de Schlieffen rédigé en juillet 1894, est que Schlieffen est hésitant concernant la stratégie française. Il ne sait pas très bien si ceux-ci vont rester sur la défensive derrière leur puissante ligne de forteresses où s'ils vont profiter de leur attaque combinée avec les Russes pour prendre l'offensive. L'offensive allemande ne parviendra en effet selon ses calculs à briser la ligne défensive des forts que si les Français restent sur la défensive ou si la mobilisation allemande est plus rapide que la mobilisation française, ce qui lui paraît bien difficile vu les progrès français réalisés en la matière⁵. Quant à savoir où il faut prendre l'offensive, Schlieffen est de plus en plus critique sur l'opportunité d'une attaque frontale à l'ouest. Dieckmann qui a eu accès comme Foerster à ce *Denkschrift* de juillet 1894 aujourd'hui disparu indique que le choix d'une attaque frontale « ne procède aucunement du fait qu'il la

¹ FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt ...*, p. 24.

² Dieckmann note la présence de 16 corps d'armée, de 15 divisions de réserve, de 6 divisions de cavalerie et de 12 1/2 brigades Landwehr mais nous nous référons ici au document suivant : BA – MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen für die Jahre 1893/94 bis 1914/1915*, [ca 1931 ?]. Voir le tableau édité du déploiement de 1893/1894 dans EHLERT (H.) et alii (éds), *op. cit.*, p. 344-347.

³ BA-MA, RH61/347, DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan*, [ca 1935-1939], p. 17-18 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 56.

⁴ WALDERSEE (Alfred Grafen von), *Denkwürdigkeiten...*, II, p. 318.

⁵ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 47-50 ; FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt des Deutschen Generalstabes*, Berlin, Mittler, 1931, p. 27-28.

considère comme une solution favorable, mais plutôt comme une solution adoptée parce que l'opération la plus prometteuse, c'est-à-dire une attaque au nord de Verdun enveloppant le flanc gauche de la ligne fortifiée française, est impossible à cause de considérations politiques et matérielles »¹. Schlieffen a déjà eu l'occasion d'expliquer ces considérations dans les commentaires accompagnant son plan de déploiement de 1893/1894. Envisageant un passage par la trouée de Stenay, sans violation de la neutralité belge, il estime déjà la manœuvre passablement compliquée. Une armée allemande, explique-t-il, qui traverserait la Meuse en aval de Verdun devrait ensuite « pivoter au sud pour atteindre le principal corps ennemi. Ainsi elle s'éloigne de son contact avec la Belgique neutre qu'elle laisse sur ses arrières et doit protéger son flanc gauche contre Verdun aussi bien que son flanc droit contre les forces françaises qui pourraient rester là-bas ». Un tel enveloppement ne serait possible qu'accompagné de deux attaques simultanées, une entre Verdun et Toul et l'autre vers Nancy, sans compter la protection des flancs qui réclame également des effectifs. Faute d'en disposer en suffisance, Schlieffen renonce pour l'instant à concrétiser cette possibilité dans son plan de guerre².

En réalité, contrairement à ses deux prédécesseurs, Schlieffen se révèle dès le départ moins réticent à envisager l'idée d'un passage par la Belgique. Toujours selon le travail de Dieckmann, la première mention de la traversée du territoire belge se trouve dans une note de Schlieffen d'avril 1891, alors qu'il vient juste d'être nommé chef d'Etat-major général. Dans cette note, Schlieffen discute de façon très théorique, car il n'y croit pas trop, une coopération germano-autrichienne face à la France. Schlieffen pense que dans ce cas de figure, la ligne des forteresses françaises n'est pas un obstacle infranchissable « puisqu'elles peuvent être évitées en passant par la Belgique »³. Schlieffen partage également les idées de son prédécesseur concernant une ligne de forts d'arrêts à élever en Lorraine. Quand en 1892, le ministère de la Guerre revient sur son idée de créer une chaîne de forts pour relier Thionville à Strasbourg, la commission nationale de défense (*Landesverteidigungskommission*) s'oppose vigoureusement au projet. Le rejet du projet se fonde sur une recommandation commune appuyée par Schlieffen et l'inspecteur général des fortifications et du corps des ingénieurs le général von der Goltz. « La recommandation établit que le barrage de la Lorraine au moyen de forts d'arrêt obligerait les Français à tourner le front allemand par le nord, à travers la Belgique, ce

¹ Ce jugement transparaît selon Dieckmann à la page 19 du mémoire de Schlieffen. ¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 48 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 67.

² DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 19 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 57.

³ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 57 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 70.

qui forcerait les Allemands à engager la bataille décisive dans des conditions beaucoup moins favorables »¹. Schlieffen et la commission nationale de défense professent ici exactement les mêmes idées que Waldersee. Commentant en 1892 des articles parus dans la presse, qui considèrent le passage par la Belgique comme « une bon coup à jouer », Schlieffen note que les Belges ont effectivement échoué dans leur volonté de rendre impraticable la traversée de leur pays :

« Car Namur et Liège ensemble ne bloquent qu'une seule route. La communicabilité du terrain considéré en cas de transit par la Belgique est si bonne que même de larges forces trouveraient un nombre adéquat de routes utilisables »².

Ce constat est à notre avis primordial. Il explique en grande partie l'intérêt de Schlieffen pour le territoire belge. En outre, comme ses prédécesseurs, Schlieffen ne prend pas au sérieux l'armée belge et pense qu' « elle se réfugiera dans les forteresses ». Le seul élément probant qui puisse retenir un belligérant de traverser la Belgique est bien entendu la garantie anglaise. Mais, note Schlieffen, aucun corps expéditionnaire britannique ne sera en mesure de stopper les forces ennemies traversant la Belgique. Ces forces seront passées depuis longtemps « avant que les troupes britanniques n'aient été débarquées à Anvers »³. Schlieffen souligne ici avec raison que l'armée anglaise n'est pas organisée pour un déploiement rapide, comme l'exige la guerre moderne. Concernant cette garantie anglaise, qui a joué pendant longtemps un rôle important de dissuasion à l'égard de la France et de l'Allemagne, Dieckmann part ensuite dans une longue digression. Il ne s'appuie plus en l'occurrence sur aucun document émanant de l'Etat-major allemand. Le collaborateur du *Heeresarchiv*, très intéressé par les questions de politique étrangère en relation avec le plan allemand⁴, cherche à expliquer pourquoi ce caractère dissuasif a fini par ne plus peser dans l'élaboration du plan de Schlieffen. Selon Dieckmann, ce dernier, confronté à la montée de l'antagonisme anglo-allemand, a peut-être considéré progressivement l'alliance anglo-française comme inéluctable. Pourquoi se serait-il embarrassé dès lors de la neutralité belge puisqu'en cas de guerre, en vertu de leur alliance avec la France, les Anglais auraient tôt fait de débarquer leurs

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 89 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 83.

² DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 59-60 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 72.

³ *Ibidem*.

⁴ Ses réflexions à ce sujet affleurent à de nombreux endroits du document, ce qui pourrait laisser penser que Foerster l'a engagé précisément pour chercher à établir des parallèles dans ce domaine. Mais les notes qui accompagnent le document dans la marge indiquent que Foerster est souvent très critique sur les jugements de Dieckmann dès qu'il s'éloigne du commentaire stricto sensu des documents stratégiques des archives militaires allemandes.

troupes en Belgique¹. Outre que ce raisonnement n'est basé sur aucune source documentaire, il pêche dangereusement par anachronisme. L'Entente cordiale est en effet loin d'être réalisée dans les années 1890 comme le prouve encore l'incident de Fachoda en 1898.

Selon Dieckmann, des allusions au passage par la Belgique commencent à se multiplier à la fin de 1896 dans toute une série de documents écrits par Schlieffen². Mais la première réflexion « officielle » se trouve dans un mémoire daté du 2 août 1897. Cette fois-ci, Schlieffen met en évidence les désavantages d'une attaque de front par la trouée de Charmes. Les Allemands y trouveraient les Français concentrés en masse derrière la Moselle et appuyés sur leurs flancs par Toul et Epinal. « Les circonstances sont plus favorables, écrit Schlieffen, au nord de Verdun. La ligne de la Meuse sera certainement occupée, mais pas avec des forces significatives. Ici au moins, le flanc droit est libre et il sera probablement possible de forcer un passage de la rivière par un enveloppement. Une fois que cette opération a réussi, l'attaque peut être dirigée contre les lignes de communication ennemies et si elle est victorieuse, l'armée française peut être détachée de Paris »³. Mais Schlieffen indique que pour qu'un tel enveloppement soit réalisable, il ne faudrait pas être « timide » et assumer pleinement la violation de la neutralité belge et luxembourgeoise. En effet, l'espace compris entre Verdun et la frontière belge est trop étroit et dispose de trop peu de voies de communications : « Seulement cinq routes de marche discrètes peuvent être trouvées ici pour une manœuvre autour de Longwy et Montmédy. Si deux ou trois routes sont utilisées pour les unités nécessaires au blocage de Verdun, il n'y a pas assez de lignes de communication disponibles pour une offensive suffisamment puissante. Les petites forces qui peuvent continuer leur progression au-delà de la Meuse disparaîtront en essayant de remplir toutes les missions nécessaires qu'il y aura à remplir »⁴.

Afin que la manœuvre réussisse Schlieffen explique le dispositif qu'il faudrait mettre en place. Le plan élaboré est largement fantasmé car l'armée allemande ne dispose pas des effectifs suffisants. Schlieffen désire la formation de pas moins de sept armées pour exécuter le mouvement tournant de l'aile gauche française. Au nord, il propose de déployer huit corps

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 60-62 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 73-74.

² DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 63. D'après l'article du Generalleutnant von Zoellner paru en 1938, Schlieffen commence à s'intéresser à la Belgique dès le Generalstabsreise de 1895. ZOELLNER (Generalleutnant von...), *Schlieffens Vermächtnis*, in *Militärwissenschaftliche Rundschau Sonderheft 4*, januar 1938, p. 40.

³ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 63-64 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 74.

⁴ *Ibidem*.

d'armée répartis en deux armées distinctes entre Saint-Vith et Thionville. Il a dû constater que la ligne de chemin de fer récente de la *Vennbahn* permet désormais de convoier des troupes jusqu'au plus près de la frontière belge. Six divisions de réserve garderont qui plus est le flanc nord de ces deux armées. Elles seront rassemblées à Aix-la-Chapelle. Ce petit nombre est jugé suffisant face à la faiblesse de l'armée belge. Afin de se protéger d'une offensive française débouchant de Verdun, les deux armées allemandes déployées le long de la frontière française de front devront être flanquées sur leur gauche par une troisième armée puissante traversant la Moselle entre Thionville et Metz. Cette 3^e armée devra être renforcée par huit divisions de réserve. Mais le risque est grand, note Schlieffen, que les deux corps d'armée de l'aile droite ne soient isolés de l'aile gauche au moment où ils arrivent à hauteur de Verdun. Coupés de la 3^e armée aux prises avec les forces débouchant de Verdun, ils risquent d'être battus isolément par des détachements français supérieurs en nombre¹. C'est pourquoi Schlieffen confie à la 4^e armée allemande la mission délicate d'attaquer le dispositif français entre Verdun au Toul, afin de fixer les troupes françaises et pourquoi pas de tenter la prise d'un ou deux forts. La 5^e et la 6^e armée attaqueront quant à elles la région de Nancy-Lunéville pour faire croire aux Français que c'est là qu'est dirigée la principale attaque allemande. Une 7^e armée est encore nécessaire pour protéger le flanc gauche et garder la haute-Alsace. L'objectif de l'aile droite une fois la hauteur de Verdun dépassé est de prendre à revers l'ensemble du rideau défensif français et obtenir la capitulation de l'armée française coupée du camp retranché de Paris. Selon les propos de Schlieffen lui-même, pour mener à terme un pareil plan, les effectifs de l'ensemble de l'armée allemande n'y suffiraient pas. Il faudrait compter sur la création de divisions de réserve au moment de la mobilisation. C'est pourquoi, à ce moment, il n'est absolument pas question dans son esprit de concrétiser ses réflexions dans le plan allemand officiel car il lui faut vaincre d'abord cet obstacle majeur qu'est le manque d'effectif².

Faute d'avoir fait la différence entre vrais plans de guerre et mémoires réflexifs, on constate des approximations récurrentes sur la date à laquelle la violation du territoire belge a été assumée dans le plan allemand, même chez les historiens qui ont eu accès aux archives. Foerster, directeur du *Heeresarchiv/Reichsarchiv* se base sans doute sur ce *Denkschrift* du 2 août 1897 pour faire débiter la décision d'un enveloppement par le nord à 1897. L'historien militaire reste en réalité très vague sur la concrétisation d'une telle manœuvre dans le plan

¹ Boetticher fait exactement la même réflexion dans son article de 1933, BOETTICHER (Friedrich von) (Generalmajor), *Der Lehrmeister des neuzeitlichen Krieges...*, p. 266.

² DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 64-67 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 75-76.

allemand au cours des années à venir puisqu'il poursuit son exposé en passant sans transition de 1897 au mémoire de décembre 1905, indiquant que la « gigantesque manœuvre d'enveloppement » s'est développée progressivement dans la pensée de Schlieffen jusqu'au fameux mémoire¹. De façon plus précise mais non moins fautive, le *Reichsarchiv* dans son premier volume d'histoire de la Guerre 14- 18 situe cette transition de la pensée stratégique allemande au plan de 1898-1899, sans doute aussi sous l'influence des écrits théoriques de Schlieffen de 1897 et 1898 censés avoir préparé la mise en œuvre du plan de guerre officiel².

Mais, au regard du document RH61/v.96, les plans de déploiement de 1897/1898 et 1898/1899 ne correspondent encore sur leur limite septentrionale (Kruchten – Mersch – Mamer – Dippach) qu'avec la pointe sud du Luxembourg belge. Rien n'indique dans ces plans une volonté de violer la neutralité de la Belgique. Les instructions à transmettre aux commandants des armées au début de la mobilisation précisent même expressément : « La frontière belge ne peut pas être franchie »³. Si cette précision figure dans le résumé de l'*Aufmarschplan* nous supposons qu'elle avait son importance. En effet, une telle mesure permet : primo d'éviter à l'armée allemande des complications éventuelles avec son homologue belge ; secundo d'éviter surtout que l'Angleterre n'entre en guerre en cas de violation du territoire belge. Ces deux éléments politiques pesés par rapport au gain stratégique éventuel qui découlerait du passage par l'extrême sud de la Belgique sont encore suffisamment importants à l'époque pour expliquer les réticences allemandes.

Schlieffen désire manifestement, comme ses prédécesseurs, se ménager l'Angleterre. Or, à cette époque, la montée de l'antagonisme entre l'Allemagne et l'Angleterre, suscité par la puissante croissance de l'Allemagne sur le plan maritime et commercial, est enregistrée dans les deux capitales⁴. A Berlin, elle suscite même au sein du Haut Commandement de la Marine allemande des projets fantasques d'invasion de l'Angleterre complètement détachés des réalités avec lesquels se débat l'Etat-major général. En effet, le contre-amiral von Diedrichs, le chef d'Etat-major du Haut Commandement de la Marine, réalise en mars 1896 un mémoire au sujet d'une guerre avec l'Angleterre seule. L'idée générale développée par Diedrichs est

¹ FOERSTER (Wolfgang), *Aus der Gedankenwerkstatt...*, p. 29-30.

² REICHSARCHIV, *Der Weltkrieg...*, p. 54.

³ « Belgische Grenze darf nicht überschritten werden ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1897/1898* et *Aufmarsch 1898/1899*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 353 et 357.

⁴ KENNEDY (Paul), *The Rise of the Anglo-German Antagonism*, Londres-Boston-Sydney, Allen & Unwin, 1980, XIV-604 p.

qu'en cas de guerre, la côte allemande et le transit commercial qui en dépend seront coupés par la *Navy*. Après avoir mis en évidence la supériorité incontestable de la marine britannique contre laquelle il est impossible de lutter, Diederichs lance en désespoir de cause l'idée de l'envoi éclair au début de la guerre d'une flotte allemande dans l'estuaire de la Tamise. Il s'agit d'y surprendre la flotte britannique de réserve, non préparée, avant le retour de la flotte de Méditerranée. Le but ultime est le contrôle stratégique de la mer du Nord¹. Ce mémoire sera suivi par une série d'autres notes sur le même thème. Tandis que Schlieffen est à l'époque très sceptique sur la possibilité d'un mouvement tournant au nord de Verdun, même dans le cadre d'une guerre sur un front, il est assez paradoxal de confronter en parallèle ce projet d'invasion de l'Angleterre. Plus curieux encore est le bon accueil que réserve le Kaiser à ces plans maritimes. En mai 1897, suite à une demande de Guillaume II sur le sujet, le vice-amiral von Knorr présente les idées de son département concernant une guerre contre l'Angleterre. La réussite de l'opération dépend selon Knorr de la rapidité et de la discrétion de la manœuvre. Il faut que tout soit achevé avant que la flotte de Méditerranée ne revienne dans les eaux territoriales. Ce retour est estimé au 15^e jour après le début de la Guerre. Toujours selon Knorr, la possession préalable de l'estuaire de l'Escaut comme base de la flotte allemande est sans doute nécessaire pour la réussite de l'attaque. Ceci suppose par conséquent l'occupation des Pays-Bas et de la Belgique².

Guillaume II souligne la difficulté d'une pareille entreprise. Il enjoint surtout Knorr de se mettre en contact avec l'Etat-major général de l'armée pour obtenir son expertise et sa

¹ Diederichs Denkschrift, Streng Geheim, « Gesichtspunkte für einen Operationsplan der feindlichen Streitkräfte bei einem Kriege Deutschlands allein gegen England allein », 3 mars 1896, BA-MA, F. 5587, III, 1-10, vol. I., cité in KENNEDY (P.M.), *The Development of German Naval Operations, Plans against England, 1896-1914*, in *The English Historical Review*, vol. 89, n° 350 (janvier 1974), p. 51.

² Selon Paul Kennedy, l'entrevue entre Guillaume II et Knorr a lieu le 31 mai 1897 [KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 52]. Selon le mémoire du capitaine allemand Schröder édité et analysé par l'historien américain Jonathan Steinberg concernant le même plan d'invasion, l'entrevue avec l'Empereur a lieu le 3 mai 1897. [SCHRÖDER (capitaine de corvette), *Memorandum : An Operation against Antwerp*, Very Secret, Hand to Hand Only, le 12 novembre 1897, extrait édité dans STEINBERG (J.), *A German plan for the invasion of Holland and Belgium, 1897*, in *The Historical Journal*, vol. 6, n°1, 1963, p. 115-119.] L'article a également été reproduit dans KENNEDY (Paul) (dir.), *The war plans of the great powers, 1880-1914*, Londres-Boston-Sydney, Allen & Unwin, 1979, p. 155-170. Soit il s'agit de deux entrevues différentes, soit une erreur s'est glissée dans la retranscription de la date. Le plan du capitaine Schröder édité par Steinberg et les autres documents cités dans son article sont tirés du microfilm des archives de la marine allemande détenues à Londres, microfilm réalisé conjointement en 1959 par l'Université de Cambridge et l'Université de Michigan. *The German Naval Archives*, University of Cambridge. Le dossier qui contient les documents commentés s'intitule « Operations against Belgium and Holland, Very Secret, Hand to Hand only », cote : « III, 3-18, Admiralty Staff ». Dans la mesure où Kennedy a consulté les dossiers originaux au Bundesarchiv - Militärarchiv, la date du 31 mai est plus vraisemblable. KNORR memorandum, « Immediatvortrag Betreffend Grundzüge für einen Operationsplan Deutschlands allein gegen England allein », 31 mai 1897, BA-MA, F. 5587, III, 1-10, vol. I, cité d'après KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 52.

collaboration. Knorr envoie une lettre dans ce sens à Schlieffen le 2 juin 1897¹. Entretemps, le département A III a de l'Etat-major de l'amirauté dirigé par le capitaine Schröder planche d'ores et déjà sur un plan pour se saisir du port d'Anvers. Il en résulte un document intitulé : « Mémoire : une opération contre Anvers ». Steinberg nous livre un résumé exhaustif de ce plan : « Le projet prévoyait une opération combinée par terre et par mer contre l'embouchure de l'Escaut, la prise par un coup de main d'Anvers et d'une série de forts sur les deux rives belge et néerlandaise de l'Escaut, et la violation de la neutralité de la Belgique et de la Hollande. Il enjoignait également l'Allemagne de commencer les hostilités au moins 24 heures avant qu'une déclaration formelle de guerre contre l'Angleterre (ou contre l'Angleterre et la France ensemble) ait été formulée. Les détails de l'opération étaient dignes de Jules Verne. Avant le déclenchement du conflit, une escadre allemande, composée de sept steamers d'à peu près 5000 tonnes et d'une petite escorte, devait quitter les estuaires du Jade, du Weser et de l'Elbe. 24 à 36 heures plus tard, le convoi devrait s'assembler sous couvert de la nuit dans l'embouchure de l'Escaut et évoluer vers des positions prédéterminées. Une heure avant le point du jour, les opérations de débarquement devraient commencer en sept points, et vers midi, Anvers, les îles de Walcheren et du Sud Beveland, et les forts les plus importants des deux rives de l'estuaire de l'Escaut seraient aux mains des Allemands. Simultanément, les VIIe et VIIIe corps allemands traverseraient la frontière belge et hollandaise, perçant en trois colonnes rapides, pour foncer à travers la Hollande vers Breda et Anvers. Une fois l'estuaire de l'Escaut et Anvers fermement occupés, l'invasion de l'Angleterre pourrait commencer »².

Kennedy et Steinberg notent bien entendu le caractère complètement irréaliste d'un pareil projet. Tant sur le plan logistique que politique. L'espoir que le coup de main reste secret jusqu'à l'investissement des deux rives de l'Escaut est peu vraisemblable. Or c'est cette discrétion qui conditionne toute la réussite du coup de main. Il faut éviter que la garnison des forts ne soit renforcée avant le débarquement allemand. De même la traversée de la Hollande par les VIIe et VIIIe corps sans rencontrer de résistance est un fantasme. La durée de cette traversée est fixée par Schröder à 48 heures car les deux corps doivent soutenir les troupes embarquées dans leur investissement de l'embouchure de l'Escaut. Sans surprise, le projet est vivement critiqué par de nombreux commentateurs au sein de l'Etat-major de l'amirauté : il est impossible de rassembler en même temps sept steamers allemands sans attirer l'attention ;

¹ Knorr à Schlieffen, le 2 juin 1897, BA-MA, F. 5587, III, 1-10, vol. I, cité d'après KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 52.

² STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 107-108.

l'embarquement de 11.000 hommes serait immédiatement connu par les services de renseignements étrangers ; la navigation de nuit de l'embouchure de l'Escaut est très difficile ; les forts belges de Sainte-Marie, St Philippe et La Perle ne sont pas suffisamment connus, etc. Mais Schröder ne veut pas en démordre. A force de résistance il obtient que son projet de coup de main d'Anvers soit étudié sur le terrain. Des instructions sont transmises à l'attaché militaire allemand à Bruxelles pour qu'il effectue des reconnaissances de la côte belge avec une attention particulière pour l'armement et l'état de préparation des forts. Le rapport de l'attaché militaire est transmis le 8 janvier 1898 et est intégré au plan. Le 21 février 1898, le vice-amiral Knorr est même reçu une deuxième fois par l'Empereur à qui il expose les plans de la marine. Une nouvelle fois, ce dernier l'autorise à se mettre en contact avec Schlieffen pour envisager des études conjointes. Le 4 mars 1898, Knorr transmet le résultat de son entrevue à Schlieffen et suggère la création d'une commission pour mettre en place les aspects administratifs et financiers du plan. Bien entendu Steinberg comme Kennedy s'étonnent qu'on ait accordé à pareil plan une once de sérieux¹. Mais la thèse principale développée par Steinberg ne réside pas là. Il souligne surtout dans la deuxième partie de son article le peu de cas qui est fait dans le plan Schröder de la neutralité belge en citant le memorandum de Schröder :

« Nous devons considérer, en premier lieu, que dans une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, notre santé nationale, le bien-être du peuple allemand, oui, peut-être, notre existence en tant qu'Etat, serait en jeu. En face de telles considérations, se cramponner à ces clauses artificiellement construites de la législation internationale serait bien plus répréhensible d'un point de vue éthique que de contourner la loi parce que des circonstances nous forcent à le faire. Si la vie de la nation est en jeu, ne pas respecter la neutralité de la Belgique et des Pays-Bas ne doit pas nous perturber. En outre, il n'est pas question de conquête d'un territoire neutre, mais plutôt d'une occupation et d'un usage temporaire de certaines zones, avec complète compensation et respect pour les droits permanents des propriétaires »².

Influencé par la thèse de Gerhard Ritter³ ou de Fritz Fischer⁴ d'un militarisme foncier de la politique allemande inféodée à la mécanique du plan de guerre, Steinberg indique que le manque de réaction des autorités militaires devant le projet Schröder aurait de quoi surprendre

¹ Le projet d'invasion de l'Angleterre contient selon Kennedy un lot considérable de "wishful and unanalytical thinking". KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 52-53 ; STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 109-110.

² STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 115-116.

³ RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan. Kritik eines Mythos*. Mit erstmaliger Veröffentlichung der Texte und 6 Kartenskizzen., Munich, Verlag R. Oldenbourg, 1956 ; RITTER (Gerhard), *Staatskunst und Kriegshandwerk. Das Problem des „Militarismus“ in Deutschland*, München, Wien, Zürich, 1964.

⁴ FISCHER (Fritz), *Griff nach der Weltmacht. Die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland, 1914-1918*, Düsseldorf, Droste-Verlag, 1962.

si l'on ne rencontrait pas en définitive les mêmes conceptions dans le *Denkschrift* rédigé par Schlieffen en décembre 1905. Steinberg indique en définitive qu'aussi irréaliste soit ce plan, l'esprit du plan d'offensive de Schlieffen y était déjà contenu en « embryon ». Steinberg rappelle dans son article, en citant Ritter, que la décision de violer la neutralité belge a commencé à être assumée par Schlieffen à partir de 1897¹. Cette coïncidence plus que troublante l'incite à penser qu'une relation plus étroite devait exister entre les Etat-majors de l'armée et de la marine : « Il n'y a aucune évidence dans les archives de la Marine que les deux plans n'ont pas été conçus indépendamment (sic). N'est-ce pas plus qu'une coïncidence que certaines idées soient apparues à la même époque dans deux Etats-majors séparés. Il est de loin plus probable que Schlieffen et Schröder ont formulé pour la première fois certaines idées qui avaient été largement soutenues pendant des années sous une forme moins précise »².

Il est vrai que le mémoire du capitaine Schröder contient dans sa conclusion finale un véritable appel du pied à l'égard de l'Etat-major général. Il résonne même de façon étonnante avec les événements de 1914. Selon Schröder l'utilité d'un coup de main sur Anvers est non seulement valable dans le cadre d'une guerre contre l'Angleterre mais aussi contre la Double Alliance (Russie-France) :

« Finalement, nous nous permettons de jeter un coup d'œil sur l'opération contre Anvers dans le cas d'une guerre entre la Triple Alliance et la Double Alliance. L'opération dans ces circonstances semble même être plus prometteuse, si l'on considère que l'Angleterre reste neutre au début. Peut-être, l'occupation serait plus importante pour des raisons politiques, dans la mesure où la violation de la neutralité belge, soit par la France ou l'Allemagne serait sûrement inévitable et l'Angleterre accourant à la rescousse aurait un superbe prétexte pour s'emparer de l'Escaut, en concertation avec la Belgique. Dans notre cas, il serait plutôt question de prévenir cette petite plaisanterie anglaise. Dans quelle mesure le Haut Commandement de l'Armée pourrait apprécier la possession d'Anvers dans ses opérations sur le Front de l'Ouest, nous ne pouvons le juger ici. Pour le maintien de notre suprématie navale dans la mer du Nord, la possession de l'Escaut serait d'une importance décisive. Aussi longtemps que nous resterons dans l'embouchure de l'Escaut avec une portion de notre force navale, il serait impossible pour les Français de maintenir un blocage sérieux de la mer du Nord, même si la puissante escadre de Méditerranée était transférée sur le théâtre des opérations. La conclusion que la possession d'Anvers et de l'embouchure de l'Escaut serait d'une grande valeur pour les opérations navales allemandes, soit dans une guerre contre l'Angleterre, soit dans une guerre contre la France ou encore contre les deux à la fois, semble, par conséquent, être entièrement

¹ RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan...*, p. 247 ; STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 114.

² STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 114.

justifiée. En accord avec ces principes, il est recommandé que les études soient poursuivies et que des plans additionnels soient établis, pour l'occupation de la forteresse d'Anvers et les autres positions nécessaires des deux rives de l'Escaut occidental »¹.

Un passage du mémoire insinue d'ailleurs qu'il existe peut-être une l'alliance secrète entre la Belgique et l'Angleterre concernant un débarquement à Anvers :

« Les fortes défenses d'Anvers sont tournées vers l'intérieur du pays. Celles sur la rivière sont beaucoup moins impressionnantes. Les Belges, comptant sur les forces navales de la Puissance garante, l'Angleterre, semblent regarder leur front de mer dans sa présente forme comme entièrement adéquat. On a l'impression que les Belges sont absolument convaincus de l'assistance des vaisseaux de guerre anglais. Cette conviction a été décisive à l'époque où Anvers a été choisi comme position centrale de la défense belge, alors que d'un point de vue politique et militaire, Bruxelles aurait été préférable. Il n'est pas impossible que la Belgique et l'Angleterre aient convenu d'un arrangement concernant Anvers »².

Bref, tous les éléments sont réunis dans la pensée de l'officier allemand pour qu'on envisage sérieusement l'occupation de l'embouchure de l'Escaut avant l'arrivée des Anglais. Schröder note dans une autre partie de son mémoire que les chances d'une invasion victorieuse de l'Angleterre seront augmentées par la multiplication des points d'embarquement disponibles, surtout s'ils sont plus rapprochés des côtes anglaises que ne le sont les ports allemands. D'autres ports d'embarquement existent dans l'estuaire, notamment Flessingue situé à 80-85 miles de Douvres. En revanche, Ostende et Nieuport notamment sont délaissés, car si la distance qui les sépare des côtes anglaises n'est que de 60 miles, les conditions hydrographiques et militaires de ces ports les rendent moins utiles³. Cette façon très réaliste et pragmatique d'appréhender les avantages d'une occupation du territoire belge fait dire à Steinberg à la fin de son article de présentation du mémoire qu'un tel esprit est en définitive une des causes décisives de la tension internationale qui conduira au premier conflit mondial⁴.

¹ *Idem*, p. 119

² *Idem*, p. 116-117.

³ *Idem*, p. 116.

⁴ « Finalement, même si les plans n'ont jamais été connus en dehors des murs du Haut Commandement de la Marine, ils ont été nécessairement les produits d'une mentalité particulière et d'un climat émotionnel. Ce climat n'a jamais pu se satisfaire d'une situation où les éléments militaires ne parviennent pas à influencer les décisions civiles. L'Allemagne a dû différer des autres Puissances dans la mesure où cette nouvelle atmosphère militante a commencé à dominer les pensées des hommes. Les idées du Capitaine Schröder sont un symptôme de cette différence. Est-ce injuste de voir dans cette différence, non pas une réponse à la tension internationale, mais une de ses causes décisives ? » STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 115.

Aussi intéressante soit-elle, aussi prophétique en regard des événements de 1914, cette thèse ne résiste cependant pas aux nouvelles découvertes archivistiques, ni d'ailleurs à la simple relation des faits qui suivent cette entrevue de mai 1897. Paul Kennedy dans son article paru quelques années plus tard, sans attaquer de front les conclusions de Steinberg, nuance fortement ses prises de position en analysant plus froidement la suite qui est donnée par Schlieffen au projet de Knorr¹. L'élément probant que nous concédons à la thèse de Steinberg est le peu de réaction de Guillaume II lorsque Knorr lui explique la nécessité qu'il y aurait à s'emparer de l'embouchure de l'Escaut et à violer la neutralité de la Belgique et des Pays-Bas en cas de guerre avec l'Angleterre. Ceci indique effectivement que, devant les nécessités de la sécurité nationale, les traités internationaux passent au second plan aux yeux du Kaiser. Mais si l'accueil par Guillaume II de pareilles thèses pose question, de son côté, Schlieffen ne croit pas du tout à une guerre contre l'Angleterre seule. Le 14 décembre 1897, il répond avec plus de six mois de retard à la demande de collaboration envoyée par Knorr le 2 juin. Selon lui, l'investissement des ports des « Low Countries » prendrait beaucoup trop de temps à l'armée. Confrontées à ce jugement lapidaire, les 48 heures fixées par le projet Schröder apparaissent dans toute leur incongruité. Schlieffen propose donc à Knorr de revoir son plan en faisant partir l'armée allemande d'invasion des ports allemands. Knorr n'en continue pas moins par la suite à travailler sur cette question². Nous l'avons vu, Knorr sollicite à nouveau la collaboration de Schlieffen le 4 mars 1898³. A nouveau Schlieffen répond tardivement, ce qui en soit est déjà révélateur. Avec plus de trois mois de retard, il écrit à Knorr le 17 juin 1898 :

« En réponse à votre très gentille lettre du 4 mars, permettez-moi de vous exprimer mon total accord avec les vues de Votre Excellence d'après lesquelles la faisabilité de la prise d'Anvers par la mer dépend de l'existence de certaines conditions antérieures d'ordre politique. Si, pour le moment, la situation politique nous donne difficilement une image de la façon dont ces conditions pourraient se développer, des préparations et un travail préliminaire peut et doit être conduit, qui s'avérerait nécessaire pour les diverses opérations possible. Pour l'Armée, de telles préparations incluraient le développement d'un plan pour une attaque terrestre des forteresses, et la supervision des embarquements et débarquements de troupes et de matériel »⁴.

¹ KENNEDY (P.M.), *The Development of German Naval Operations, Plans against England, 1896-1914*, in *The English Historical Review*, vol. 89, n° 350 (janvier 1974), p. 48-76.

² Schlieffen à Knorr, le 14 décembre 1897, BA-MA, F. 5587, III. 1-10, vol. I, lettre citée d'après KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 53.

³ Knorr à Schlieffen, le 4 mars 1898, *The German Naval Archives*, University of Cambridge, dossier « III, 3-18 », lettre citée d'après STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 110.

⁴ Schlieffen à Knorr, le 17 juin 1898, *The German Naval Archives*, University of Cambridge, dossier « III, 3-18 », lettre citée d'après STEINBERG (J.), *A German plan...*, p. 110.

Steinberg semble discerner dans cette réponse une collaboration pleine et entière de Schlieffen dans les projets de son collègue de la Marine. Certes, Schlieffen ne refuse pas d'envisager les modalités d'un coup de main sur Anvers. C'est son rôle de Commandant en chef de tout prévoir. Mais ne faut-il pas plutôt voir dans cette réponse de Schlieffen une manière courtoise de ne pas froisser totalement Knorr en manifestant une fin de non recevoir définitive. Même si Schlieffen souscrit à la création d'une commission ad hoc, cela ne signifie absolument pas qu'il croit à la faisabilité d'une pareille opération, encore moins dans le cadre d'une guerre avec la France et la Russie. Tous ses plans de guerre prouvent le contraire.

D'autres obstacles se mettent d'ailleurs dès 1897 en travers de la pensée très féconde de Knorr : la nomination de l'amiral Tirpitz comme secrétaire d'Etat du Bureau de la marine impériale et celle du Prince von Bülow comme secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Reich. Le duo Tirpitz-Bülow initie une *Weltpolitik* allemande assise sur une nouvelle marine de guerre qui reste à construire. Dans son mémoire bien connu du 15 juin 1897, présenté à l'Empereur, Tirpitz définit l'Angleterre comme l'ennemi principal. Face au danger anglais, l'Allemagne ne doit cependant pas, selon Tirpitz, chercher à surpasser la puissance navale anglaise, ce qui paraît impossible. C'est la fameuse *Riskogedanke* : Tirpitz désire atteindre une masse critique de vaisseaux capable de dissuader l'Angleterre d'attaquer l'Allemagne. Il faut notamment que le potentiel militaire de la flotte allemande entre la Tamise et l'île d'Heligoland atteigne le plus haut niveau possible. Bien entendu, l'absence de conflit avec la marine anglaise est de rigueur jusqu'à ce que les objectifs maritimes allemands soient atteints¹. Bulow résume ainsi la politique allemande de l'époque : « Dans notre développement comme puissance maritime, nous ne pouvions atteindre notre objectif en se positionnant ni comme un satellite de l'Angleterre, ni comme un antagoniste »².

Une fois cette politique pleinement définie et acceptée jusqu'au plus haut niveau, les projets d'invasion de Knorr ne peuvent apparaître que très dangereux aux yeux de Tirpitz. Les études sur le sujet continuent néanmoins, faute de cohésion entre les différents services, à être exécutées jusqu'en 1899. Le mois de décembre 1899 y met un terme. Tirpitz propose devant le Reichstag le doublement du ratio des vaisseaux allemands établi depuis la dernière loi de

¹ KENNEDY (Paul), *The Rise of the Anglo-German Antagonism*, Londres-Boston-Sydney, Allen & Unwin, 1980, p. 223-227 ; MASSON (Philippe), *La puissance maritime et navale au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 57-58. EPKENHANS (Michaël), *Tirpitz, Architect of the German High Seas Fleet*, Dulles, Potomac Books, 2008, 138 p.

² BULOW (Bernhard) (Fürst von), *Deutsche Politik*, Berlin, Verlag von Reimar Hobbing, Berlin, p. 30.

navigation de 1898. Il s'agit de faire passer la flotte de 19 à 38 bateaux de guerre. L'absence de conflit maritime avec l'Angleterre est plus que jamais de rigueur. L'entrevue du chef d'Etat-major de l'Amirauté le contre-amiral Bendemann le 12 décembre 1899 avec Guillaume II indique que la marine privilégie désormais de façon réaliste une stratégie défensive des côtes allemandes. Néanmoins Bendemann fait remarquer au Kaiser qu'il serait avantageux de contrôler le Danemark pour éviter un enfermement de la marine allemande en cas de contrôle des détroits par la marine britannique. Pour ce faire il a à nouveau besoin du concours de l'armée pour éviter un débarquement anglais au Danemark¹. De façon significative, cette collaboration est largement remise en question par Schlieffen. En effet, Schlieffen est persuadé pour sa part qu'une guerre contre l'Angleterre seule est peu probable. Et si l'Angleterre est alliée avec une ou deux puissances du continent – la France et à la Russie vraisemblablement – il n'est pas question de distraire des effectifs des fronts est et ouest, effectifs qu'il juge déjà insuffisants pour la défense des frontières de l'Allemagne².

Dans son plan de déploiement de 1899/1900, Schlieffen décide finalement de mettre en application son idée de débordement par le nord et d'accepter, dans certaines circonstances bien déterminées, une violation de la neutralité belge. Le nouveau plan en vigueur est le premier connu programmant un déploiement très net le long de la frontière belge dans le cadre de l'*Aufmarsch I*, c'est-à-dire d'une attaque peu probable de la Russie. En réalité, le plan de guerre allemand de cette année là n'est pas resté le même jusqu'à l'année suivante. Dès octobre 1899, pour des raisons inconnues, Schlieffen prend la lourde décision de changer son plan de déploiement au milieu de sa période de validité. Il faut croire que les renseignements reçus pour lui étaient suffisamment graves pour justifier cette procédure très difficile à appliquer sur le plan administratif puisqu'il s'agissait de changer toutes les tables de marches et un grand nombre de documents entrant dans la mise en œuvre du plan. La différence significative entre le plan d'avril et celui d'octobre réside dans l'importance accordée au danger russe. En avril 1899, l'*Aufmarsch I* est un plan en cas de guerre contre la France seule. Les 68 divisions allemandes sont toutes alignées à l'ouest, ce qui signifie que rien n'y est prévu en cas d'attaque de la Russie, même plus tardive. L'Etat-major allemand aurait donc à choisir dès le début de la guerre entre cet *Aufmarsch I* et un *Aufmarsch II* qui prévoit une

¹ KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 55-56.

² Si l'Angleterre a une ou peut-être même deux puissances alliées sur le continent, alors les parties de l'armée allemande capable d'actions offensives seraient complètement liées aux opérations de défense des frontières ». Schlieffen à Diedrichs, le 16 janvier 1900, BA-MA, F. 5587 III, 1. N. 10, vol. I, lettre citée d'après KENNEDY (P.M.), *The Development...*, p. 57.

guerre contre la double Alliance. Dans ce cas de figure, 45 divisions sont massées à l'ouest et 23 divisions à l'est. L'*Aufmarsch II* d'octobre 1899 est pour ainsi dire le même puisqu'il aligne 22 divisions à l'est. En revanche l'*Aufmarsch I* d'octobre 1899 subit une modification substantielle : 58 divisions à l'ouest et 10 divisions à l'est. L'idée est manifestement de laisser plus de souplesse à l'Etat-major allemand. En appliquant au début de la guerre un plan pour une guerre contre la France seule, sans aucune défense prête face aux Russes, l'Allemagne risquait d'être surprise si la Russie se décidait finalement à entrer en guerre par la suite. L'*Aufmarsch I* d'octobre est donc plus prudent que celui d'avril¹. A cause du caractère lacunaire des archives, seuls les emplacements des corps d'armées pour l'*Aufmarsch I* d'octobre 1899 ont été conservés : deux armées allemandes sont désormais alignées le long du territoire belgo-luxembourgeois. L'aile droite de la première armée allemande s'appuie sur la route Montjoie – Elsenborn – Butgenbach – Waismes – Malmedy, donc plusieurs dizaines de kilomètres au nord de la limite septentrionale du plan de déploiement de 1898/1899².

Dans la mesure où ce plan d'octobre 1899 aligne 58 divisions à l'ouest, contre 68 quelques mois plus tôt, ceci nous incline à penser que l'*Aufmarsch I* d'avril 1899 prévoyait lui-même un déploiement le long de la frontière belge. D'autant plus que dans un mémoire théorique d'octobre 1898 destiné à préparer le futur plan allemand, mémoire consulté par Dieckmann mais aujourd'hui disparu, Schlieffen étudie très clairement une manœuvre d'enveloppement au nord de Verdun, depuis la frontière belgo-luxembourgeoise. Nous reviendrons bientôt sur l'analyse de ce mémoire de 1898 dont Dieckmann commente et cite de larges extraits³. Avec peu de chance de nous tromper, nous pouvons dès lors affirmer que l'*Aufmarsch I* d'avril 1899 constitue le premier plan de guerre allemand où la possibilité de la traversée du territoire belge par l'un des belligérants est pleinement assumée. Comment expliquer ce changement subit ? Suite à l'influence de l'historiographie moralisatrice et au su de ce qui s'est passé en 1914, nous serions tentés de conclure qu'il s'agit là d'une date clef, d'un tournant dans la pensée militaire allemande : désormais la nécessité stratégique l'emporte sur le droit international. La grande manœuvre d'enveloppement par la Belgique est en germe. Ce raisonnement est anachronique, il faut le nuancer.

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 118-134 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 93-100.

² BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...*; *Aufmarsch 1899/1900*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 363-365.

³ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 118-125 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 93-95.

Premièrement le rapprochement entre ce plan et celui de 1914 n'est pas judicieux car le passage en Belgique et dans le Luxembourg est prévu uniquement ici dans le cadre d'une guerre sur un front. Si l'on en croit Wilhelm Dieckmann, en 1899/1900 l'Etat-major allemand aurait directement abandonné la manœuvre d'enveloppement par la Belgique en cas d'entrée en guerre immédiate de la Russie ; ce raisonnement serait d'ailleurs confirmé par le fait que les unités qui composent l'armée orientale dans l'*Aufmarsch II*, que ce soit d'avril ou celui d'octobre, sont pour une large part constituées à partir des armées destinées à conduire la manœuvre d'enveloppement dans l'*Aufmarsch I*¹. Rappelons au passage que la possibilité d'une entrée en guerre ultérieure de la Russie n'est pas évacuée dans l'*Aufmarsch I* d'octobre car Schlieffen y prévoit quand même l'alignement à l'est de dix divisions.

Deuxièmement, interpréter le déploiement allemand de 1899/1900 dans une perspective strictement offensive ne correspond pas non plus à la réalité. Toujours selon Dieckmann, Schlieffen avait écrit l'année précédente, en octobre 1898, un *Denkschrift*. Il s'agit clairement d'un papier expérimental. Schlieffen y assume notamment que les Français puissent être prêts une semaine plus tôt que les Allemands et prennent l'offensive des deux côtés de Metz avec le flanc droit se dirigeant sur la Saar supérieure et Strasbourg et le flanc gauche traversant la Belgique et le Luxembourg. Préoccupé par l'alliance franco-russe et conscient de son infériorité numérique sur les deux fronts, Schlieffen préconise d'employer la masse de son armée à l'ouest dans une contre-offensive pour ensuite se retourner contre la Russie plus lente à mobiliser. Mais, plutôt que de réagir par une attaque frontale classique contre la ligne des forteresses françaises, il propose de passer par les Ardennes belges et le Luxembourg en y envoyant la 1^e et la 2^e armées. Pendant ce temps, tandis que les trois armées du milieu restent sur la défensive, la 6^e armée contre-attaque face à la droite française qui sera sans doute en haute Alsace. En l'occurrence, la stratégie adoptée par Schlieffen n'est pas offensive mais « contre-offensive » sur les flancs droit et gauche. Toutefois, si les Français n'attaquent pas, Schlieffen pense que ce serait une erreur d'attendre que le rouleau compresseur russe entre en action. Les Allemands devront alors lancer une offensive générale à l'ouest avec sur l'aile droite la 1^e et la 2^e armées traversant le Luxembourg pour franchir la Meuse entre Donchery et Stenay, couvertes sur leur droite par une 7^e armée composée de divisions de réserve et sur leur gauche par la 3^e armée. Si l'on suit le raisonnement de l'archiviste Wilhelm Dieckmann, ayant eu accès à ce *Denkschrift* aujourd'hui disparu, les *Aufmarsch I* d'avril et d'octobre 1899

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 126 et p. 134 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 95 et p. 100.

s'inspirent largement des idées consignées dans ce document de 1898. Le rôle donné à la 1^e et la 2^e armée au nord est vraisemblablement le même en avril et en octobre puisque l'on connaît dans les deux cas le nombre de corps d'armée assignés à ces deux armées : elles sont composées de huit corps au total¹.

Par chance le résumé de l'*Aufmarsch I* d'octobre 1899 est assez riche et nous livre des précisions supplémentaires sur la conduite que les troupes allemandes auraient dû adopter à la frontière si elles avaient été déployées : « Aussitôt que les Français auront pénétré sur le territoire luxembourgeois, il est également autorisé du côté allemand, afin de couvrir le déploiement, de franchir la frontière luxembourgeoise »². D'après le mémoire d'octobre 1898, Schlieffen craint effectivement un déploiement français plus rapide et des raids de cavalerie français destinés à perturber la mobilisation allemande. Même s'il subsiste un problème d'herméneutique à régler sur la définition de l'adjectif « luxembourgeois »³, il est clair que Schlieffen s'attend à une offensive ennemie et préférerait que la France commette l'erreur de franchir en premier la ou les frontières du Grand-Duché et/ou de Belgique ; d'autant plus que Schlieffen pense que la mobilisation de la France sera plus rapide que celle de l'Allemagne. Cependant, étant donné qu'en stratégie tout est affaire de nuance, toute concession faite au principe de « nécessité » n'est pas écartée. En effet, si les Français décident de rester sur place, par exemple pour permettre aux Russes de compléter leur mobilisation ou pour chercher à obtenir leur alliance, alors Schlieffen est prêt à lancer l'offensive en premier, d'où la précision suivante présente dans le résumé des plans : « Par ailleurs, la décision reste pour cela dans les mains du Quartier général »⁴. Dans ce cas de figure seulement, c'est l'Allemagne qui endosserait la responsabilité de la violation de la neutralité du Luxembourg et/ou de la Belgique. Une dernière possibilité encore est que,

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 118-134 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 93-100 ; ZUBER (R.), *Inventing...*, p. 160-164 ; Groß fait remarquer à juste titre que Térence Zuber n'insiste pas assez dans son ouvrage sur le fait que si les Français n'attaquent pas les premiers, Schlieffen est prêt à assumer alors l'initiative d'une offensive à travers le Luxembourg et la pointe sud de la Belgique. GROß (Gerhard P.), *There was a Schlieffen Plan : New Sources on the History of German Military Planning*, in *War in History*, novembre 2008, p. 406-407.

² « Sobald die Franzosen luxemburgische Gebiet betreten sollten, ist es geboten, auch deutscherseits zur Deckung des Aufmarsches die luxemburgische Grenze zu überschreiten ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1899/1900*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 364.

³ Lorsque le résumé dit « luxemburgische Gebiet », entend-il seulement le Grand-Duché de Luxembourg (lui aussi neutre en vertu d'un traité signé en 1867) ou inclut-il le Luxembourg belge ? Au vu d'autres passages du document, la première solution nous paraît la meilleure.

⁴ « Im Übrigen bleibt der Befehl hierzu der O.H.L. vorbehalten ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1899/1900*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 364.

profitant de la violation de la neutralité luxembourgeoise, Schlieffen se permette d'entrer à son tour au Luxembourg mais aussi en Belgique. Les Français pourraient difficilement protester contre la violation de la Belgique après avoir franchi en premier la frontière du Grand-Duché.

Pendant plusieurs années, si ce ne sont des révisions secondaires, ces grandes options stratégiques ne changeront pas fondamentalement et la limite nord de l'*Aufmarschplan I* ne dépassera jamais Aachen, c'est-à-dire l'extrémité septentrionale de la frontière belgo-allemande. Avec au maximum deux armées destinées à traverser le Luxembourg au sud de la Meuse belge, l'aile droite allemande reste assez limitée. Bien plus, tout indique que cette aile droite allemande n'a pas seulement pour vocation d'envelopper par surprise la ligne fortifiée française sur son aile gauche mais aussi de contrer une éventuelle offensive française à travers le Luxembourg. L'Etat-major allemand ignore les intentions françaises. Il se peut donc que l'aile droite allemande n'atteigne jamais la frontière française mais livre combat aux unités françaises sur le territoire belge. C'est ce qu'indique une étude écrite le 18 janvier 1899 par l'*Oberquartiermeister III* le général major Beseler. Dans cette étude, l'officier allemand répète les raisons qui poussent l'Etat-major allemand à tenter un enveloppement au nord de Verdun en passant par la Belgique. La Belgique et le Luxembourg offrent un espace de manœuvre qui permet de déployer 10 à 11 corps d'armée. L'aile allemande partirait d'une ligne Malmédy – Sierck, traverserait le sud de la Belgique et le Luxembourg pour franchir la Meuse en France en aval de Verdun. Plusieurs éléments rendent l'opération risquée selon Beseler. D'abord il ne faut pas trop étendre l'aile enveloppante pour rester à une bonne distance des forteresses de Liège et de Namur. Ensuite il faut veiller à ce que l'armée allemande de Lorraine fixe un maximum de forces pour éviter qu'un trop grand nombre d'entre elles soient orientées vers le nord une fois l'attaque allemande connue. Enfin, il faut garantir à l'opération un maximum de discrétion pour éviter que les Français ne prennent dès le départ des contre-mesures destinées à sécuriser leur flanc nord. C'est effectivement une des raisons principales qui dissuadait Moltke, Waldersee et Schlieffen de passer par la Belgique. Le risque était trop grand que les lignes de communications allemandes ne soient prises de flanc par une attaque française vers le nord. Ce sont vraisemblablement toutes ces considérations, déjà rencontrées dans les écrits de Schlieffen de 1897 et 1898, qui guident les plans suivants¹. Remarquons néanmoins que contrairement au mémoire d'octobre 1898,

¹ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 145-148 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 104.

rédigé par Schlieffen, si l'on en croit bien entendu le résumé très succinct réalisé par Dieckmann du travail de Beseler, la violation de la neutralité belge semble assumée par l'officier allemand. C'est bien l'effet de surprise qui paraît être recherché dans son étude.

Dans le plan de 1900/1901, l'*Aufmarsch I* prévoit comme en octobre 1899, 58 divisions à l'ouest et 10 divisions à l'est. L'*Aufmarsch II* est en revanche complètement différent. Il reprend l'ancienne idée abandonnée depuis plus de dix ans, d'une concentration plus importante à l'est : 44 divisions à l'est et 24 divisions à l'ouest. Le plan de 1901/1902 conserve cette configuration. *Aufmarsch I* : 56 divisions à l'ouest et 10 divisions à l'est ; *Aufmarsch II* : 39 divisions à l'est et 27 divisions à l'ouest¹. Les grandes orientations stratégiques du plan de 1899-1900 concernant la Belgique doivent avoir été poursuivies car dans les deux cas, deux armées sont stationnées le long des frontières belge et luxembourgeoise². Difficile de dire néanmoins si les Allemands chercheront désormais à franchir à tout prix la frontière belge les premiers pour surprendre l'armée française, comme l'indique le document Beseler, ou s'ils attendront que les Français commettent l'erreur les premiers. Le résumé des plans de guerre allemand ne contient aucune information concernant le franchissement des frontières. Selon le général major Boetticher, pendant tout le temps que Schlieffen a été à la tête de l'Etat-major général, il s'est posé la question de l'opportunité politique et militaire d'un passage par la Belgique dont il prévoyait bien les conséquences négatives. L'officier allemand cite à ce propos les instructions du *Große Generalstabsreise West* de 1902 concernant la frontière belge :

« L'Allemagne s'est obligée à ne pénétrer sur le territoire du Luxembourg et de la Belgique, que si la France devait violer la neutralité de ces pays »³.

¹ BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1900/1901* et *Aufmarsch 1901/1902*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 366-376 ; DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 143-155 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 103-109.

² **1900/1901**, *Aufmarsch I* : 1ère armée : « hinter der Grenze von Aachen – Maldingen » ; 2e armée : « hinter der Grenze von Dasburg – Wasserbillig » ; **1901/1902**, *Aufmarsch I* : 1ère armée : « hinter der Grenze von Aachen – Sevenich im Raume Aachen – Malmedy – Burg Reuland – Stadtkyll – Gemünd » ; 2e armée : « hinter der Grenze von Sevenich – Wasserbillig im Raume Dasburg – Wasserbillig – Mertert – Hetzerath – Prüm ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1900/1901* et *Aufmarsch 1901/1902*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 366-376.

³ BOETTICHER (Friedrich von) (Generalmajor), *Der Lehrmeister des neuzeitlichen Krieges...*, p. 264. Dans le premier *Generalstabsreise* de 1901, Schlieffen impose un scénario dans lequel le parti des Français attaque à travers le Luxembourg et la Belgique à partir du 12e jour de mobilisation. DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 154-155 ; ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 171.

Bien entendu, cela ne signifie pas que Schlieffen applique nécessairement cette règle dans son authentique plan de guerre. D'autres éléments laissent néanmoins deviner une grande prudence allemande à l'égard du franchissement de la frontière belge à cette époque. Dans le plan de 1902/1903, Schlieffen assume le fait que les Français s'attendent désormais à un passage des Allemands par la Belgique. C'est pourquoi, pense Schlieffen, ils ont pris des mesures pour renforcer leur flanc nord. De telles mesures incitent à la prudence. Selon Dieckmann, qui cite Boetticher à l'appui de son propos, les quelques indications conservées concernant ce plan de 1902/1903 semblent indiquer que Schlieffen n'aurait permis à ses troupes d'entrer en Belgique et au Luxembourg qu'une fois la neutralité de ces territoires violée par les Français. Dieckmann pense qu'une telle précaution est due aux tentatives de la diplomatie allemande pour obtenir une alliance avec l'Angleterre¹. Ces précautions recouperaient par conséquent les instructions prudentes de l'*Aufmarsch I* d'octobre 1899 déjà mentionnées plus haut. Un parallèle peut également être établi avec les instructions de la 1^{ère} armée allemande dans le plan de 1903-1904 : « La frontière belge ne peut être franchie que sur ordre clairement formulé du Quartier général. On pourra pénétrer sur le territoire luxembourgeois afin de couvrir le déploiement *aussitôt que l'ennemi y aura pénétré* »².

A partir du plan de 1902/1903, Schlieffen renoue avec l'idée d'un déploiement plus massif à l'ouest dans le cadre de l'*Aufmarsch II* (guerre sur deux fronts) : 44 divisions à l'ouest et 24 divisions à l'est. Dans ce plan, la 1^{ère} armée allemande serait concentrée le long de la frontière grand-ducale de Roth à Wincheringen³. Son rôle, note Dieckmann, est d'attaquer de flanc toute tentative d'enveloppement française des principaux corps de troupe allemands rassemblés en Lorraine. Si les Français n'attaquent pas, le plan permet de prendre l'offensive

¹ Selon Dieckmann, dans l'*Aufmarsch I* de 1902/1903, Schlieffen altère le déploiement à l'ouest de manière significative, ce qui indique des « intentions opérationnelles différentes ». Les 2^e et 6^e armées devaient être déployées directement sur la frontière avec le Luxembourg et la France, depuis le sud d'Echternach, tandis que la 1^{ère} armée (4 corps et 4 divisions de réserve) était échelonnée derrière le flanc droit, dans un grand arc entre Eupen et l'Ouest de Bitburg. Dieckmann explique que Schlieffen pensait alors que les Français anticiperaient l'attaque au nord de Verdun et déploieraient des forces importantes sur la Meuse pour s'opposer aux Allemands. Selon Dieckmann, pour ne pas attaquer de front les positions françaises, Schlieffen décide d'attaquer avec sa gauche et de garder sa droite en arrière plan. La 4^e armée attaquera entre Verdun et Toul, la 5^e et la 6^e armée contre Nancy et la Trouée de Charmes. Sans doute Schlieffen espère-t-il en agissant ainsi que les Français cherchent à contourner le dispositif français par les Ardennes. Ce qui permettrait alors à la 1^{ère} armée de prendre de flanc toute tentative française à travers le Luxembourg et/ou la Belgique. DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 157-161 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 110-111, ZUBER (T.), *Inventing...*, p. 176.

² « Die belgische Grenze darf nur auf ausdrücklichen Befehl der O.H.L. überschritten werden. Luxemburgisches Gebiet kann zur Deckung des Aufmarsches werden, *sobald es der Feind* (en italique dans le texte) betritt ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...*; *Aufmarsch 1903/1904*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 386.

³ BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...*; *Aufmarsch 1902/1903*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 379.

en direction de la Meuse en aval de Verdun. Il n'est pas impossible que dans ce cas de figure, la pointe sud du Luxembourg belge serait écornée¹.

Le plan de 1903-1904 est le dernier décrit dans le document Dieckmann. Dans l'*Aufmarsch I* : 65 divisions à l'ouest et 10 divisions à l'est. Deux armées sont toujours massées le long des frontières belge et luxembourgeoise comme le confirme le résumé des plans allemands conservé dans les archives. Le résumé est cependant moins précis car il indique juste les lieux des différents quartiers généraux. Le quartier général de la 1^{ère} armée est à Montjoie. Les quartiers généraux des quatre corps d'armée à Euskirchen, au camp d'exercice d'Elsenborn, à Zülpich et à Saint-Vith. Le quartier général de la 2^e armée est à Bitburg, les quartiers généraux des quatre corps d'armée à Prüm, Bitburg, Speicher et Trèves². Il ne subsistait guère de documents sur ce plan lorsque Dieckmann a consulté les archives. Néanmoins, ce dernier indique que Schlieffen est revenu au concept des plans de 1900 à 1902, l'idée d'une attaque au centre pour forcer les Français à déborder au nord est manifestement abandonnée. Dieckmann considère que ce changement est dû à l'échec des tentatives d'alliance entre l'Allemagne et l'Angleterre³. Le résumé conservé des plans allemands est un peu plus loquace. Nous avons vu que l'ordre de franchissement des frontières belge et luxembourgeoise était réservé à l'appréciation du Grand Quartier général, sauf si les Français pénètrent immédiatement dans le Luxembourg. Dans ce cas, les Allemands peuvent pénétrer au Luxembourg pour couvrir leur propre mobilisation. L'Etat-major est manifestement soucieux de se préserver une marge de manœuvre aux frontières belge et luxembourgeoise. Les instructions du plan rapportées dans le résumé indiquent que toutes les lignes de chemins de fer qui conduisent en Belgique et au Luxembourg, ainsi que tous les ponts qui franchissent la Moselle et la Sûre (Sauer) doivent être préservés⁴.

Le résumé du plan de 1904-1905 a de quoi surprendre. Les deux plans de déploiement : *Aufmarsch I* et *Aufmarsch II* sont quasi similaires. Dans l'*Aufmarsch I*, pratiquement toutes

¹ D'après Dieckmann, cette armée est composée de 4 corps actifs et 4 divisions de réserve. Le résumé des plans allemands indique la présence de 5 corps, 4 divisions de réserve et une division de cavalerie. DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 159-162 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 111-112.

² BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1903/1904*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 385-387.

³ DIECKMANN (W.), *Der Schlieffenplan...*, p. 159-162 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 112-113.

⁴ « Eine Unterbrechung der nach Belgien und Luxemburg führenden Eisenbahnen sowie der Mosel und Sauerbrücken an der Lux. Grenze hat nicht stattzufinden ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; *Aufmarsch 1903/1904*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 384.

les forces du Reich sont massées à l'Ouest : 26 corps d'armée, 9 divisions de cavalerie, 15 divisions de réserve. A l'est, seul deux divisions de cavalerie et 4 divisions de réserve sont alignées. Dans l'*Aufmarsch II*, le front ouest conserve la même organisation, amputé de 3 corps d'armée pris dans les 1^{ère}, 3^e et 4^e armées afin de constituer une huitième armée face à la Russie. La guerre russo-japonaise a débuté en février et une attaque de la Russie est peu probable. L'Allemagne est pratiquement assurée d'avoir les mains libres à l'ouest. Or, le plan de déploiement à l'ouest, dans un cas comme dans l'autre, ne prévoit qu'une seule armée le long de la frontière luxembourgeoise. La note de synthèse des plans de guerre a juste conservé pour chacune des armées les lieux des quartiers généraux. Dans l'*Aufmarsch I*, le quartier général de la 1^{ère} armée est à Bitburg. Les quartiers généraux des différents corps sont à Zülpich, Schönecken, Bitburg et Welschbillig. Tout indique donc qu'il n'y aura pas de manœuvre d'enveloppement de l'aile droite à travers la Belgique. A nouveau ceci contredit l'idée d'un vaste plan d'enveloppement à travers la Belgique ourdi depuis 1897¹. Ce plan était-il inconnu de Dieckmann au moment de son étude ou s'est-il précisément arrêté devant la difficulté d'interpréter un plan qui ne concordait pas avec l'image du « Plan Schlieffen » ?

b. Vers le « Plan Schlieffen ? » (1904-1906)

Les jeux de guerre et les voyages d'Etat-major allemands, parallèlement à l'évolution du plan de guerre, commencent à prendre sérieusement en considération la traversée du territoire belge à partir de 1904. Il s'agit d'une année charnière tant du point de vue allemand que du point de vue franco-anglais puisqu'elle correspond également au début de l'Entente cordiale. Au cours de cette même année, deux voyages d'Etat-major sont élaborés par Schlieffen afin de « mettre en situation » les officiers de son staff. Le passage par la Belgique y est l'élément central sur lequel les officiers sous ses ordres doivent plancher². Nous chercherons à évaluer l'influence de ces exercices sur le plan de guerre officiel. Nous analyserons successivement dans ce chapitre, dans la limite de la documentation disponible, les consignes précises données par Schlieffen à ses « élèves » dans le cadre des exercices d'Etat-major, les différentes solutions adoptées ensuite par ses élèves-officiers et surtout les commentaires en retour du général en chef, le tout en concentrant bien entendu notre attention sur le passage

¹ BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1904/1905*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 389-393.

² BA-MA, PH 3/659, *Übersicht über die Operationen der 1. großen Generalstabsreise 1904*, Geheim ! ; BA-MA PH3/661, *Übersicht über die Operationen der 2. großen Generalstabsreise 1904*, Geheim ! Le résumé qui suit est tiré de ces documents. Le premier document est traduit pour ses parties les plus importantes dans ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 155-165.

par la Belgique. Ces informations sur les exercices allemands réalisés en temps de paix permettent à notre avis d'affiner la compréhension du plan de guerre allemand officiel. Nous nous sommes également efforcé de détacher de ces documents militaires d'autres citations clefs qui permettent de mieux cerner l'intérêt que l'on accordait outre-Rhin aux voies de communication belges.

Les conditions du premier *Große Generalstabsreise 1904* sont assez proches de la réalité pour qu'il soit permis de ne pas le considérer comme un vulgaire exercice sans aucune conséquence pour l'avenir. La France (parti rouge) aligne 66 divisions au total réparties en six armées actives déployées entre Epinal et Sainte-Menehould. La France peut encore compter sur l'aide de la Belgique et des Pays-Bas. L'armée néerlandaise compte 3 divisions d'infanterie et une division de cavalerie. L'armée belge : 4 divisions d'infanterie et 2 divisions de cavalerie. Ces deux petites armées sont figurées en vert sur les cartes qui accompagnent le *Generalstabsreise*. De fortes réserves appuient le dispositif en arrière vers Epinal, Nancy et Reims. L'Allemagne (parti bleu) aligne 84 divisions réparties en sept armées actives. Il ne s'agit pas des effectifs réels de l'Allemagne. A la place d'un total de 19 divisions de réserve disponibles dans la réalité, Schlieffen compte ici sur 16 corps de réserve, ce qui est considérable. En outre, Schlieffen prévoit encore sous la pression des événements la levée au début de la guerre de 14 divisions de Landwher¹. Il justifie ces effectifs surnuméraires par les conséquences de la traversée du territoire belge :

« Si nous voulons marcher à travers la Belgique, beaucoup de tâches nous incombent, comme l'occupation de la Belgique et la couverture des forteresses belges et néerlandaises. Nous devons aussi avoir des réserves de troupes disponibles de telle manière que quand nous entrons en France nous puissions couvrir nos flancs et entourer les forteresses françaises »².

Dans le deuxième voyage d'Etat-major de 1904, ces corps de réservistes seront revus à la baisse, vraisemblablement sous la pression des officiers présents qui considèrent les chiffres extrapolés par Schlieffen dans son premier voyage comme irréalistes. Les 16 corps de réserve se transforment en 23 divisions et la Landwher disparaît ; cette situation est beaucoup plus proche des chiffres réels³.

¹ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 6 ; ZUBER (T.), *Inventing the Schlieffen plan...*, p. 194.

² BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 13-14.

³ BA-MA PH3/661, *Übersicht...*, p. 3-8 ; ZUBER (T.), *Inventing the Schlieffen plan...*, p. 200.

L'intérêt du premier *Große Generalstabsreise 1904* pour l'historien militaire est que Schlieffen introduit son exercice en décrivant la situation qui est faite à l'armée allemande dans la guerre actuelle à l'ouest. Ces considérations ne sont pas fictives mais correspondent à la pensée du chef d'Etat-major de l'Armée allemande :

« Il est bien connu que les Français ont barricadé l'entièreté de leur frontière opposée à l'Allemagne le long de la ligne Epinal – Toul – Verdun – Montmédy avec des places fortes et des forts d'arrêts. Les deux trouées qu'ils ont laissées ouvertes ne facilitent pas notre attaque. Celle entre Epinal et Toul sera bloquée par une position naturelle très forte : la Moselle et le Madon constituent deux obstacles l'un derrière l'autre. La plus grande part de l'armée y est assemblée. L'autre trouée entre Verdun et Montmédy peut être aisément bloquée derrière le Loison, et qui attaque ici doit être conscient qu'il sera enveloppé par une attaque française à travers la Belgique et le Luxembourg »¹.

Nous retrouvons ici la crainte d'une attaque française en Belgique et dans le Luxembourg à laquelle Schlieffen semble vouloir répondre par une attaque préventive en Belgique. La question de la responsabilité de la violation de la neutralité belge n'est pourtant pas discutée nettement dans les instructions du voyage d'Etat-major. Les plans montrent juste que la cavalerie des deux parties pénètre en Belgique le 16^e jour après le début de mobilisation, jour où débute les opérations militaires des deux camps. On ne s'attarde pas sur le fait de savoir quelles sont les troupes qui ont franchi la frontière belge les premières. Schlieffen semble imposer parmi les consignes de départ la participation de la Belgique et de la Hollande aux côtés de la France en raison de la menace allemande. L'alliance entre ces deux petites puissances et la France sera répétée dans le deuxième voyage d'Etat-major de 1904.

Schlieffen indique aussi dans son introduction les objectifs qu'il a personnellement poursuivis en élaborant l'exercice. Il cherche désormais à vérifier si l'idée de plus en plus communément admise dans les milieux militaires d'un passage par la Belgique est valide sur le plan stratégique :

« En face de cette situation, les Anglais et les Américains qui ont étudié le problème, en personnes pragmatiques dotées de peu de scrupules, ont assumé qu'il va de soi que les Allemands attaqueront la France à travers la Belgique. Les Suisses ont approuvé joyeusement dans l'espoir que de cette façon ils éviteront les dommages pour leur propre pays. Les Belges ont formulé une conclusion pratique de la question. Auparavant, aussi longtemps qu'ils se sentaient menacés par les Français, ils se sont

¹ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 7.

limités à Anvers. Ils auraient procédé à une retraite là-bas et auraient attendu jusqu'à ce que les Britanniques ou les Allemands viennent les libérer. Dans l'état courant des affaires, ils ont fortifié Liège – Namur, naturellement contre les deux voisins, mais pour la plus grande partie contre l'Allemagne. Les Français n'ont pas considéré le sujet avec le même enthousiasme que les autres nations moins concernées. Ils nous créditent d'un tel esprit d'offensive qu'ils continuent à être persuadés que nous attaquerons directement leurs forteresses. Ils espèrent que l'offensive échouera, et qu'ils nous attaqueront de flanc. Dans la mesure où cela est difficilement possible excepté par la Belgique et le Luxembourg, on peut dire que toutes les nations qui ont quelque chose à voir avec cette question considèrent la violation de la neutralité belge comme un fait acquis. Nous sommes donc autorisés à examiner la question plus précisément et académiquement »¹.

On voit que l'opinion que Schlieffen se fait du dispositif défensif belge est plutôt négative. Il considère que les fortifications de la Meuse sont davantage tournées contre l'Allemagne que contre la France. Schlieffen note encore dans son introduction que l'idée la plus souvent admise est celle d'un passage par les Ardennes au sud du sillon Sambre et Meuse. Cependant, note Schlieffen, le grand risque couru par une armée allemande qui s'avancerait depuis la frontière belgo-luxembourgeoise et la Lorraine vers Verdun est d'être coupée en deux par la résistance française de cette place et d'être battue ensuite dans le détail par des forces françaises supérieures en nombre et regroupées. Pour pallier à cet inconvénient, une autre possibilité, note Schlieffen, serait de contourner la position de Verdun à l'ouest avec l'ensemble de l'armée allemande. Ceci supposerait un transfert de front depuis la ligne Verdun – Belfort vers la ligne Verdun – Lille. Dans ce cadre il faut envisager un passage plus conséquent des troupes allemande à travers le territoire belge, y compris au nord du sillon Sambre-et-Meuse. Cette solution, poursuit Schlieffen, comporte plusieurs avantages :

« Il y a des fortifications sur ce nouveau front, mais pas aussi fortes et aussi difficiles à vaincre que celles présentes sur le front face à nous. Beaucoup de petits forts peuvent être pris sans difficultés et les forteresses peuvent être dépassées. Les lignes de communication ne seraient pas défavorables. La ligne Meuse-Sambre est sur l'axe direct entre Berlin et Paris »².

Autre avantage non négligeable, la densité du réseau belge offre une solution de continuité très séduisante entre les réseaux allemands et français : « Si cela est possible d'établir une connexion entre le réseau ferré allemand et le réseau français, alors c'est à travers l'usage du système ferroviaire belge »³. Néanmoins, la configuration du réseau allemand empêche la

¹ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht ...*, p. 7-8.

² BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 8-9.

³ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 9.

concentration de la majorité de l'armée allemande face aux frontières belgo-luxembourgeoises : « (...) il n'est pas possible d'exécuter le déploiement de telle sorte qu'il prenne place uniquement le long du Rhin au nord de la Moselle. Au contraire, le déploiement doit inclure les lignes de chemin de fer qui s'étendent aussi loin que Strasbourg. En agissant ainsi, le déploiement de l'armée allemande offre littéralement son flanc gauche aux Français »¹. En regardant la carte du déploiement des unités rouges et bleues, la première chose qui frappe l'œil est effectivement l'extension très importante des unités allemandes par rapport à la concentration française. Une concentration qui constitue un avantage stratégique majeur puisque la défense française est bien verrouillée tandis que tout le flanc gauche de l'armée allemande est fortement dégarni au profit de la manœuvre enveloppante par le nord. A cet égard Schlieffen doit considérer avec satisfaction la perspective prometteuse de futurs travaux d'amélioration des lignes de l'Eifel. Notons que l'extension promise par le directeur de l'*Eisenbahnabteilung* Staabs au printemps 1903² améliorera certes la situation en permettant le débarquement de troupes plus nombreuses au nord à l'avenir mais il paraît évident que le dispositif allemand devra toujours compter dans le futur avec une aile gauche fortement constituée le long de la frontière française. D'autres désavantages viennent par ailleurs s'ajouter qui mettent sérieusement en balance l'opportunité d'un passage par la Belgique :

« La profondeur de la Belgique septentrionale est si importante et la marche à travers cette région est si longue que la France a le temps d'organiser toutes les contre-mesures possibles. Il ne peut être question d'agir par surprise. En outre, il n'est pas possible de marcher à travers la Belgique sur un front aussi étendu sans violer la neutralité des Pays-Bas »³.

On distingue bien à travers cette citation les enseignements très utiles que l'on peut tirer de ces exercices pour l'interprétation du plan de guerre officiel mais aussi leur limite. Ainsi, on apprend utilement, à l'opposé de la vulgate officielle concernant le « Plan Schlieffen », que le chef d'Etat-major allemand ne considère absolument pas le passage par la Belgique comme une « manœuvre surprise » destinée à tromper l'attention des Français. C'est même tout le contraire. Deuxième enseignement, dans les deux voyages d'Etat-major de 1904, Schlieffen assume le passage par le Limbourg hollandais. Or, il ne se préoccupe absolument pas dans ces deux exercices des conséquences politico-militaires de ses opérations : par exemple,

¹ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 9.

² Voir supra notre chapitre sur la ligne Stavelot-Malmedy dans le plan allemand.

³ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 9.

l'intervention d'un corps expéditionnaire britannique en réaction à l'occupation par les belligérants des *Low Countries* ou même un blocus des ports de la mer du Nord. Il s'agit avant tout pour le général en chef de tester des opérations diverses et d'en tirer des enseignements sur le plan tactique.

La manière dont les officiers jouent la partie proposée par Schlieffen est également instructive. Schlieffen cherche à tester auprès d'eux quelle réaction les Français pourraient avoir s'ils apprenaient au début de la campagne que la majeure partie des troupes allemandes était concentrée sur le Bas-Rhin. Certains pensent que les Français pourraient réaliser à l'aide du rail un second déploiement au nord de la France, occupant une position défensive Reims – Verdun ou Paris – Verdun. Schlieffen pense pour sa part que cela prendrait trop de temps. Il approuve ses officiers qui penchent plutôt pour une réaction française en Lorraine dans le but d'attaquer le flanc gauche de l'armée allemande. Les Allemands seraient alors obligés de dégarnir leur centre et leur droite pour envoyer des forces dans le Sud. Mais, au cours de la partie, les « Français » commettent l'erreur de diviser leur force en deux parties, au nord et au sud de Metz. Cet affaiblissement de leur force est encore accentué par la nécessité qu'ils rencontrent au cours de leur offensive en Lorraine de se couvrir d'attaques allemandes en provenance de Metz et Strasbourg. Par une attaque combinée en provenance de ces deux forteresses l'armée allemande annihile finalement très vite l'aile droite de l'armée française enveloppée sur ses deux ailes le 21^e jour après la mobilisation. Cette victoire est décisive pour l'Allemagne qui remporte la partie.

Au nord de la Moselle, les combats en Belgique et au Luxembourg ne sont pas décisifs mais apportent néanmoins des instructions intéressantes. Les opérations qui ont lieu en Belgique ressemblent très peu à l'image que l'on se fait ordinairement du Plan Schlieffen¹. Du fait de son éloignement du champ de bataille, la 1^{ère} armée allemande qui traverse le Limbourg joue un rôle secondaire. La 2^e armée allemande traverse la frontière belgo-allemande au sud de la vallée de la Vesdre et de la Meuse tandis que la 3^e armée allemande traverse pour sa part le Luxembourg ; ces deux armées partent à la rencontre des 4^e et 5^e armées françaises engagées au nord de Metz. La première armée allemande s'avance par la trouée du Limbourg vers le cœur de la Belgique et atteint le 19^e jour une ligne Louvain – Tirlemont – Saint-Trond –

¹ Nous avons reconstitué les opérations en nous servant non seulement du commentaire laissé par Schlieffen mais également des cartes d'Etat-major qui figurent au jour le jour l'évolution des combats. Voir dans notre corpus de cartes au chapitre correspondant les cartes des combats en Belgique et au Luxembourg.

Landen. Cette armée n'inquiète jamais le camp retranché d'Anvers. En revanche, elle prend à revers la ligne fortifiée de la Meuse où sont rassemblées les quatre divisions d'infanterie belge déployées entre Namur et Huy¹. Naturellement les officiers allemands qui jouent le camp belge ne se rendent peut-être pas compte du caractère incongru de la manœuvre qu'ils prêtent aux Belges. Les Belges n'auraient sans doute jamais consenti pour des raisons de souveraineté nationale à se laisser couper ainsi de leur camp retranché. Bien entendu, du point de vue des intérêts du camp « franco-belge » pris dans son ensemble, la manœuvre jouée ici par les divisions belges est pleinement justifiée puisqu'elles maintiennent la possibilité d'une jonction avec la France. Ceci explique que dans un même souci de servir au mieux les besoins militaires de la France, deux des trois divisions néerlandaises franchissent la frontière belge le 20^e jour pour venir interdire le débouché de la trouée du Limbourg à hauteur de Bourg-Léopold.

La deuxième armée allemande passe pour sa part au sud de la Meuse, en évitant Liège. Le 4^e corps d'armée allemand et un corps de réservistes sont néanmoins envoyés vers la ligne de l'Ourthe pour couvrir la deuxième armée contre l'avancée des divisions belges qui ont choisi de quitter la ligne de la Meuse pour menacer son flanc gauche. Le 20^e jour, une bataille a lieu sur un front Jemelle – Melreux. Les Belges ne s'en sortent pas si mal et menacent de concert avec la 5^e armée française l'aile gauche de la 2^e armée allemande au cœur de la province du Luxembourg, tandis que l'aile gauche de la troisième armée allemande a dû reculer de ses positions de l'Alzette pour prendre position sur la Sûre. Un front s'établit sur une ligne s'étendant de Trèves à Ciney en passant par Diekirch, Wittlich, Bastogne et Marloie. Les divisions belges se sont rapprochées de la ligne de la Meuse en battant légèrement en retraite vers Ciney pour ne pas se laisser déborder par l'aile droite de la 2^e armée allemande. Ainsi positionnées les troupes franco-belges agissent de concert : « (...) les colonnes françaises avançaient contre l'entière du front de la 2^e et 3^e armée et l'armée belge avançait contre leur flanc droit. Les Français auraient pu emporter une victoire complète si les corps à son extrême gauche (14^e, 15^e, 39^e corps de réserve) avaient été convoyés plus avant dès le début par train

¹ Il est difficile de savoir sur quoi se basent les extrapolations allemandes. L'effectif de l'armée belge sur le pied de guerre est à l'époque de 180.000 hommes. Le colonel Ducarne, directeur des opérations militaires, a estimé lors des séances de la commission militaire de 1900 que 80.000 hommes étaient nécessaires à la défense des forteresses, ce qui laisse un total de 100.000 hommes pour l'armée. Ceci est largement suffisant pour constituer quatre divisions. On constate qu'au cours de l'exercice, Schlieffen ne mentionne à aucun moment l'intervention des effectifs belges attachés à la défense des forteresses. DE VOS (L), *Het effectief van de Belgische Krijgsmacht...*, p. 381 ; DE RYCKEL (L.), *Historique de l'établissement militaire...*, p. 301-302.

et non laissés trop en arrière comme ils l'étaient maintenant »¹. La position défensive de la Sûre réussit aux Allemands qui parviennent à renverser la situation. Surtout, le mouvement tournant de la 1^{ère} armée commence à payer à ce moment puisqu'il arrive sur la ligne de la Sambre et menace désormais le flanc gauche et les arrières de la 5^e armée française. Le haut commandement français apprend au cours de la même journée, le 21^e jour, l'arrivée de la 1^{ère} armée allemande sur la Sambre et la défaite française en Lorraine. Menacée d'encerclement au nord comme au sud, les deux armées françaises décident de battre en retraite. La victoire allemande est complète. Selon Schlieffen « l'opération allemande a apporté la preuve que l'attaque française contre l'aile gauche d'une armée allemande marchant à travers la Belgique n'est pas facile à exécuter »². Néanmoins si les Français avaient concentré leur force plus au sud, il est probable que le mouvement tournant allemand à travers la Belgique aurait été beaucoup moins utile dans les combats. C'est ce que Schlieffen cherchera à vérifier dans le deuxième voyage d'Etat-major.

Le premier *Große Generalstabsreise* de 1904 a donc pour théâtre le front ouest. Même s'il ne s'agit pas d'un authentique plan de guerre, les parallèles qui existent entre cette fiction et la réalité sont significatifs. Il s'agit du premier voyage d'Etat-major qui « teste » une vaste manœuvre d'enveloppement à travers tout le territoire belge et le Limbourg hollandais avant même qu'il n'en soit officiellement question dans le plan de guerre allemand. Or, les voyages d'Etat-major réalisés au cours d'une année conduisent sans aucun doute le chef d'Etat-major général à revoir certaines options stratégiques pour l'année suivante, ici le futur plan de 1905/1906. Il est manifeste qu'en 1904, Schlieffen étudie la faisabilité d'un concept qui sera intégré peu de temps après dans les plans de guerre allemands. La raison d'un tel changement doit peut-être se trouver dans les rapports de renseignements du 3^e Département. Les services de renseignements de l'Etat-major concluent au milieu de l'été 1904 que les Français ont considérablement remanié leur dispositif en le décalant vers le nord notamment parce qu'ils redoutent désormais un enveloppement plus important de ce côté en raison de la guerre russo-japonaise. L'aile gauche de la 4^e armée que l'on estimait être déployée sur l'Aisne aurait ainsi été poussée jusque Rethel. En l'occurrence, les Allemands se trompent complètement car le plan français ne prendra en considération la Belgique que deux ans plus tard³.

¹ BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 21.

² BA-MA, PH 3/659, *Übersicht...*, p. 22.

³ GREINER, *Welche Nachrichten...*, p. 95-97 ; ZUBER (T.), *German War Planning...*, p. 22-23. Les craintes allemandes concernent une éventuelle attaque française en Belgique ou un dispositif défensif français conséquent au nord de Verdun vers la frontière belge. Ces craintes sont sans rapport avec la réalité des plans français

Le deuxième *Große Generalstabsreise 1904*¹ est sensiblement pareil au premier concernant les déploiements imposés par Schlieffen au début de cette guerre fictive. A nouveau l'extension allemande est poussée jusque Wesel en face du Limbourg hollandais. La première armée allemande fait face au Limbourg et la deuxième armée à la frontière belge. Schlieffen a modifié les consignes de l'exercice pour faciliter la tâche des Français. Les fortifications allemandes du Haut-Rhin ont été supprimées fictivement tandis que le déploiement français a été renforcé au sud (huit corps formant la 1^{ère} et la 2^e armée) pour favoriser l'offensive française en Haute-Alsace. Ceci pousse les officiers qui « jouent les Français » (parti rouge) à déclencher directement une offensive de l'aile droite dans cette direction. Les 1^e et 2^e armées franchissent effectivement le Haut-Rhin dès les premiers jours de la guerre. Six corps d'armée français sont par ailleurs placés au centre du dispositif entre Lunéville et les Vosges tandis que neuf corps d'armée (7^e, 8^e armées) sont chargés de déborder au nord de Metz et de la Moselle. L'aile gauche française conserve donc un potentiel offensif important. Elle pénètre directement dans la province belge du Luxembourg avec l'intention d'encercler par le nord la position de Metz. En face, les officiers qui « jouent les Allemands » (parti bleu), une fois qu'ils ont pris connaissance de la double offensive française, décident de ne conserver face à la frontière de la Belgique et des Pays-Bas que leur 1^{ère} armée. Contre les attentes de Schlieffen, plutôt que de chercher à opérer un mouvement tournant à travers la Belgique, la deuxième armée allemande choisit de se diriger à marche forcée vers le sud Luxembourg en longeant la frontière belgo-allemande pour chercher à contrer l'encercllement des troupes françaises de la position de Metz. La première armée choisit quant à elle de conserver sa mission en franchissant la frontière des Pays-Bas et de la Belgique où elle s'oppose aux unités belges, françaises et néerlandaises. A nouveau, sans explication notoire, les Pays-Bas et la Belgique ont en effet pris le parti de la France. Cette alliance s'est si bien concrétisée durant les préliminaires de la guerre que des parties du 40^e et du 41^e corps de réserve français sont d'ores et déjà postées sur la Meuse aux côtés de deux corps d'armée belges mobiles et de deux régiments d'infanterie de forteresse (à Liège et Namur). Un corps d'armée belge est posté dans l'intervalle Namur – Huy et l'autre dans l'intervalle Huy – Liège. Tout ce dispositif est appuyé par la 4^e et 5^e division de cavalerie française pour former la 9^e armée. Cependant, en arrière, d'autres troupes belges sont désormais comptabilisées pour les besoins

couvrant la période. Nous l'avons vu, ni le plan XIV, ni le plan XV dans sa première version n'envisagent un quelconque passage par la Belgique.

¹ BA-MA PH3/661, *Übersicht über die Operationen der 2. großen Generalstabsreise 1904*, Geheim ! Le résumé qui suit est tiré de ce document.

de l'exercice : 5 divisions d'infanterie de forteresse, 14 régiments d'infanterie de réserve et 2 divisions de cavalerie. Ces troupes belges concentrées à Anvers sont renforcées au début de la guerre par 3 divisions néerlandaises, ce qui constitue une 10^e armée française. Tout ce dispositif est une extrapolation assez importante des effectifs réels de l'armée belge, d'autant plus que toutes ces troupes, y compris les troupes de forteresses, seront utilisées plus tard comme unités mobiles. Certaines d'entre elles sont même appelées à combattre aux côtés des Français sur le territoire allemand. Pour couronner le tout, une 11^e armée française constituée des 21^e, 22^e, 23^e, 24^e et 25^e divisions territoriales garde la ligne de la Sambre entre Maubeuge et Charleroi. On voit bien à nouveau que de grandes latitudes ont été prises avec la réalité politique. Il semble assez évident en l'occurrence que non content d'avoir ouvert les portes de la Haute-Alsace, Schlieffen cherche également à compliquer la situation des officiers allemands au nord.

Le temps que la 2^e armée allemande arrive sur le théâtre de la guerre luxembourgeois, la 7^e et la 8^e armée française ont eu largement le temps de traverser toute la province belge du Luxembourg. Les neuf corps ont évolué via neuf routes différentes sans se rencontrer, une preuve de plus que la traversée de cette contrée est une formalité sur le plan militaire¹. Le 22^e jour un front se dessine le long de la frontière belgo-luxembourgeoise entre la Roche et Esch-sur-Alzette. Ce front se prolonge au sud par l'action de la 6^e armée française vers Metz et au nord par l'action des troupes franco-belges précédemment stationnées sur la Meuse vers Montjoie, Malmédy, Saint-Vith. L'aile droite du II^e corps d'armée belge donne la main à l'aile gauche de la 8^e armée française à La Roche. Le vide laissé par le départ de la 9^e armée de la ligne de la Meuse est comblé par l'arrivée de la 11^e armée qui quitte ses positions de la Sambre. Fortes de leurs avantages les armées françaises effectuent un mouvement tournant à travers l'Eifel et le Luxembourg pour repiquer au sud vers la ligne de la Moselle. La 9^e armée mixte belgo-française à l'extrême gauche du dispositif se dirige le 26^e jour au-delà d'Hillesheim vers Coblenze au confluent de la Moselle et du Rhin. Tandis que la 6^e, la 7^e et la 8^e armée sont déjà confrontées vers le sud aux armées allemandes qui débouchent de la Moselle. Contrairement au premier exercice, la situation de l'aile gauche française semble meilleure d'autant plus que la belle résistance des troupes de forteresses d'Anvers alliées aux divisions néerlandaises empêche le passage de la 1^{ère} armée allemande en Campine. Cette

¹ Une carte de l'exercice qui figure le mouvement des troupes pendant les premiers jours de la guerre montre les neuf itinéraires employés par les Français dans le Luxembourg belge. Voir notre corpus de cartes au chapitre correspondant.

dernière est obligée de faire demi-tour en retraversant la Meuse entre Liège et Maastricht. Elle cherche désormais à briser son isolement en débouchant sur les arrières de l'aile marchante française dans l'Eifel. Seul le 4^e corps allemand parvient à décrocher pour foncer à travers l'Eifel en direction de Coblenche afin de menacer les arrières de la 9^e armée mixte belgo-française. Mais trois divisions de cavalerie, dont les deux divisions belges, se chargent de briser son élan. Tout semble aller pour le mieux pour le parti français, cependant Schlieffen note que désormais, la supériorité numérique est acquise au dispositif allemand qui est bien concentré sur la Moselle tandis que les Français sont coupés en deux : la gauche française au nord de la Moselle, le centre français et l'aile droite au sud. Il s'agit d'un cas d'école sur le plan tactique : en jouant sur ses lignes de communication intérieures, l'armée allemande regroupée doit pouvoir se concentrer sur un front avant de se retourner vers l'autre. C'est l'« armée française de Belgique » qui est visée en premier, menacée de débordement sur ses deux flancs vers Bastogne – Wiltz à l'extrémité ouest et Mayen – Coblenche à l'est. Cette armée est sauvée *in extremis* par la pression exercée par les 1^{ère} et 2^e armées françaises qui achèvent leur remontée du Rhin et forcent les Allemands à détacher des corps mobilisés auparavant contre l'armée française de Belgique. Les Allemands finissent par être en sous nombre des deux côtés à la fois. La partie se termine le 31^e jour alors que la défaite allemande est imminente.

Il y a plusieurs leçons à tirer de cet exercice. D'abord Schlieffen condamne l'empressement du parti allemand à envoyer vers le sud la deuxième armée. Il pense que les officiers auraient dû poursuivre leur mouvement à travers la Belgique en direction de Paris pour forcer les Français à faire demi-tour pour protéger leur capitale. Nous constatons néanmoins dans ce voyage d'Etat-major comme dans le précédent un désavantage stratégique lié au théâtre belge des opérations, désavantage souvent mis en évidence dans les études militaires françaises pour mettre en doute une intention allemande de traverser la Belgique : les unités qui se trouvent à hauteur d'Eupen et Malmédy perdent beaucoup de temps dans leur marche vers le sud-ouest tandis que des combats qui peuvent être décisifs se déroulent déjà en Lorraine. Or, un des principes de base de la stratégie allemande (*Schwerpunkt*) est précisément de chercher à gagner rapidement la supériorité numérique sur l'adversaire en concentrant ses forces ; ce qui explique la réaction empressée des élèves-officiers de diriger toute la deuxième armée allemande de Belgique vers le sud en longeant la frontière belgo-luxembourgeoise. Autre constat, même si Schlieffen impose des conditions exceptionnelles pour ses exercices qui ne correspondent pas nécessairement avec la réalité, il spécule plutôt à cette époque sur une

alliance franco-belge, voire même franco-belgo-néerlandaise. Un des facteurs qui pousse Schlieffen à penser de la sorte est la ligne fortifiée de la Meuse qu'il considère dans son premier voyage d'Etat-major comme tournée davantage contre l'Allemagne. Il n'hésite d'ailleurs pas dans son deuxième voyage d'Etat-major de 1904 à établir dès le début du conflit des troupes françaises sur la ligne de la Sambre et de la Meuse, ce qui supposerait de la part des Belges une coopération complète en temps de guerre afin d'acheminer le plus rapidement possible les troupes françaises par leur réseau ferroviaire.

Dans le *Große Generalstabsreise* de 1905, Schlieffen cherche à tester la réaction française à un passage de l'aile droite allemande à travers la Belgique. Deux officiers allemands, le Generalleutnant Eugen von Zoellner et le General major Friedrich von Boetticher, ont rédigé dans l'entre-deux-guerres des articles sur la pensée militaire de Schlieffen dans lesquels ils décrivent succinctement ce voyage d'Etat-major qu'ils présentent comme un test du futur « Plan Schlieffen »¹. Les comptes-rendus que ces deux officiers font de ce voyage d'Etat-major sont assez courts mais les papiers de Friedrich von Boetticher² conservés aux archives de Fribourg contiennent quatre documents de travail plus substantiels qui l'ont aidé dans ses recherches sur la pensée militaire de Schlieffen. Boetticher a réalisé ses travaux sur le célèbre stratège allemand à la suite d'une demande du Président du Reich Paul von Hindenburg et du ministre de la Défense Wilhelm Groener. Ces derniers lui ont demandé de prononcer un discours pour le 100^e anniversaire de Schlieffen célébré le 28 février 1933 au sein du ministère de la Défense. Ce discours devait être suivi d'un essai sur la pensée militaire de Schlieffen. A cette occasion, Boetticher reçoit grâce à l'appui de Groener un accès illimité aux archives militaires allemandes. Le gendre et adjudant de Schlieffen Wilhelm von Hahnke confie également à Boetticher les documents de son beau-père qu'il conservait dans ses archives personnelles. Ainsi, les papiers de Boetticher contiennent des copies des voyages d'Etat-major de 1899, 1901, 1903 accompagnées de reproductions de cartes. Ils contiennent aussi des commentaires critiques concernant les voyages de 1903, 1904 et 1905³. Les documents écrits concernant le voyage de 1905 sont au nombre de quatre. Ils sont typographiés, vraisemblablement par Boetticher et accompagnés de photos et de croquis des

¹ ZOELLNER (Generalleutnant von...), *Schlieffens Vermächtnis*, in *Militärwissenschaftliche Rundschau Sonderheft 4*, januar 1938, p. 48 ; BOETTICHER (Friedrich von) (Generalmajor), *Der Lehrmeister des neuzeitlichen Krieges*, in COCHENHAUSEN (Friedrich von) (Generalleutnant a. D.) (dir), *Von Scharnhorst zu Schlieffen (1806-1906)*, ..., p. 310-312.

² BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher.

³ GROß (Gerhard P.), *There Was a Schlieffen Plan : New Sources on the History of German Military Planning*, in *War in History*, 15/4 (2008), p. 394-396.

cartes annexées aux documents originaux. Le document le plus long compte trente-huit pages. Il s'intitule : « Große Reise 1905. Ausgangslage für alle drei Fälle – Freytag – Kuhl – Steuben : Eigenhändig ». Nous adopterons ici la terminologie de Terence Zuber et l'appellerons le document n° 1. Il a été rédigé par von Hahnke au moment de l'exercice, en mai 1905. Le deuxième document est long de dix-neuf pages. Il a été réalisé sur la base des notes sténographiques du capitaine Hellfeld lors d'une conférence donnée à Fribourg par Schlieffen le 17 juillet 1905. Au cours de cette conférence, Schlieffen avait pris comme sujet le voyage d'Etat-major de 1905. Il s'agit moins pour Schlieffen de décrire les opérations dans le détail que de les commenter afin d'instruire ses auditeurs, raison pour laquelle ce document est particulièrement précieux dans le cadre de notre thèse. Les documents n° 3 et n° 4 sont anonymes. Ils comptent respectivement treize et sept pages. Ils offrent un panorama global du voyage d'Etat-major. Zuber suppose que le document n° 4 est un document de travail de Boetticher¹.

Le document 1² nous apprend la façon avec laquelle trois officiers d'Etat-major allemands Freytag, Kuhl et Steuben ont décidé de réagir contre un passage par la Belgique. Freytag cherche à intercepter les troupes allemandes avant qu'elles ne franchissent le « défilé Bruxelles – Namur ». Schlieffen considère qu'une réaction française de ce type pourrait s'avérer très efficace. L'étroitesse de l'intervalle Bruxelles – Namur préoccupe manifestement le chef d'Etat-major ; il reviendra d'ailleurs sur cette préoccupation dans son *Denkschrift* rédigé au cours de l'hiver 1905-1906 (le « Plan Schlieffen ») en indiquant qu'il est impératif de traverser ce passage étroit à grand pas avant d'être confronté à un choc avec l'ennemi³. N'oublions pas en effet qu'au sud de Namur, la Meuse traverse une vallée profonde et encaissée qui peut aisément servir de ligne de défense à des troupes françaises. Les deux autres scénarios ne concernent pas directement la Belgique. Steuben décide d'attaquer entre Strasbourg et Metz ; Kuhl attaque en Lorraine au nord et au sud de Metz tandis que deux armées restent sur la défensive sur un front Verdun – La Fère. Ces deux scénarios sont critiqués par Schlieffen qui les juge inefficaces. Le rapport rédigé par Hahnke (document 1) encense un autre cas que Schlieffen aurait refusé de discuter : le *Fall Mathias*.

¹ ZUBER (T.), *There never was a « Schlieffen Plan » : A Reply to Gerhard Groß*, in *War in History*, 17/2 (2010), p. 234-236.

² BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher, *Große Reise 1905*, 38 p.

³ Une fois ce passage traversé, les neuf corps allemands pourront se déployer sans perturbation : « Es ist aber jedenfalls von Bedeutung, daß nördlich der Maas die Enge zwischen Brüssel und Namur vor einem Zusammenstoß mit dem Feinde durchschritten wird, damit jenseits die Entwicklung der 9 Armeekorps ohne Störung sich vollziehen kann ». Schlieffens Grosse Denkschrift vom Dezember 1905, in RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan...*, p. 151.

L'officier d'Etat-major Mathias utilise la vallée de la Meuse jusque Namur comme ligne de défense naturelle qu'il prolonge par un cordon tendu le long de la frontière franco-belge. Même s'il est en infériorité numérique, Mathias s'appuie sur les fortifications de Lille et de Maubeuge et surtout sur le cours encaissé de la Meuse qui offre toutes les garanties d'une bonne défense. Assuré de ce côté, il prend l'offensive depuis Verdun en cherchant à menacer les lignes de communication de l'armée allemande de Belgique. Hahnke pense que cette solution était tout simplement géniale et regrette que Schlieffen ait refusé de la commenter.

Quel est maintenant l'enseignement qu'il faut tirer de ce voyage d'Etat-major concernant la traversée du territoire belge ? Au cours de la conférence qu'il donne à Fribourg en juillet 1905 où il commente le *Generlastabsreise*, le chef d'Etat-major laisse échapper diverses considérations sur la Belgique. Il constate d'abord que pour contourner les fortifications françaises, la seule solution offerte à l'armée allemande est la violation des neutralités luxembourgeoise, belge et hollandaise. Cette solution constate-t-il « oui, peut être interdite politiquement mais nous pouvons l'envisager académiquement sans aucuns dommages »¹. Schlieffen constate cependant que la traversée de la Belgique est une entreprise difficile et que de sérieux obstacles doivent être vaincus avant d'arriver sur une ligne Lille-Maubeuge :

« Avant d'arriver à cette ligne, on doit d'abord passer Anvers, une des plus grandes forteresses du monde, occupée par une armée, et cette marche en avant est encore divisée par Liège et Namur. Une fois que l'on a vaincu toutes ces difficultés, on doit encore s'attendre à trouver devant soi la totalité de l'armée française, et cette armée peut encore être renforcée par les armées belge et néerlandaise »².

Même si nous subodorons que Schlieffen cherche ici à capter son auditoire en l'impressionnant, beaucoup de choses sont dites en quelques phrases qui résument la pensée de Schlieffen à propos de la Belgique. D'abord, Anvers est considérée comme une forteresse solide avec laquelle il faudra compter. Ensuite les propos de Schlieffen sur Liège et Namur impliquent que ces deux places ne seront pas investies mais « masquées » par des

¹ « Politisch kann das ja verboten sein, aber akademisch können wir uns ohne Schaden mit dieser Frage beschäftigen ». BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher, *Große Generalstabsreise 1905*, p. 3. Il s'agit peut-être d'un trait d'humour de Schlieffen pour amuser l'assistance, rapporté tel quel par le capitaine Hellfeld. Terence Zuber prend pour sa part cette phrase au pied de la lettre et considère qu'il s'agit là d'un signe du respect de Schlieffen pour la neutralité belge. ZUBER (T.), *There never was a « Schlieffen Plan » : A Reply to Gerhard Groß*, in *War in History*, 17/2 (2010), p. 237.

² « Ehe man an diese Linie kommt, muß man bei Antwerpen vorbei, einer der größten Festungen der Welt, mit einer Armee in sich, und dieser Vormarsch ist noch getrennt durch Lüttich und Namur. Wenn man alle diese Schwierigkeiten überwindet, muß man ausserdem darauf gefaßt sein, die ganze französische Armee vor sich zu finden, und diese Armee kann noch durch die belgische und niederländische Armee verstärkt sein ». BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher, *Große Generalstabsreise 1905*, p. 3.

détachements¹. Enfin, il est possible que les armées belge et néerlandaise se rangeront du côté des Français. Un peu plus loin, Schlieffen déclare que face à de telles difficultés, il faudra songer à faire passer toutes les troupes allemandes par l'intervalle Bruxelles – Thionville, ce qui sera très compliqué car « il manque de chemins de fer et de routes pour une telle opération »². Cette crainte d'un manque de voies de communication pour déployer l'ensemble de l'armée est un leitmotiv chez Schlieffen comme chez Moltke le Jeune. Elle est d'autant plus compréhensible ici que Schlieffen décide de traverser la Meuse sans prendre possession des nœuds ferroviaires de Liège et Namur.

Le dernier *Großes Kriegsspiel* joué par Schlieffen à la tête de l'Etat-major général concerne une guerre sur deux fronts. Il se déroule aux mois de novembre et décembre 1905. Contrairement à l'esprit d'offensive qui caractérise le « Plan Schlieffen » rédigé plus ou moins au même moment, Schlieffen choisit ici d'imposer au parti allemand la défensive sur les deux fronts. Malgré la violation de la neutralité belge par la France, les Anglais font cause commune avec la Troisième République. Il est probable que Schlieffen cherche ici à tester les conséquences militaires de l'Entente cordiale dont il a eu connaissance. Les troupes de l'alliance anglo-française, largement supérieures en nombre, prennent l'offensive à travers la Belgique sur les deux rives de la Meuse. Suite à la violation du territoire belge, les armées belge et néerlandaise prennent le parti de l'Allemagne. Le commentaire du *Kriegsspiel* rédigé par Schlieffen est du plus haut intérêt lorsqu'il s'exprime sur le choix posé par les deux petits Etats neutres :

« Les Français ont violé la neutralité de leur voisin du Nord lorsqu'ils ont franchi la frontière belge. En vue de maintenir leur indépendance, les Belges devaient défendre leur neutralité. Ils ont trouvé dans l'ennemi de la France leur allié naturel, comme l'ont fait les Hollandais. Quoique la neutralité néerlandaise n'ait pas encore été violée, si les Français continuaient leur progression, il est certain qu'elle finirait par l'être. Il serait certainement sage pour eux d'employer tôt leur force en conjonction avec les Belges et les Allemands pour sauvegarder leur indépendance. Il ne pourrait y avoir de doute que si les Français et les Britanniques sortaient vainqueurs de la Guerre avec l'Allemagne, les deux petits Etats constitueraient une part de leur butin. Les Belges et les Hollandais pourraient, à contrario, espérer d'une victoire allemande des termes considérablement plus avantageux. Leur propre intérêt personnel appelle les Belges et les Hollandais du côté de l'Allemagne. Néanmoins, il n'y a aucun moyen de s'assurer que ces Etats suivraient cet appel. La question de qui des deux belligérants a les plus grandes chances de victoire est liée au choix du parti [ndlr : politique] au pouvoir et, étant donné le nombre de ses ennemis, les chances de l'Allemagne ne paraissent pas être

¹ On retrouve ce jugement dans son *Denkschrift* de décembre 1905-février 1906.

² BA-MA, N323/9, Nachlass Boetticher, *Große Generalstabsreise 1905*, p. 3.

très grandes. Quoiqu'il en soit, on peut admettre que les deux Etats menacés auraient pris la bonne et juste décision. La valeur des troupes belges et néerlandaises a été très faiblement estimée (...) Néanmoins, le corps des officiers belges jouit de la meilleure réputation et concernant les soldats néerlandais, ils apportent avec eux le tempérament de persévérer dans la défense »¹.

Selon le commentaire d'édition de l'historien Robert Foley, cet extrait indiquerait que Schlieffen « reconnaît les conséquences politiques de la violation des neutralités belge et néerlandaise »². Sans doute mais cet extrait indique surtout à nos yeux que Schlieffen n'est pas totalement fixé sur la loyauté des deux pays à l'égard du principe de neutralité. Il appert aussi que Schlieffen n'accorde pas beaucoup de valeur au traité des XXIV articles et considère qu'il serait naturel de la part de la Belgique de s'allier avec le belligérant le plus fort. Selon lui, ce n'est pas l'Allemagne. Enfin, le scénario du jeu semble indiquer que Schlieffen est désormais convaincu que même en cas de violation des *Low Countries*, les Britanniques prendront le parti de la France. Une dernière leçon plus proprement stratégique concerne la position de l'armée belge ; outre la garde très précieuse de Liège et Namur, les troupes belgo-bataves doivent occuper la position de la Dyle et du Demer. Schlieffen juge cette position très favorable :

« La position des forces belges et néerlandaises à côté de celles des troupes allemandes était suffisamment forte. La Dyle et le Demer en amont de Diest sont des rivières navigables et forment une barrière considérable, tandis que les hauteurs de la rive droite sont favorables aux feux de la défense. Le Demer en amont de Diest n'est pas profond, mais pourra, comme la Herck, retarder considérablement l'ennemi. Le lieu où la Herck se jette dans le Demer semble opposer des difficultés considérables à l'attaquant. Seule une petite portion du front près de Tongres ne possédait pas d'obstacles naturels. Là-bas, la créativité et l'ouvrage [ndlr : allusion à des fortifications passagères] devaient corriger cette carence. Pire pour les attaquants, les ailes de cette position étaient entièrement sécurisées par les forteresses d'Anvers et de Liège »³.

Telle est donc la position idéale à occuper selon Schlieffen en cas d'alliance germano-belge. Les opérations qui ont lieu au cours du *Kriegsspiel* sont diamétralement opposées à celles du « Plan Schlieffen ». Le parti allemand choisit d'abord de battre les Russes à l'est avant de se

¹ *Kriegsspiel 1905*, cité et traduit d'après FOLEY (Robert T.), *Alfred von Schlieffen's Military Writings*, Londres, Frank Cass, 2003, p.130.

² FOLEY (Robert T.), *Alfred von Schlieffen's Military Writings...*, p. 119. Voir aussi son analyse du *Kriegsspiel* dans FOLEY (Robert T.), *Schlieffen's last Kriegsspiel*, in *War Studies Journal*, III, 1998, p. 117-135 et IV, 1999, p. 97-115.

³ *Kriegsspiel 1905*, cité et traduit d'après FOLEY (Robert T.), *Alfred von Schlieffen's Military Writings...*, p. 131.

retourner contre l'alliance franco-anglaise. Grâce aux « trois lignes de chemins de fer à simple voie disponibles »¹ longeant la frontière belgo-allemande menacée par les troupes françaises traversant les Ardennes, trois corps d'armées sont envoyés *in extremis* depuis l'Alsace-Lorraine pour renforcer la garnison d'Anvers. Trois corps supplémentaires arrivent encore à Anvers le 37^e jour depuis le front de l'est. L'Allemagne lance alors une contre-offensive risquée depuis Anvers pour se relier à Namur qui est toujours aux mains des Belges. Elle parvient ainsi à enfermer ses adversaires demeurés sur la rive gauche de la Meuse dans le triangle Anvers-Namur-Liège. On décèle ici une certaine valeur accordée par Schlieffen à la ligne fortifiée de la Meuse. Malgré le faible potentiel combattif qu'il a accordé aux deux petites armées dans son scénario de jeu, les forces belgo-néerlandaises participent activement aux combats aux côtés des Allemands. Enfin, le 39^e jour, le parti allemand lance une deuxième offensive depuis Metz-Thionville, ce qui permet d'encercler également l'adversaire au Grand-Duché et dans les Ardennes belges. Suite à ces deux encerclements audacieux, l'alliance franco-anglaise est vaincue².

Il nous reste à aborder la question du « Plan Schlieffen », c'est-à-dire du *Denkschrift* rédigé entre décembre 1905 et février 1906 par le chef du Grand Etat-major. Ce plan est bien connu. Il a été entièrement édité par Gerhard Ritter en 1956³. Il est commenté depuis des décennies par les historiens. Conformément aux intentions exposées dans notre note introductive, nous n'aborderons pas la question de savoir s'il s'agit d'un authentique plan de guerre. Nous chercherons à aborder le « Denkschrift » et ses brouillons annexes sous l'angle de la perception qu'a Schlieffen du territoire belge. Pour des raisons de commodité, nous nous référerons uniquement à l'édition de Ritter communément acceptée⁴. Les différences entre les documents (brouillons et autres) ne retiendront que subsidiairement notre attention puisque nous ne cherchons pas à établir le caractère officiel du *Denkschrift* ou de ses annexes. De notre point de vue, toute formulation de Schlieffen à l'égard de la Belgique est en soi intéressante.

¹ *Idem*, p. 130. Parmi ces trois lignes se trouvent sans doute la *Vennbahn* et la ligne belge des Hautes Fagnes par Gouvy – Vielsalm – Stavelot – Hockay – Spa – Pepinster – Liège.

² *Kriegsspiel 1905*, in FOLEY (Robert T.), *Alfred von Schlieffen's Military Writings...*, p. 119-139 ; ZUBER (T.), *The real german war plan...*, p. 41-46.

³ Text der Denkschrift : « Krieg gegen Frankreich », Berlin, décembre 1905, entièrement édité avec ses brouillons et ses suppléments postérieurs (dont les commentaires de Moltke le Jeune) in RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan. Kritik eines Mythos. Mit erstmaliger Veröffentlichung der Texte und 6 Kartenskizzen.*, Munich, Verlag R. Oldenbourg, 1956, p. 145-180. Pour une analyse heuristique remarquable du plan et de ses annexes, voir GROß (G.P.), *There was a Schlieffen Plan*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 117-160.

⁴ Abrégé désormais de la façon suivante : RITTER.

En abordant le « Plan Schlieffen » une première question vient immédiatement à l'esprit de l'analyste : quels sont désormais les commentaires de Schlieffen à l'égard des neutralités belge et néerlandaise ? Dans son « Plan », il appert que Schlieffen assume cette fois pleinement la violation des territoires du Grand-Duché, de la Belgique et des Pays-Bas. Il y justifie le franchissement des frontières de ces pays par la difficulté d'aborder de front la barrière des forteresses françaises plus au sud. Quant à la trouée étroite au nord de Verdun dépourvue de fortifications, Schlieffen estime qu'elle sera sans doute défendue par des troupes françaises. Une attaque allemande vers l'aile gauche de l'armée française risque selon lui d'y être contrecarrée par des unités déployées le long de la Meuse de Verdun à Mézières¹. Pour cette raison, la meilleure chose à faire, poursuit Schlieffen, est de se déployer encore plus au nord et d'attaquer par la Belgique. Le chef du Grand Etat-major considère que les Belges seront hostiles à l'Allemagne :

« La violation de la neutralité luxembourgeoise n'aura aucune conséquence importante à l'exception de quelques protestations. Les Pays-Bas ne voient pas moins que l'Allemagne un ennemi dans l'alliance anglo-française. Une convention avec eux devra être obtenue. Les Belges s'opposeront vraisemblablement [à l'Allemagne] »².

Même s'il ne fournit pas une argumentation précise sur les raisons de l'hostilité belge, nous pouvons supposer que Schlieffen estime en l'occurrence qu'elle résultera de la violation du Traité des XXIV articles par l'Allemagne. Dans le *Vorentwurf I* figure toutefois une réflexion supplémentaire de Schlieffen qui permet d'affiner la pensée du stratège concernant la neutralité belge. Selon lui, si les Allemands ne violent pas la Belgique en premier, les Français ne se gêneront pas pour le faire en attaquant le plus vite possible dans le flanc droit allemand³. Etonnamment, Schlieffen considère la question des Pays-Bas d'une tout autre manière. Il présume que la diplomatie allemande parviendra à obtenir un accord à La Haye dans la mesure où l'Angleterre alliée à la France y sera considérée comme un ennemi dangereux pour la souveraineté du pays⁴. Ce jugement mis en parallèle avec les réflexions

¹ « Gegen eine nördliche Umfassung beabsichtigen die Franzosen die Maas zwischen Verdun und Mézières zu besetzen... ». RITTER, p.147.

² « Die Verletzung der Neutralität von Luxemburg wird abgesehen von Protesten keine Folge von Bedeutung haben. Die Niederlande erblicken in dem mit Frankreich verbundenen England nicht weniger einen Feind als Deutschland. Ein Abkommen mit ihnen wird sich erzielen lassen ». RITTER, p. 148.

³ « Beachten wir bei diesem Angriff die Neutralität von Luxemburg und Belgien, so wird Frankreich nicht die gleiche Rücksicht beobachten und uns schleunigst in unserer rechten Flanken angreifen ». RITTER, p. 166.

⁴ Une remarque postérieure de Moltke dans la marge n'infirme pas le caractère réalisable d'un tel accord mais insiste pour qu'il soit conclu le plus rapidement possible en raison des chemins de fer néerlandais. La valeur

plus tranchées sur l'attitude belge est un indice révélateur à nos yeux du peu de confiance du stratège allemand dans la politique menée par la Belgique qui a toujours été réputée plus anglophile. Les conversations Barnardiston-Ducarne commencées en janvier 1906 ne donnent pas totalement tort à Schlieffen même si elles seront condamnées à posteriori par la direction politique belge des Affaires étrangères.

Concernant la viabilité du territoire belge, nous avons déjà mis en évidence dans notre analyse du *Generalstabsreise* de 1905 la crainte allemande de l'étroitesse du défilé Bruxelles – Namur. Schlieffen redoute pareillement dans son « Plan » de 1905/1906 d'être arrêté avant de pouvoir déployer complètement ses neufs corps face à la France ; ce qui explique la volonté du général en chef de progresser rapidement en masquant Liège et Namur. Naturellement, le désavantage d'une telle stratégie est que Schlieffen ne dispose pas, pour faire progresser ses neufs corps d'armée, des voies de communication belges traversant les nœuds routiers et ferroviaires des deux cités mosanes¹. Dans le *Vorentwurf IV*, Schlieffen est encore plus explicite. Il note qu'avec leurs forces très importantes, avec l'aide des Belges et de leurs forteresses, les Français sont capables de tenir la ligne Mézières-Givet- Namur-Liège d'une façon avantageuse et de faire aboutir les Allemands dans un véritable cul-de-sac !² C'est la confirmation des théories du *Fall Mattias* évoqué plus haut dans le cadre du *Generlastabsreise* de 1905, *Fall* que Schlieffen avait pourtant refusé de commenter. Schlieffen insiste donc dans son *Denkschrift* sur la nécessité de franchir rapidement le fleuve avant qu'une défense conséquente y soit organisée. Il estime que les garnisons de Liège et de Namur seront frêles et défailantes. Trois corps d'observations suffiront pour leur surveillance. La citadelle de Huy pourra être prise ou être facilement neutralisée³.

inestimable que Moltke attache à cet accord démontre que rien n'est vraiment assuré sur le plan diplomatique : « Wenn unsere Diplomatie das fertigbringt, ist ein großer Vorteil erreicht. Wir brauchen die holländischen Bahnen. Holland als Bundesgenosse wäre von unschätzbarem Wert ». RITTER, p. 148.

¹ RITTER, p. 151.

² « Jedenfalls sind sie imstande, allein mit Hilfe der Belgier und deren Festungen, die ganze Maasstrecke Mézières, Givet, Namur, Lüttich in ausreichender Weise zu sperren und die Deutschen dahin zu bringen, in eine Sackgasse hineinzumarschieren ». RITTER, p. 169.

³ RITTER, p. 148. Le commentaire de Moltke en marge est ici très instructif. Il estime lui aussi que Liège et Namur n'ont pas une grande valeur en soi. A l'instar de Schlieffen, il souligne la faiblesse de leur garnison mais reconnaît néanmoins que ces places offriront sans doute un certain degré de résistance. L'élément essentiel à retenir selon Moltke est que les forteresses belges empêchent l'Allemagne de pouvoir compter sur la ligne de la Meuse en temps de guerre. C'est pourquoi il est vital selon le successeur de Schlieffen de s'emparer au moins de Liège aussi vite que possible pour avoir à disposition cette fameuse voie : « Es ist von größter Wichtigkeit, wenigstens Lüttich baldmöglichst in die Hand zu bekommen, um die Bahn zur Verfügung haben ». Cette remarque se comprend par l'abandon dans le plan Moltke du passage par le Limbourg hollandais. Voir ci-dessous notre épilogue.

A propos de l'investissement d'Anvers, Schlieffen note dans son mémoire additionnel de février 1906 – dans lequel il ajoute l'intervention d'un corps expéditionnaire britannique – que les troupes belgo-anglaises auront des difficultés à effectuer des contre-attaques hors de la région fortifiée d'Anvers si les Belges tendent les inondations prévues pour la défense du camp retranché. Selon lui, les tentatives de sortie anglaises hors d'Anvers seront dans ce cas vouées à l'échec. L'objectif sera donc de pousser en avant le plus rapidement possible les forces allemandes de telle manière qu'elles enferment littéralement l'armée anglaise dans le camp retranché. Il faut également s'efforcer d'interdire le passage de la flotte britannique dans l'embouchure de l'Escaut grâce à l'artillerie et à des mines. Quant aux forteresses de Termonde et Diest, bientôt déclassées par les Belges, elles possèdent une piètre valeur défensive qui n'effraie pas Schlieffen¹. En définitive, conclut Schlieffen dans ce mémoire additionnel, il serait finalement plus commode que les Anglais s'enferment à Anvers avec les Belges tandis que sur leur île, ils constitueraient une menace permanente pour l'armée allemande². Toutefois, précise encore Schlieffen, la situation deviendrait plus compliquée si les Français alliés aux Belges et aux Anglais parvenaient à atteindre la ligne Namur-Anvers avant les Allemands. Ainsi, le mouvement d'encercllement de l'aile droite allemande deviendrait impossible. Ces forces coalisées pourraient même interdire une avance au nord de la ligne Namur-Liège si elles étaient suffisamment rapides³. Lorsque l'on connaît les conversations militaires franco-britanniques et anglo-belges à la même époque, la pertinence de la pensée militaire de Schlieffen apparaît ici en pleine lumière.

Concernant les lignes de chemins de fer, quelques remarques montrent que le choix de traverser la Belgique est largement subordonné à la bonne « communicabilité » du pays. C'est le principal attrait du petit Etat neutre. Schlieffen note que les nombreuses localités de la Belgique et du nord de la France et leur bon réseau routier sont utiles pour le déploiement de l'armée. Toutefois, note-t-il, les armées avancent désormais tellement massivement que la forte densité de population pourrait être un désavantage⁴. L'on connaît par ailleurs l'intérêt que Schlieffen attache dans ses plans de guerre au transfert des troupes d'une aile à l'autre. A la remarque que « 2 corps d'armée toujours sur la rive droite de la Moselle peuvent être

¹ « Die Kleine Festung Termonde erschwert eine Einschließung Antwerpens nicht unerheblich. Sie ist indes weder stark noch gut unterhalten und kann mit Hilfe der schweren Artillerie der nächsten Korps wenigstens artilleristisch unschädlich gemacht werden. Dann wird es möglich sein, die Einschließungslinien von Antwerpen zwischen Termonde und Rupelmonde durchzuziehen ». RITTER, p. 176.

² RITTER, p. 175-176.

³ RITTER, p. 176-177.

⁴ RITTER, p. 158.

transportés sur l'aile droite au moyen des voies de chemin de fer, y compris les voies belges », Schlieffen a ajouté dans le *Vorentwurf IV* une précision importante : « pour le transport de plus de deux corps d'armée, les lignes de chemins de fer ne suffisent pas »¹. L'intérêt des voies de chemin de fer belges à l'ouest de la Meuse, poursuit-il, est qu'elles procureront les principales liaisons de l'armée allemande à l'arrière du front². Les vicinaux belges ardennais attirent aussi l'attention du chef du Grand Etat-major. Schlieffen s'attend en effet à des interruptions majeures sur la ligne stratégique Longuyon – Montmédy – Sedan, lesquelles nécessiteront la construction d'une voie de contournement évaluée à six semaines de travail. Dans l'intervalle, les voies belges ne pourront donc être reliées à cette région que par le vicinal Bouillon – Sedan à très faible rendement³.

Enfin les cartes n° 3 et n° 7⁴ qui accompagnent le *Denkschrift* suscitent des interrogations. D'après Terence Zuber⁵, elles auraient été réalisées postérieurement sous la direction de son successeur Helmuth von Moltke dit « le Jeune », afin d'illustrer le « Plan Schlieffen ». Si cette hypothèse s'avère exacte, cela témoigne à tout le moins du souci de Moltke le Jeune de vérifier la faisabilité de la manœuvre préconisée dans le « Plan » de son prédécesseur. Lorsque nous avons consulté ces cartes au *Bundesarchiv*, nous avons été immédiatement interpellé par la similitude de celles-ci avec des travaux d'Etat-major belges et français. En réalité, tout l'intérêt de ce type d'étude réside dans l'inventaire patient des routes disponibles et éventuellement des axes ferroviaires susceptibles de ravitailler les colonnes marchantes au fur et à mesure de leur progression. Ces cartes, qu'elles aient été réalisées à l'initiative de Schlieffen ou de son successeur, montrent que l'Etat-major allemand a procédé, dans la continuité du « Plan Schlieffen », à un inventaire systématique des axes routiers disponibles. Un élément très concret qui conditionne naturellement le bon déroulement des opérations éventuelles en Belgique.

¹ « Zum Transport von mehr wie 2 AKs reichen Eisenbahnen nicht aus ». RITTER, p. 170.

² « Die belgische Eisenbahnen westlich der Maas werden die rückwärtigen Verbindungen des deutschen Heeres hauptsächlich vermitteln müssen ». RITTER, p. 170.

³ « Die über Montmédy gehende Hauptverbindung wird voraussichtlich durch Zerstörung des dortigen Tunnels unbrauchbar gemacht werden. Die Herstellung einer Umgehungsbahn wird nach dem Anschlag eine Zeit von 6 Wochen erfordern. Solange diese nicht ausgeführt, werden die belgischen mit den französischen Bahnen in diesem Gebiet nur durch die wenig leistungsfähige Schmalspurbahn Bouillon – Sedan verbunden. RITTER, p. 170.

⁴ BA-MA, N43/141K, « Chef des Generalstabes des Armees. Denkschrift Dezember 1905. Karten ». Carte n° 3: « Chef des Generalstabes der Armees. Denkschrift Dezember 1905. Karte 3. Weiterer Vormarsch. Durch Signaturen bezeichnet. 22. u. 31.Tag. 1/300.000 » ; Carte n° 7: « Chef des Generalstabes der Armees. Denkschrift Dezember 1905. Karte 7. Einschliessung von Antwerpen vom 19. ab ».

⁵ ZUBER (T.), *Der Mythos vom Schlieffenplan*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 56-60.

c) Les derniers plans de Schlieffen : 1905/1906 et 1906/1907

Le plan de déploiement de 1905/1906 constitue un nouveau tournant dans les plans allemands. Nous sommes alors proches, à quelques mois près, du moment où Schlieffen rédige son fameux *Denkschrift* (décembre 1905 - février 1906) auquel la postérité a donné le nom de « Plan Schlieffen ». Même si ce mémoire n'a pas pu influencer le plan de déploiement de 1905/1906 puisqu'il fallait nécessairement que celui-ci soit préparé dès novembre 1904, nous observons bien à cette époque une certaine unicité dans la pensée stratégique de Schlieffen. Dans l'*Aufmarsch I* de 1905/1906, le dispositif complet est reporté plus au nord et prévoit également la violation du territoire des Pays-Bas. La limite septentrionale du dispositif est Goch, bourgade frontalière située à la même latitude que Wesel. Conséquence logique de ce glissement vers le nord, l'aile droite allemande est considérablement augmentée. Le plan de déploiement allemand indique clairement dans ses *Aufmarschanweisungen* que les armées allemandes septentrionales passeront en cas de guerre par la trouée du Limbourg et opéreront ainsi un mouvement beaucoup plus large en Belgique au-delà de la Meuse. Ce changement stratégique majeur est poursuivi dans l'*Aufmarsch I* de 1906/1907. Le plan de déploiement allemand de cette année-là, pondu par Schlieffen fin 1905 juste avant sa mise à la retraite, renforce encore un peu plus l'aile droite. Désormais, selon les *Aufmarschanweisungen*, ce ne sont pas moins de six armées qui sont destinées à traverser la Belgique¹. Cet *Aufmarsch I* ne pouvait manquer d'avoir des conséquences diplomatiques funestes pour l'Allemagne. En admettant même que la France violât le territoire belge en premier, elle ne pouvait évidemment faire de même en Hollande et il eût été difficile aux Allemands de justifier que s'ils violaient la frontière des Pays-Bas, c'était pour voler au secours de la Belgique.

Quelles sont les raisons de ce changement subit de stratégie ? La raison principale est essentiellement d'ordre politique. Les Russes sont en guerre avec le Japon de février 1904 à septembre 1905, guerre qui se termine par une défaite cuisante des Russes avec des retombées désastreuses pour l'organisation de leur armée. Par conséquent Schlieffen fait le pari, dans son *Aufmarsch I* de 1905/1906, de ne plus aligner d'unités à l'est, alors que quatre divisions de réserve et deux divisions de cavalerie étaient encore déployées face à la Russie dans le plan de

¹ BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...*; *Aufmarsch 1905/1906* et *Aufmarsch 1906/1907*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 394-399 et p. 409-417.

1904/1905 « pour ne pas démunir complètement dès le début ce territoire de troupes »¹ Certains historiens se sont demandés à juste titre si toutes les conditions n'étaient pas réunies à l'époque pour que les Allemands mènent une guerre préventive contre la France et s'il ne s'en est pas fallu de peu qu'une telle guerre n'éclate, notamment suite aux pressions des milieux militaires et peut-être de Schlieffen lui-même². Aujourd'hui la question n'est toujours pas tranchée et ce débat ne sera sans doute jamais totalement épuisé. Quoi qu'il en soit, le résumé des plans (document RH61/v.96) permet de nuancer une vision parfois trop manichéenne du stratège allemand. Premièrement, même au plus fort de la débâcle de l'armée russe, Schlieffen prévoit quand même une variante *Aufmarsch II* en cas d'une guerre sur deux fronts dont il n'évacue pas totalement la possibilité car il estime qu'il reste encore à la Russie suffisamment de force pour pouvoir aligner quelques divisions face à l'Allemagne³. Deuxièmement, Schlieffen est parfaitement conscient que les violations de la Belgique et de la Hollande vont créer des problèmes diplomatiques : les instructions pour le plan de déploiement de 1905/1906 montrent qu'il n'exclut pas que la frontière belge soit violée en premier par les Français : « On ne pénétrera pas sur les territoires hollandais et belge avant que cela ne soit ordonné par le Quartier général ou à partir du moment où l'adversaire sera entré sur ces territoires, ou encore si ces Etats commencent les hostilités »⁴. En outre, le résumé du plan de 1906/1907 confirme ce que l'on savait déjà par l'intermédiaire du « Plan Schlieffen »⁵, à savoir qu'en cas de guerre, Schlieffen compte sur la diplomatie allemande pour obtenir un accord avec la Hollande même s'il n'est pas certain du résultat : « L'attitude de la Hollande sera soit amicale soit hostile (...) »⁶. En revanche, le jugement du chef du Grand Etat-major est plus sévère à l'égard des Belges et redoute même l'envoi d'un corps expéditionnaire britannique : «... tandis qu'il faut compter avec une attitude hostile de la Belgique. Un soutien de la Belgique par l'armée anglaise n'est pas à exclure. Elle peut

¹ « um das Land nicht von vornherein ganz von Truppen zu entblößen ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1904/1905*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 389 et 394.

² BA-MA, nachlaß Foerster, N121/30, DIECKMANN (W.), *Hat Graf Schlieffen während der ersten Marokkokrise 1905 den Präventivkrieg gegen Frankreich gefördert ?*

³ ZUBER (T), *The Real German War Plan...*, p. 46-49.

⁴ « Holländisches und belgisches Gebiet wird nicht betreten, bis es von der O.H.L. befohlen oder vom Gegner betreten wird, oder diese Staaten die Feindseligkeiten beginnen ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1905/1906*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 397.

⁵ RITTER, p. 148.

⁶ « Die Haltung Hollands ist eher freundlich als feindlich zu erwarten (...) » BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1906/1907*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 411.

s'avancer par la Hollande ou débarquer à Anvers »¹. Enfin, en bon stratège, quels que soient les résultats obtenus par la diplomatie allemande et si la situation sur le terrain l'exige, Schlieffen adopte une position pragmatique et se dit prêt à assumer les conséquences d'une opposition belge et hollandaise : « Les troupes belges et hollandaises doivent être considérées comme ennemies, si elles opposent de la résistance ou si la guerre est déclarée contre ces Etats »². Son successeur, Moltke le Jeune, nommé en 1906, ne pourra très vite plus se permettre un tel pragmatisme !

d. Conclusions sur « les plans Schlieffen »

Les plans adoptés par Schlieffen entre 1899 et 1904 ne sont guère comparables avec le plan adopté par Moltke en 1914 pour une guerre sur deux fronts. Le plan de 1905-1906 marque l'authentique césure avec les plans élaborés depuis 1899. Cette date correspond parfaitement avec le développement des constructions de quais de débarquement à hauteur de la frontière belge³. Jusqu'à cette date, l'aile droite allemande dans l'*Aufmarsch I* était restée plutôt faible. Au maximum, deux armées étaient déployées le long de la frontière belgo-luxembourgeoise. Les objectifs de ces deux armées étaient-ils nécessairement offensifs ? Devaient-elles envelopper l'aile gauche française « par surprise » ? Peut-être, mais pas toujours car l'Etat-major allemand n'évacuait pas la possibilité d'une offensive française en Belgique et au Grand-Duché. D'ailleurs, en cas de préparatifs français trop appuyés au nord vers la frontière belge, Schlieffen aurait vraisemblablement laissé à ses ennemis le soin de violer en premier la frontière de Belgique et du Luxembourg pour se prémunir des conséquences politiques et stratégiques d'un tel geste. Il aurait assumé toutefois ce geste s'il s'était avéré que les Français cherchassent à gagner du temps en restant sur la défensive pour tenter d'obtenir l'appui militaire de la Russie. Toutefois, comme l'indique le résumé des plans allemands (document

¹ « (...) während mit einer feindlichen Haltung Belgiens zu rechnen ist. Eine Unterstützung Belgiens durch die englische Armee ist nicht ausgeschlossen. Sie kann durch Holland vorgehen oder bei Antwerp landen ». *Ibidem*.

² « Belgische und holländische Truppen sind als Feinde zu betrachten, wenn sie Widerstand leisten oder wenn der Krieg gegen diese Staaten erklärt ist » BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1905/1906*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 397.

³ Développement peu discret s'il en est car il est observé par de nombreux analystes militaires à partir de 1904. SHD/DAT, 7N 658,... « Historique des travaux exécutés à l'ouest du Rhin depuis 1904 » ; Y., *The menace of Elsenborn*, in *Fortnightly review*, July 1908, p.116-126 ; [BOULGER (Demetrius C.)], *An object lesson in German plans*, dans *Fortnightly Review*, février 1910, p. 383-389 ; DE MAREZ (Roland), *La Belgique et le réseau ferré allemand*, in *L'Indépendance belge*, 21 décembre 1911 ; HERMENT (Gabriel-Jean) (Général), *Considérations sur la défense de la frontière Nord*, in *Journal des Sciences militaires*, 15 octobre 1912, p. 383 et suivantes ; [BOULGER (Demetrius C.)], *A further object lesson in German plans*, dans *Fortnightly Review*, février 1914, p. 306-314.

RH61/v.96), un mouvement tournant allemand de vaste amplitude à travers la Belgique aurait été incompatible à l'époque avec une guerre immédiate sur deux fronts. Dans ce cas de figure, Schlieffen aurait nécessairement dû adopter une stratégie moins ambitieuse en Belgique que celle développée dans son « Plan » mythique¹. Fort de ces enseignements, nous qualifierons de « réducteurs » tous les ouvrages parus après la Première Guerre mondiale tendant à considérer que les améliorations ferroviaires allemandes à hauteur de la frontière belge rimaient nécessairement avec une intention offensive. Certains quais militaires étaient des « quais éventuels »², ne répondant pas toujours au plan en vigueur mais seulement à certaines variantes du plan allemand. Ajoutons que ces quais militaires pouvaient aussi avoir pour objet de faciliter une contre-offensive dans les Ardennes, voire l'adjonction de troupes allemandes plus au sud sur la Moselle. Comme le montrent bien certains jeux de guerre allemands, il peut entrer dans l'intention du chef d'Etat-major de débarquer rapidement des troupes dans l'Eifel pour les faire participer ensuite, après plusieurs jours de marche, à des combats dans le Grand-Duché de Luxembourg ou en Lorraine. La configuration en goulot du réseau ferroviaire donnant accès à la Lorraine oblige en effet l'armée allemande à se déployer sur un front plus étendu pour éviter les encombrements sur les lignes menant vers la frontière française, contrairement aux Français qui possèdent l'atout de pouvoir concentrer davantage leurs forces face à la frontière allemande.

4. Epilogue : La Belgique dans les plans allemands après Schlieffen et la possibilité d'une offensive française dans le Luxembourg

Même s'il ne nous appartient pas d'étudier ici dans le détail la problématique des plans allemand et français après la retraite de Schlieffen, il nous a paru intéressant de livrer au lecteur le fruit de nos réflexions et de quelques découvertes archivistiques susceptibles de nourrir le débat sur le plan allemand sous l'ère Moltke. Cet épilogue permettra de donner plus de relief à nos considérations précédentes, notamment sur la « trouée du Luxembourg » qui fut un concept clef tout au long de cette thèse.

La première œuvre de Moltke est le plan de déploiement de l'année 1907/1908. Ce plan est encore largement tributaire des deux plans précédents de Schlieffen. L'idée de passer par les

¹ C'est une différence essentielle avec le plan élaboré par Moltke en 1914 qui prévoit pour sa part un mouvement de vaste amplitude en Belgique malgré une guerre sur deux fronts.

² L'expression est bien expliquée dans DE RYCKEL (L.), *Mémoires...*, p. 133.

Pays-Bas n'est pas remise en question dans le cas de l'*Aufmarschplan I*. Le comportement de la Belgique et des Pays-Bas devant une offensive allemande est qualifié de douteux¹. En revanche, dès 1908/1909, Moltke remet en question la violation du territoire hollandais : « Les intérêts allemands exigent que l'on n'entre pas sur le territoire hollandais »². Cette décision de ne plus utiliser le territoire hollandais, y compris la poche de Maastricht, a des conséquences inévitables sur les opérations allemandes en Belgique. Schlieffen prévoyait notamment en cas de guerre de « masquer » la place forte de Liège et de faire passer ses troupes au nord et au sud de cette ville. A présent, le plan de Moltke réduit considérablement l'espace de manœuvre de la première et de la deuxième armées allemandes obligées de pénétrer en Belgique par un étroit couloir. La première armée doit s'avancer dans le goulot entre Liège et la frontière hollandaise tandis que la deuxième doit impérativement utiliser les voies de communications gardées par la forteresse belge. La décision de Moltke de ne pas violer le territoire hollandais rend par conséquent nécessaire la prise de Liège. Cette prise de la cité mosane doit en outre être très rapide afin que les Belges ne fortifient pas les intervalles entre les forts et afin que la deuxième armée puisse passer le plus rapidement possible³. Le coup de main sur Liège devra donc se dérouler dès le début de la mobilisation par une opération « commando ». Cela signifie que la mobilisation allemande entraînera quoi qu'il arrive le franchissement de la frontière belge par les troupes allemandes avant même que soit connu le comportement des armées ennemies. On ignorait jusqu'à présent la date exacte à laquelle cette opération avait été décidée pour la première fois. Le résumé des plans de déploiement découvert récemment dans les archives apporte à cet égard des éléments neufs. Nous savons désormais que le « coup de main » (*Handstreich*) sur Liège est programmé pour la première fois dans l'*Aufmarschplan I* de 1908/1909⁴. De même, alors que la plupart des ouvrages historiques avaient souligné jusqu'ici chez Moltke le jeune la ferme volonté de ne pas violer le Limbourg hollandais – en se basant notamment sur ses annotations en marge du mémoire de Schlieffen de décembre 1905/février 1906⁵ – nous découvrons que Moltke avait prévu en dernière extrémité de violer la poche de Maastricht si la prise de Liège échouait, afin

¹ ZUBER (Terence), *The Real German War Plan (1904-1914)*, Stroud, The History Press, 2011, p. 67-70.

² « Die deutschen Interessen fordern, dass holländisches Gebiet nicht betreten wird ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1908/1909*, in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 418-426.

³ RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan...*, p. 180.

⁴ Ce qui correspond d'ailleurs à l'époque où Ludendorff avait été envoyé à Liège par Moltke le jeune afin notamment de reconnaître les chemins par lesquels des colonnes allemandes pourraient s'engouffrer dans la ville en pénétrant dans les intervalles des forts sans être vues. MOMB AUER (A.), 2001, *Helmuth von Moltke and the Origins of the First World War*, Cambridge, University Press, p. 98.

⁵ RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan...*, p. 179-180.

de ne pas compromettre l'ensemble de ses plans. Le « coup de main » sur Liège dès le début de la mobilisation est donc une constante du plan allemand de 1908 à 1914, mais ce plan garde toutefois une « porte de sortie hollandaise » en cas d'échec du commando ayant pour mission de s'emparer de la cité ardente¹.

Moltke le jeune était parfaitement conscient qu'en mettant en marche la mobilisation impliquant obligatoirement la prise de Liège, l'Allemagne risquait forcément d'être désignée comme l'agresseur. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le « coup de main » sur Liège était un des secrets les mieux gardés de l'Etat-major². Le secret ne résidait pas tant bien sûr dans la nécessité stratégique de prendre la ville qui était évidente aux yeux du plus grand nombre, mais dans la chronologie de l'opération qui devait être réalisée dès le début de la mobilisation, c'est-à-dire avant même les déclarations de guerre officielles. Ce caractère inéluctable de la violation de la neutralité belge dès les premières heures de la mobilisation a fait dire à de nombreux historiens que le plan de guerre allemand était marqué du sceau du militarisme, bien dans le caractère des hauts officiers de l'armée allemande qui n'avaient finalement aucune considération pour les frontières des Etats neutres si elles ne servaient pas leurs desseins. Nous touchons ici au nœud de la différence de conception entre une approche strictement politique de la frontière et une approche militaire. Si nous nous plaçons uniquement au point de vue diplomatique, le « coup de main » sur Liège est effectivement une erreur. Mais d'un point de vue stratégique *stricto sensu*, Moltke le jeune avait-il le choix ? Une histoire trop politisée, trop moralisatrice, ne risque-t-elle pas d'effacer parfois la question du pourquoi ? Moltke le jeune a toujours déclaré par la suite qu'il était prêt à assumer les conséquences de la violation de la Belgique et de la prise de Liège dans la mesure où il estimait ne pas pouvoir faire autrement. Attendre patiemment le long de la frontière belge ou risquer de voir sa première et sa deuxième armée bloquées à Liège pendant que les Russes mobilisaient dans son dos aurait été selon lui suicidaire. Quant à la possibilité de changer complètement le plan de déploiement allemand à la dernière minute en alignant le gros des troupes face à l'est – comme demandé le 1^{er} août par le Kaiser pour ne pas provoquer la France – elle était selon lui logistiquement impossible. C'eût été un chaos invraisemblable, de

¹ ZUBER (T.), *The Real German War Plan...*, p. 74. Voir le détail des instructions aux armées concentrées à hauteur de Maastricht – Liège, in BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...* ; EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 426-484.

² L'Empereur lui-même, incorrigible bavard, n'était pas au courant de tous les détails de l'opération et le Chancelier Bethmann Hollweg ne fut pour sa part mis au courant que le 31 juillet 1914. MOMBAUER (A.), *Helmuth von Moltke and the Origins...*, p. 96-97.

même qu'une erreur stratégique tant il restait persuadé que la France rentrerait dans la guerre tôt ou tard¹.

Un autre apport non négligeable du résumé des plans de déploiement allemand récemment découvert dans les archives allemandes est de montrer que le plan de guerre n'a pas toujours été « monolithique » comme il le fût en 1914. A l'époque de Moltke le jeune comme de son prédécesseur l'*Aufmarschplan* comportait toujours au moins une variante, voire deux ou trois. Par exemple en 1909/1910, Moltke envisageait parmi ses variantes un *Großer Ostaufmarsch*, c'est-à-dire un déploiement en masse face à la Russie et, en prévision d'une France neutre, un simple dispositif de sécurité à l'ouest². Il était donc loin d'enfermer totalement ses préparatifs dans une offensive à outrance à l'ouest. Ce n'est qu'en avril 1913, après la crise des Balkans de décembre 1912, qu'il abandonne définitivement l'idée que la guerre puisse se circonscrire à un seul front, manifestement convaincu désormais du caractère inéluctable de l'alliance franco-russe³. En définitive, seuls les plans de 1913/1914 et 1914/1915 peuvent être réellement qualifiés de « monolithiques » puisque, rompant avec la tradition des variantes, ils sont les seuls construits dans la perspective unique d'une guerre sur deux fronts⁴. Enfin si nous le comparons à l'avis de Schlieffen formulé dans son dernier mémoire du 28 décembre 1912⁵, l'avis de Moltke sur l'attitude belge en cas de guerre était beaucoup moins tranchant et il n'a jamais exclu de trouver un arrangement diplomatique avec la Belgique pour le passage de l'armée allemande. Le résumé des plans de déploiement en rappelle à plusieurs reprises la possibilité : « Il faut chercher à obtenir de la Belgique, la permission d'une traversée de son

¹ MOLTKE (Helmuth von) (le jeune), *Erinnerungen, Briefe, Dokumente 1877-1916*, Stuttgart, Der kommende Tag, 1922, p. 20-21.

² BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1909/910* in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 432-442 ; ZUBER (T.), *The Real German War Plan...*, p. 84-89.

³ STRACHAN (H.), *The first world war, I : To arms*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 90.

⁴ BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...; Aufmarsch 1913/914* et *Aufmarsch 1914/1915* in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 467-484 ; ZUBER (T.), *The Real German War Plan...*, p. 132-148.

⁵ « Dieses Land gilt als neutral, ist aber in der Tat nicht. Es hat vor mehr als dreißig Jahren Lüttich und Namur zu starken Festungen gemacht, um Deutschland ein Eindringen in sein Gebiet zu verwehren, gegen Frankreich aber seine Grenze offen gelassen. Die Franzosen können daher nach Belieben die Besetzung der Stellung verstärken, welche die Belgier zwischen jenen beiden Festungen einnehmen zu wollen scheinen. » « Ce pays a la réputation d'être neutre mais en réalité ne l'est pas. Il a exécuté depuis plus de trente ans à Liège et à Namur des fortifications importantes, pour empêcher une entrée en force de l'Allemagne sur son territoire, tandis qu'il a laissé ses frontières ouvertes face à la France. De là les Français peuvent renforcer à volonté l'occupation de la position, que les Belges semblent vouloir tenir entre chacune des deux forteresses ». RITTER (Gerhard), *Der Schlieffenplan...*, p. 186.

territoire »¹. De même un mémorandum de Moltke du 21 décembre 1912 précise que seule une marche sur le territoire belge permet d'espérer de pouvoir attaquer et vaincre l'armée française en « terrain dégagé ». Dans un tel cas de figure, précise Moltke, les Allemands trouveront sur leur chemin le corps expéditionnaire anglais et les troupes belges « si l'on ne parvient pas à un accord avec la Belgique »².

Ajoutons enfin que Moltke le jeune ne rejette pas l'idée que les Français commettent l'erreur de franchir les premiers la frontière belge, notamment en occupant préventivement la ligne Namur – Givet. Les rapports de renseignement du 3^e bureau en indiquent la possibilité pour l'année 1914/1915 : « Il est possible que le I^{er} Corps d'Armée se rassemble quelque-part près de Maubeuge et peut-être renforcé par de la cavalerie, pénètre prématurément en Belgique [souligné dans le texte] pour s'emparer de la ligne Namur – Givet »³. L'année précédente (1913/1914) un autre rapport de renseignements du 3^e bureau prévoyait même que ce I^{er} corps serait peut-être renforcé par le II^e et que des raids de cavalerie français subits en territoire belge n'étaient pas à exclure : « Selon différentes informations, les Français pourraient surgir en Belgique et au Luxembourg avec des forces de cavalerie importantes »⁴. Ces renseignements expliqueraient peut-être, même s'ils ne les excusent pas, les termes de l'ultimatum allemand⁵ transmis au Gouvernement belge le 2 août, ultimatum rédigé par Moltke le 26 juillet, bien avant la crise. Même si la menace française sur la frontière belge ne pouvait naturellement être prévue aussi tôt que le 26 juillet⁶, il est probable que Moltke avait à l'esprit ces informations transmises par le 3^e bureau lorsqu'il a inventé de toute pièce la menace française.

¹ « Belgien ist zu ersuchen, die Erlaubnis zum Durchmarsch zu geben ». BA-MA, RH61/v.96, [Anonyme], *Aufmarschanweisungen...*; *Aufmarsch 1909/910* in EHLERT (H.), EPKENHANS (M.) et GROß (G. P.) (dirs), *Der Schlieffenplan...*, p. 434.

² « wenn es nicht gelingt mit Belgien zu einem Vertrage zu kommen ». MOLTKE, « Denkschrift über die militärpolitische Lage und die sich aus ihr ergebenden Forderungen für weitere Ausgestaltung der deutschen Wehrkraft vom 21.12.12. » in BA – MA, PH3/529, « Denkschriften über die Kriegsrüstungen Deutschlands, Österreich-Ungarns und der feindlichen Staaten. 1912-1914 ».

³ « Es ist möglich, daß das I.A.K. sich etwa bei Maubeuge versammelt und vielleicht verstärkt durch Kavallerie, frühzeitig in Belgien einrückt [souligné dans le texte], um die Maaslinie Namur – Givet in Besitz zu nehmen ». BA-MA, PH3/628, Großer Generalstab, 3. Abteilung., « Aufmarsch und operative Absichten der Franzosen in einem zukünftigen deutsch-französischen Kriege », Geheim ! Mai 1912. Ce document contient des informations complémentaires pour les années 1913/1914 et 1914/1915 : « Geheim. Durch Offizier geschrieben. Vermuteten ersten Maßnahmen den Franzosen. 1913/1914 » et « idem, 1914/1915 ».

⁴ « Nach verschiedenen Nachrichten liegt unter Umständen die Absicht vor, mit starker Kavallerie in Belgien und Luxemburg einzufallen ». BA-MA, PH3/628, Großer Generalstab, 3. Abteilung...

⁵ « Le Gouvernement allemand a reçu des nouvelles d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur (...) ». TASNIER (M.) et VAN OVERSTRAETEN (R.), *Les opérations militaires*, in *La Belgique et la Guerre*, Bruxelles, Henri Bertels, 1923, volume III, p. 30.

⁶ MOMBAUER (A.), *Helmuth von Moltke and the Origins...*, p. 197-198.

Cette prévision allemande d'une offensive française probable dans les Ardennes belges est confirmée par plusieurs documents. Une note du 5 novembre 1912 retrouvée dans les archives luxembourgeoises nous apprend que la direction des douanes du Grand-Duché envisage à cette époque d'établir une seconde ligne de douanes sur le territoire prussien si les Français envahissent le Grand-Duché et la Belgique. Des tractations sont en cours avec le bureau des douanes de Cologne. Des documents qui accompagnent cette note, il résulte que c'est le ministère des Finances prussien qui fait cette demande ! La direction des finances luxembourgeoises transmet les propositions à Eyschen qui déclare que de son côté ses services n'ont pas de règles en la matière. Il conseille de se référer à l'exemple de la guerre de 1870 au cours de laquelle le Grand-Duché avait été menacé¹.

Toujours dans la même optique d'une traversée du sud Luxembourg par les belligérants, on trouve dans les archives allemandes une étude de reconnaissance de la vallée de la Semois réalisée durant l'été 1912 par un officier associé au Grand Etat-major, un dénommé Spemann. L'étude est contresignée par Ludendorff qui travaille depuis mars 1904 au sein de la direction des opérations du Grand Etat-major, spécialement dans l'élaboration des plans de guerre². Cette contresignature officielle et la manière dont le document se présente nous conduisent à penser qu'il s'agit d'une étude très importante dans le cadre du plan de guerre allemand. Il s'agit en effet d'une étude de terrain minutieuse destinée à servir immédiatement sur le théâtre des opérations : texte tapuscrit et polycopié, bonne reliure cartonnée, tampon « Geheim ! » et surtout format réduit du document (type carnet de route) qui peut aisément être glissé dans un havre-sac en cas de déplacement. L'étude était par ailleurs accompagnée de nombreux croquis et schémas en annexe qui ne figurent plus dans les archives. Spemann circonscrit l'objectif de sa reconnaissance à un cas bien précis : faire traverser la rivière belge à « d'importants rassemblements de troupes allemands entre Chiny et la frontière française ». Cette précision n'est pas très claire d'un point de vue géographique mais le reste de l'étude indique que c'est toute la portion de la rivière située en aval de Chiny qui est considérée jusqu'à la frontière française où elle se jette peu après dans la Meuse³. Dès le début, Spemann dissipe toute

¹ ANGDL, AE 2388 : organisation d'un service douanier, 5 novembre 1912

² LUDENDORFF (Erich von), *Ludendorff's Own Story, August 1914 – November 1918, The Great War from the Siège of Liège to the Signing of the Armistice as viewed from the Grand Headquarters of the German Army*, traduit de l'allemand, 2 volumes, New York, Londres, Harper & Brothers Publishers, 1919, p. 28.

³ BA-MA, PH3/538, *Erkundungen des Semois-Abschnittes*, le 15 août 1912. Bien que l'étude allemande ait été réalisée à une époque complètement différente et qu'elle considère le passage de la rivière sur pratiquement toute sa longueur, on la comparera avec fruit sur le plan tactique avec une étude française réalisée en 1880 qui

inquiétude concernant le caractère réputé impraticable de la région. La contrée est jalonnée de cinq bonnes routes qui permettront un déplacement massif de troupes.

- a) Gedinne – Houdremont – Membre- Pussemange – Mézières ;
- b) Bièvre – Baillamont – Chairière – Alle – Saint-Menges ;
- c) Paliseul – Bouillon – Sedan ;
- d) Bertrix – croisement routier à 1200 m à l’est de Cugnon – Herbeumont – Fontenoille – Messincourt – Carignan ;
- e) Neufchâteau – Straimont – Lacuisine – Florenville – Ferme d’Orval – Margut – Stenay.

Le transport des troupes et/ou le ravitaillement sera encore facilité, note Spemann, par l’achèvement futur de la ligne de chemin de fer Sainte-Cécile – Herbeumont – Bertrix¹. Toutes ces routes, écrit Spemann, sont des « routes de première classe, de 8 à 10 mètres de largeur et elles ne comportent, à leur traversée de la Semois où elles ont été reconnues, aucune déclivité sérieuse de telles sortes que de longues colonnes de marche peuvent les emprunter sans faire de pause. Les divers ponts correspondants au passage de la Semois sont en fer ou en pierre ». Spemann note toutefois en guise d’avertissement que la reconnaissance a été réalisée dans des conditions optimales puisqu’il n’avait plus plu depuis longtemps, ce qui rendait les routes extrêmement sèches. Seul point négatif des observations de l’officier allemand, ce dernier constate que le ravitaillement des troupes chez l’habitant sera rendu difficile par la faible densité et la pauvreté des localités². En dehors de ces considérations, la région sera traversée « sans difficultés » du moins « si elle n’est pas défendue par l’ennemi ».

Spemann envisage alors le type de résistance que l’armée française pourrait opposer sur la Semois. Il pense que celle-ci sera nécessairement fortement limitée par la profondeur de la vallée et l’étendue des bois qui bordent ses versants sud, notamment à hauteur de Membre, Dohan et Herbeumont. Il n’est pas envisageable à son avis de tenir dans ces conditions une position défensive parfaitement unie tout au long de la rivière car une attaque générale

envisage des combats entre soldats français et allemands sur une portion limitée de la Semois entre Arlon et Florenville. SHD/DAT, 7N 1812, MEUNIER (capitaine d’artillerie), *Etude sur la vallée de la Semoy* (entre Arlon et Florenville), octobre 1880.

¹ C’est-à-dire la fameuse ligne projetée entre le village belge de Muno et la commune française de Messempré, qui rencontre d’ailleurs à cette époque l’opposition du Génie français. Voir supra notre chapitre sur la jonction Stavelot – Malmédy et les protestations françaises.

² Cette même observation avait conduit le général Chazal en 1870 à exiger le ravitaillement des troupes belges qui bivouaquaient dans la région.

allemande finirait toujours bien par percer en quelque endroit, ce qui mettrait ainsi en danger toute la position et forcerait les Français à se replier. Spemann pense donc que si les Français adoptent la défensive de ce côté, les Allemands doivent plutôt s'attendre à l'envoi de faibles contingents destinés à ralentir le passage de la rivière. Une défense efficace se prêterait beaucoup mieux quelques kilomètres en arrière sur les cours de la Chiers et de la Meuse. Comme l'étude n'exclut cependant pas la présence de troupes françaises sur la Semois, Spemann dresse ensuite un portrait détaillé du réseau des voies secondaires pour chacun des cinq axes routiers envisagés plus haut. Au moyen de ces « Seitengewegen », les soldats allemands pourraient chercher à contourner efficacement les positions ennemies. Sont également reconnues les positions favorables pour un duel d'artillerie avec les Français.

D'autres documents indiquent encore en 1912 que l'Etat-major allemand est loin d'évacuer à cette époque la possibilité d'une offensive française dans le sud Luxembourg vers la région de l'Eifel. Souvenons-nous qu'il s'agissait d'une des justifications officielles de la construction de l'*Ahrthalbahn* prolongée vers Saint-Vith et Malmédy : amener des troupes allemandes vers cette portion de la frontière allemande insuffisamment défendue. Dans ce cadre, l'entrée en Belgique n'aurait donc lieu qu'après un reflux des Français. Deux mois avant que la reconnaissance de la Semois soit réalisée par Spemann, un « jeu de guerre » de l'*Eisenbahnabteilung* envisage précisément cette hypothèse. Parmi les trois scénarios proposés, l'exercice numéro deux envisage les suites à donner à une offensive française dans l'Eifel :

« Après une victoire décisive dans l'Eifel, l'armée allemande poursuit les Français. En deuxième ligne marchent les I^{er}, IV^e, XI^e et XVIII^e corps d'armée. L'ennemi a dans sa retraite détruit les lignes de Saint – Vith – Reuland, Pronsfeld – Lommersweiler et toutes les voies à l'ouest de la frontière allemande »¹.

L'exercice périlleux pour l'*Eisenbahnabteilung* consiste non seulement à reconstruire le réseau allemand mais aussi le réseau belge détruit par les troupes françaises en retraite.

Dans les archives luxembourgeoises, dans un dossier consacré à l'espionnage et aux menées pangermanistes dans le Grand-Duché, figure un document « Streng Geheim » à en-tête et cachet du ministère de la Guerre prussien. Ce document anonyme daté du 13 janvier 1914 aurait été envoyé le 15 janvier 1914 à la *Kaiserliche Festungsinspektion Metz* qui l'aurait

¹ BA-MA, Nachlaß Groener, N46/105, *Eisenbahnkriegspiel*, juin – juillet 1912.

réceptionné le même jour, si l'on en croit un cachet dans le coin supérieur droit émanant de ladite inspection. Nous ignorons la raison pour laquelle ce document se trouve dans les archives luxembourgeoises. A-t-il été subtilisé par un espion ? L'objet du document est en soi très important car il concerne un projet d'établissement de « positions fortifiées » au nord de Metz le long de la ligne de chemin de fer Thionville – Sierk – Saarburg [en Lorraine¹] – Trêves – Malmédy². Quoique nous ayons des doutes sur son authenticité car il pourrait s'agir d'une tentative d'intoxication à destination du Gouvernement luxembourgeois, les considérations exposées dans ce document sur la possibilité d'une offensive française à travers les Ardennes belges sont néanmoins crédibles et mériteraient indéniablement des recherches supplémentaires de notre part. Nous avons vu en effet qu'au cours du mois de mai 1914, une conversation a lieu entre le Roi Albert et l'attaché militaire allemand concernant le danger d'une percée française vers la Semois³.

Joffre n'a jamais caché dans ses mémoires son souhait de passer par la Belgique, quitte à violer la frontière belge préventivement. Si l'épisode de janvier-février 1912 au cours duquel il en est dissuadé est bien connu⁴, l'historiographie est plus discrète sur le fait qu'en août 1914, la France fut sur le point d'endosser la responsabilité de cette violation. En effet, dans la soirée du 2 août, avant même de connaître l'ultimatum allemand à la Belgique⁵, Joffre met en route avec l'aval du Gouvernement français le plan XVII dans sa variante n° II prévoyant

¹ A ne pas confondre avec Sarrebourg.

² ANGDL, AE 436, Espionnage (rapports ; lois) – menées pangermanistes (1911-1915), « Verfügung betreffend Anlage und Ausbau von befestigten Stellungen auf den Linien Diedenhofen, Sierk, Saarburg, Trier, Malmédy ». Königl. Preussisches Kriegsministerium, Der Abteilungs-Chef, Major, Unterschrift unleserlich, Streng Geheim, Berlin, le 13 janvier 1914. La mention « signature illisible » indique qu'il s'agit d'une copie.

³ PH3/126, *Die Neutralität Belgiens bei Beginn des 1. Weltkrieges.- Unterlagen und Untersuchungen für die Friedenskommission des Kriegsministeriums (1906), (1913-1916) (1918-1919)*, lettre de Kübler (Bruxelles) au général major Waldersee (Berlin), personnel, le 7 mai 1914. Le rapport de Kübler est également conservé dans les archives de la légation. Voir WILLEQUET (J.) *Appréciations allemandes sur la valeur de l'armée belge...*, p. 640.

⁴ En janvier-février 1912, Joffre avait en effet exposé auprès du Gouvernement Poincaré son projet de passer par la Belgique. Ce dernier l'en avait cependant dissuadé pour conserver l'alliance anglaise. Une visite du général Wilson le 27 novembre 1912 le confirme dans ce choix. BITSCH (M.-T.), *La Belgique entre la France et l'Allemagne...*, p. 462-463 ; JOFFRE (J.), *Mémoires du Maréchal Joffre (1910-1917)*, Paris, Plon, 1932, I, p. 125-127 ; PEDRONCINI (G.), *Stratégie et relations internationales : la séance du C.S.D.N. du 9 janvier 1912*, in *Revue d'histoire diplomatique*, 1977, n°s 1-2.

⁵ Le ministre des Affaires étrangères français est informé de l'ultimatum allemand dans la matinée du 3 août. [DDF, 3^e série, t. XI, doc. n° 644, M. Klobukowski, Ministre de France à Bruxelles, à M. Viviani, ministre des Affaires étrangères, 3 août 1914, 8h20 (reçu : 9h)]. La veille Klobukowski écrivait encore : « Bien que le Gouvernement belge n'ait reçu de la légation allemande aucune déclaration officielle, il semble avoir tout apaisement de ce côté. Je suis en tout cas en mesure d'affirmer qu'il n'a pas examiné si, en cas d'une agression allemande, il ferait appel aux garanties de sa neutralité : cette absence de déclaration de la part de l'Allemagne et d'autre part cette tranquillité de la Belgique donnent ici créance au bruit de quelque connivence entre ces deux pays ». DDF, 3^e série, t. XI, doc. n° 586, M. Klobukowski, Ministre de France à Bruxelles, à M. Viviani, Ministre des Affaires étrangères, le 2 août 1914, 12h05, 13h22 (Reçu 14h, 15h30)

qu'une partie des troupes françaises pénétrerait dans le Luxembourg belge pour aller à la rencontre des Allemands :

« Dans la matinée du 2 août, la nouvelle de la violation de la Belgique était parvenue à Paris : si elle était confirmée [souligné par nous], elle présentait un intérêt tout particulier, car elle paraissait indiquer un prolongement de l'action ennemie largement au nord de la région de Verdun. Dès le début de l'après-midi, nous reçûmes des précisions telles sur les forces allemandes au nord de la ligne Thionville-Verdun, que la violation du Grand-Duché ne pouvait plus être mise en doute. Ainsi, de par la volonté de l'ennemi, et conformément aux termes mêmes de notre déclaration à M. Eyschen, un nouveau théâtre d'opérations nous était ouvert ; bien plus, la présence d'éléments du VIII^e corps allemand signalée dans la région de Malmédy pouvait laisser prévoir que le champ de bataille de Belgique ne tarderait sans doute pas à s'ouvrir également devant nous. J'entrevois dès lors la possibilité de la manœuvre à travers la Belgique qui m'avait toujours paru la plus avantageuse [souligné par nous], et dont j'avais entretenu le gouvernement dès le mois de février 1912. Cette probabilité, et en tout cas, la possibilité d'agir par le Luxembourg dès maintenant acquise, entraînait évidemment une modification au plan de concentration, en reportant vers le nord le centre de gravité de nos forces de gauche. (...) Dès le 2 au soir, je donnai l'ordre d'exécuter cette variante »¹.

Bien entendu, la mobilisation ne signifie pas encore le franchissement de la frontière adverse. Les troupes de couverture destinées à protéger cette mobilisation avaient d'ailleurs reçu des ordres très précis pour ne pas risquer de franchir la frontière de Belgique. Dès le 30 juillet 1914, le ministre de la Guerre Messimy ordonnait à ces troupes « pour des raisons diplomatiques » de conserver une distance approximative de dix kilomètres des frontières belges, luxembourgeoises et allemandes². A propos de cette décision Joffre écrit :

« La question des 10 kilomètres était venue compliquer la situation, car nous avions dû abandonner des positions que nous serions sans doute obligés de reprendre plus tard au prix de luttes coûteuses. Or, la situation générale me paraissait suffisamment éclaircie pour qu'il fût possible de reprendre pied dans cette zone interdite. J'exposai mon point de vue au ministre. Mais, en raison des assurances renouvelées que le gouvernement français avait données aux cabinets de Bruxelles et de Luxembourg, aussi bien que de l'incertitude de la situation diplomatique, M. Messimy estima qu'il était plus nécessaire que jamais de n'avoir aucun incident de frontière ; il lui parut seulement possible de réduire à 2 kilomètres la bande frontière interdite. Il me promit d'ailleurs de soumettre la question au Conseil des ministres »³.

¹ JOFFRE (J.), *Mémoires du Maréchal Joffre (1910-1917)*, Paris, Plon, 1932, I, p. 231-232.

² DDF, 3^e série, t. XI, doc. n° 333, M. de Messimy, Ministre de la guerre, à MM. Les généraux commandant les 2^e, 6^e, 7^e, 20^e, 21^e corps d'armée, Paris, 30 juillet 1914, 16h55

³ JOFFRE (J.), *Mémoires...*, I, p. 230-231.

Il semble que les doléances de Joffre aient été bien accueillies par les ministres. Une note de Messimy envoyée le 2 août 1914 à 10h30 demande aux généraux commandant le corps de cavalerie (Mézières) et le 2^e corps d'armée (Louppy et Amiens) de rester à une distance de deux ou trois kilomètres de la frontière franco-belge, afin de ne pas créer d'incident de guerre¹. Mais en début d'après-midi, diverses nouvelles annoncent la violation du Grand-Duché de Luxembourg et des franchissements de frontière à hauteur de Longwy et Cirey. Toujours d'après Joffre, « ces circonstances parurent sans doute déterminantes au gouvernement français, car, dès 14 heures, le général Belin reçut du ministre un coup de téléphone lui faisant connaître que le gouvernement 'rendait au général commandant en chef *liberté absolue* de mouvement pour l'exécution de ses prévisions, fussent-elles conduire au franchissement de la frontière allemande' »². Même si le terme de « frontière belge » n'est pas employé, rien ne semble s'opposer désormais à un mouvement français dans les Ardennes belges. Joffre peut donc enclencher dans la soirée la variante belge de son plan en toute quiétude alors qu'il ne possède encore aucune certitude concernant le franchissement de la frontière belge. Néanmoins, malgré la liberté totale qui lui est donnée, Joffre choisit habilement de laisser aux Allemands « l'entière responsabilité des hostilités » : « En conséquence, et jusqu'à nouvel ordre, la couverture se bornera à rejeter au-delà de la frontière toute troupe assaillante, sans la poursuivre plus loin et sans entrer sur le territoire adverse »³. On comprend bien que Joffre veuille à tout prix éviter d'être désigné comme l'agresseur, d'autant plus qu'il sait qu'à l'Est la mobilisation russe travaille pour lui. Que se serait-il passé alors si l'Allemagne – sans l'aiguillon que constituait son plan de *handstreich* sur Liège – était restée dans l'expectative le long de la frontière belge ? Joffre, pris en tenaille entre les impératifs d'une possible alliance avec Londres et sa promesse faite à Moscou de déclencher

¹ « Il est absolument nécessaire en l'état diplomatique actuel de n'avoir aucun incident sur la frontière franco-belge et par suite de ne s'en rapprocher qu'à une distance de 2 à 3 kilomètres. Aucun élément, aucun poste, aucune patrouille, aucune reconnaissance ne devra en conséquence dépasser vers le Nord-Est une ligne générale marquée par Mont-Saint-Martin, Cosnes, Tellancourt, Villancy, Epiez, Othe, Grand-Verneuil, Avioth, Breux, Herbeval, Sapogne, Auflance, Mogues, Tremblois, Matton, Pure, Escombres, Pouru-aux-Bois, La Chapelle, Bosseval, Gerspunsart, Hautes-Rivières, Linchamps, Hautes-Buttes, Hargnies, limites de la garnison de Givet, puis à l'Ouest la route longeant la Meuse jusqu'à Fumay, la route Fumay, Rocroi, Eteignères, Signy-le-Petit ». *DDF*, 3^e série, t. XI, doc. n° 569, Messimy, ministre de la Guerre aux généraux commandant le corps de cavalerie (Mézières), le 2^e corps d'armée (Louppy et Amiens), Paris, 2 août 1914, 10h30.

² JOFFRE (J.), *Mémoires...*, I, p. 231.

³ *DDF*, 3^e série, t. XI, n° 594, le Général Joffre, Chef d'Etat-major général de l'Armée, aux Généraux commandant les 2^e, 6^e, 20^e, 21^e, 7^e corps d'armée et le corps de cavalerie, 2 août 1914, 17h30 ; JOFFRE (J.), *Mémoires...*, I, p. 231. D'après ses souvenirs, le 4 août à 8H45, Messimy adresse aux corps de couverture et de cavalerie l'ordre formel de ne pas pénétrer en Belgique. MESSIMY (Adolphe), général, *Mes souvenirs. Jeunesse et entrée au Parlement. Ministre des colonies et de la Guerre en 1911 et 1912 : Agadir. Ministre de la Guerre du 16 juin au 26 août 1914*, Paris, Plon, 1937, p. 288-289.

une offensive immédiate, aurait-il laissé dans ses starting-blocks la Ve armée¹ et surtout le corps de cavalerie Sordet² ? C'est peu vraisemblable.

¹ Dans ses mémoires, Lanrezac commandant la Ve armée indique que jusqu'à la dernière minute, il ne connaît pas exactement le plan de Joffre. « Il est certain que le général Joffre n'acceptera jamais d'écouter les avis ou les demandes d'explications de ses lieutenants, qu'il e bornera à leur prescrire des mouvements sans rien leur dire du but qu'il se propose ». LANREZAC (Général), *Le plan de campagne français et le premier mois de la guerre (2 août-3 septembre 1914)*, Paris, Payot, 1920, p. 65.

² L'instruction secrète du 7 février 1914 fixait au corps de cavalerie la mission suivante : « Cette instruction prescrivait au corps de cavalerie de se rassembler vers Montmédy, afin d'appuyer le IIe corps d'armée si les Allemands tentaient un mouvement offensif par la Woëvre septentrionale, et, au contraire, si la neutralité belge était violée par l'Allemagne, de pénétrer sans retard en Belgique, 'de se porter à la rencontre des colonnes ennemies plus spécialement de celles qui s'avanceraient par le Luxembourg belge, au sud de la région difficile d'Houffalize – Saint-Hubert, afin de les reconnaître et de les retarder', en utilisant comme soutien tout ou partie du 45^e régiment d'infanterie, tandis que le 148^e se porterait à la garde des ponts de la Meuse, entre Namur et la frontière. L'instruction indiquait également le rôle des armées voisines : la IIIe armée 'qui devait arrêter les troupes débouchant de Metz', la Ve armée 'qui, largement articulée de Sainte-Menehould à Rethel, devait soit opérer immédiatement au nord de la IIIe en se portant dans les directions de Thionville et de Luxembourg, soit déboucher en Luxembourg belge par les régions de Florenville et de Neufchâteau. (...) Dans le cas d'un mouvement de la Ve armée par le Luxembourg belge, le corps de cavalerie aurait, après avoir reconnu et retardé les colonnes adverses, à se replier sur le flanc gauche de cette armée, avec mission de la couvrir contre tout mouvement ultérieur de l'ennemi qui chercherait à s'étendre plus au nord pour l'envelopper'. » Elle était complétée par l'instruction du 9 mars 1914 établie par le général commandant le corps de cavalerie. Le commandant du corps de cavalerie estimait nécessaire, « afin de faciliter le débouché du corps de cavalerie soit vers l'est, en direction de Montmédy, soit vers la Belgique, en direction de Florenville-Neufchâteau, de le rassembler le plus tôt possible dans la région de Sedan ». BOUCHERIE (M.) colonel, *Historique du corps de cavalerie Sordet, rédigé sous la haute direction du général Sordet par le colonel Boucherie*, Paris, Limoges, Nancy, Charles-Lavauzelle, 1923, p. 13-14